

AVRIL 1969

N° 2 2 F.

armor

magazine mensuel de la vie bretonne

YA?

NANN?... LE REFERENDUM



**Georges
Lombard
qui
êtes - vous?**

VANNES CAPITALE DU SUD



Photo P. Mouton

Il est ■ anonyme



■ net d'impôts

■ et garanti par l'État

LE BON 5 %
DU CRÉDIT AGRICOLE

PETROLES
DE
L'OUEST

8, quai de Richemont - RENNES



500 stations services et points de
vente GLOREX dans l'ouest

Entrepôts pétroliers : 120.000 m³.

armor

revue mensuelle de l'actualité bretonne

15 avril - 15 mai 1969
N° 2. Première Année
Prix : deux francs

Directeur :
YANN POILVET

Direction - Rédaction :
RENNES
1, rue La Chalotais
Tél. 30-41-17

Edition - Publicité :
Impressions D.M. :
14, rue de la Vacquerie
75 - Paris (11^e)
Tél. 805-91-24

Vente - Abonnements :
6, rue Saint-Martin
91 - Etampes
Tél. 12-58

Abonnement d'un an
(11 numéros) :
20 francs
Etranger : 30 francs
(C.C.P. Yann Poilvet,
5435.32 Paris)

Les textes signés
n'engagent
que leurs auteurs

Les manuscrits non insérés
ne sont pas rendus.

SOMMAIRE TAOLENN

- 2 ● Le carnet de bord de Yann Poilvet.
- 3 ● Editorial : volonté des hommes et inadaptation des mécanismes.

PROBLEMES DE BRETAGNE ET DE FRANCE

- 5 ● Points de repère.
- 7 ● La Bretagne devant le référendum (Morvan Duhamel).
- 9 ● Une interview exclusive d'Olivier Guichard sur le projet de réforme régionale (Jeannine Caillé).
- 12 ● Ya ? Nann ? L'opinion de Yves Allainmat, Marcel Bibault, Joseph Chardonnet, Raymond Marcellin, André Morice, Alain Poher.
- 17 ● Féodalité ou démocratie.
- 19 ● L'affaire du F. L. B.
- 31 ● Sondage : Nantes capitale ?

PROBLEMES D'EUROPE ET DU MONDE

- 35 ● Proche-Orient ou la recherche d'une patrie (Edouard Ollivro).

EN VEDETTE CE MOIS-CI

- 21 ● Brest, porte océane — Une interview exclusive : qui êtes-vous, Georges Lombard ?
- 41 ● Vannes, capitale du sud breton.

L'ECONOMIE ET LA VIE SOCIALE

- 45 ● Le malaise social (Henri Jannès).
- 47 ● Le plan Mansholt et la Bretagne (R. de Sagazan).
- 49 ● L'étiquette paysanne (Yann Brekilien).
- 51 ● Les Presses Universitaires de Bretagne (Michel Le Cornec).

CULTURE ET VARIETES

- 33 ● Connaissez-vous bien la Bretagne ? (Francis).
- 53 ● Les livres (Yann Poilvet).
- 55 ● La Bretagne et les fleurs vues par Couliou (Pierre Bernard).
- 56 ● Chroniques : culture — politique — religion — affaires — industrie — gastronomie — émigration — revue des revues — revue de presse — carnet — Tro Breizh — courrier — échorama.
- 70 ● Picou, fils de son père, roman d'Edouard Ollivro.

leorig buez leorig buez LE CARNET DE BORD

de Yann Poilvet

PREPAREE discrètement, la sortie du premier numéro d'Armor s'est faite discrètement et pourtant, aussitôt, de toutes parts, ont afflué les témoignages d'empressement, les encouragements. Comme nous n'avons pas l'habitude de nous laisser aller à l'autosatisfaction, nous ne reproduisons pas les félicitations que nous avons reçues mais elles nous ont touchées et nous en remercions les auteurs. Au demeurant, plus que les imperfections de notre revue, c'est au fil du temps, numéro après numéro, qu'elle s'améliore; pour nous y aider, multipliez les suggestions, n'hésitez pas à critiquer, envoyez-nous des articles. « Armor » est l'affaire d'une équipe d'hommes libres qui est ouverte à qui veut la rejoindre.

Le courrier reçu est trop abondant pour que nous puissions répondre à chacun; le « merci » collectif que ce numéro 2 vous apporte est sincère et reconnaissant de même que celui que nous adressons à plusieurs de nos amis, connus ou inconnus, qui, spontanément, ont pris l'initiative de collecter des abonnements autour d'eux (des carnets d'abonnements sont à la disposition de ceux qui en désirent).

La Bretagne réunifiée
Le gouvernement a enfin consacré la réunification de la Bretagne: Finistère, Côtes-du-Nord, Morbihan, Ille-et-Vilaine et Loire-Atlantique ont maintenant la même direction, décide un décret paru le mois dernier au « Journal officiel ». Hélas! il s'agit seulement des services régionaux de la Police Judiciaire de Rennes. Est-ce donc à la lutte menée depuis le début de janvier contre « les activités subversives » par le P.F.J. qu'on doit ce regroupement inattendu? Nous le préférons réalisé dans d'autres domaines.

Où sont les assassins?
Par affiches sur les murs, par énormes placards publicitaires dans la presse, par la radio et la télévision, une campagne coûteuse est menée pour la défense du français. Le slogan est celui-ci: « Si, demain, la langue française était une langue morte, nous serions tous des assassins. » Mais où sont donc les assassins de la langue bretonne?

Récemment a été publiée par le ministère de l'éducation nationale la liste officielle des quarante langues modernes du baccalauréat; parmi les langues obligatoires, on trouve notamment

l'arabe dialectal et l'arabe littéral — parmi les langues réservées l'afghan, le malais, l'amharique (vous savez ce que c'est, vous?) — il faut arriver à la dernière catégorie, celle des langues facultatives, pour trouver le breton en compagnie du finnois, de l'arménien et de nos frères de misère: le basque, le catalan, l'occitan.

Oui, où sont donc les assassins de la langue bretonne?

Combien de régions?

Georges Pompidou estime qu'il faudrait accroître le nombre des régions; cette position a le mérite de l'originalité, le mode étant plutôt en faveur des « grands-régions ». François Mitterrand en tête. Grande région, petite région: la querelle est absurde. On parle en langage abstrait, on tripote l'ordinaire alors qu'il faut écouter battre le cœur. Nous ne nous interrogeons pas, nous ne nous connaissons la Bretagne, telle que nous la légende l'histoire, telle que l'ont façonnée nos ancêtres. Les spécialistes en charcuterie politique ne la changeront pas, ne la feront pas rétrograder, ne lui donneront pas d'emboulement: nous ne le permettrons jamais. Telle qu'elle est, elle suffit à notre affection. Une affection à la puissance cinq, même si Michel Debré feint de l'ignorer.

Fédéralisme: l'espoir

De toutes façons, la régionalisation ne peut être qu'une étape: le fédéralisme sera imposé par les peuples, dans la République française d'abord, dans l'Europe ensuite. Malgré son drame, la Tchécoslovaquie est devenue fédérale; en U.R.S.S., les républiques sont de plus en plus exigeantes quant à leur Etat national; au Pakistan, les fédéralistes sont en passe de prendre le contrôle d'une situation tourmentée.

« La victoire de la Grande, c'est la mort de la France », a déclaré Alexandre Sanguinetti au « Figaro ». Ne serait-ce pas plutôt le contraire? Le jacobinisme allant la faire périr d'anémie, de manque d'imagination, de démesure.

Ya ? Nann ?

Que nous soyons pour la réforme régionale, première étape, à nos yeux, vers le fédéralisme est une évidence; que nous approuvions le projet incomplet, un tantinet hypocrite, proposé aux citoyens par le référendum du 21 avril est une autre affaire. Tant que l'assemblée régionale et son exécutif ne seront pas l'émanation directe du suffrage universel, la régionalisation ne sera pas réelle. Certes, le projet constitue un progrès et nous en sommes conscients; c'est pourquoi, dans l'équipe d'Armor, il y a des partisans de oui et des partisans du non. En tant que telle, la revue ne veut pas donner de consigne de vote: elle se contente de publier dans ce numéro des points de vue différents qui aideront le lecteur à se documenter. Mais, il faut le dire, nous nous interrogeons: est-il possible, est-il décent, quelle que soit l'option profonde de chacun, de répondre oui tant qu'il restera un seul militant breton en prison? Aucun des hommes incarcérés n'a de sang sur les mains; pour certains, nulle preuve de culpabilité n'a pu être trouvée; les maintenir en détention comme de vulgaires bandits de droit commun n'honore pas la justice française. Les prisonniers ont luité, avec des moyens que l'on peut certes discuter, que l'on peut condamner, pour un idéal; et un idéal est toujours respectable.

Nous nous demandons vraiment s'il est possible de répondre oui en pensant à des hommes qui crouppissent en prison sans même avoir le droit de lire un ouvrage en langue bretonne. Cette dernière, cette odieuse brimade permet de douter de la sincérité des réformateurs.

Dans un but d'apaisement, le gouvernement devrait accorder la mise en liberté provisoire à tous les emprisonnés, sans préjuger, bien sûr, des suites judiciaires qui seront données à l'affaire. Dans ce cas-là, en notre âme et conscience, serrement, nous pourrions choisir entre le « ya » et le « nann ».

Simon ?

Yann POILVET.

éditorial

VOLONTÉ DES HOMMES ET INADAPTATION DES MÉCANISMES

L'AMERTUME agressive des citoyens est le mal inéluctable des peuples trop centralisés. L'Etat qui rassemble les ressources et les distribue au coup par coup est la cible fatale des revendications, seul mode de participation imaginable en régime d'irresponsabilité.

La BRETAGNE, plus que toute autre région française, a souffert de ce système centralisé. Pour une raison très simple: il n'était pas naguère dans le tempérament breton de mendier, que ce soit dans les bureaux ou sur les routes. Alors qu'ailleurs, on considérait volontiers ministres et députés, préfets et sous-préfets comme des relais normaux dans la distribution des crédits et subventions, les Bretons faisaient confiance en l'Etat pour n'oublier personne, la notion qu'ils avaient de l'Etat leur interdisant de penser qu'il put faire passer le privilège avant la justice.

★ La III^e République a connu quelque cinquante ministères. Quatre Bretons seulement furent ministres sous cette République. Tout à leur tour, les partis au pouvoir disposaient du budget de l'Etat pour leur clientèle. Ne pas être d'accord avec la ligne politique entraînait, par le jeu des influences, de dures sanctions économiques.

★ Des Bretons, parfois éminents, ont marqué l'histoire de la IV^e République. Ils consacreront leurs efforts à l'ensemble du pays, essayant de procéder avec équité, se référant à cette notion de justice qui faisait passer avant la région les intérêts d'ensemble de l'Etat.

★ Vint la V^e République. L'esprit breton subitement changea. Depuis une date que l'on peut fixer à 1961, il essaya de suivre les règles du jeu centralisé, harcelant les ministères, manifestant dans les rues ou sur les votes forcés. Mais faut-il le regretter, la France, juste à cette époque, commençait à mettre un peu d'ordre dans la répartition de ses crédits. Si bien que l'on peut rendre cette justice aux pouvoirs publics qu'ils n'ont pas toujours favorisé, comme naguère, les régions qui votaient bien.

44 % révélateurs !

Cette répartition des crédits fut en ces temps nouveaux, préparée et décidée sans doute par réaction contre le passé, à l'abri quasi-total des hommes politiques, dans les directions parisiennes. Ce travail fut réalisé à l'aide d'indicateurs d'équipements et de « clés » relativement peu nombreux.

Ni ces « clés », ni ces indicateurs d'équipements ne sont tous connus. On peut cependant, le V^e Plan s'achevant, juger des résultats. Et, pour nous, se dégage une comparaison essentielle: les dépenses d'équipement par habitant ont été dans la région parisienne de 44 % supérieures à ce qu'elles étaient dans l'Ouest.

Il ne s'agit pas de récriminer contre Paris, mais d'essayer de comprendre le pourquoi de cette énorme disproportion. Les fonctionnaires des ministères ont sans aucun doute travaillé avec conscience et il n'y a certes pas eu volonté d'injustice. Alors que s'est-il passé ?

★ Pour les directions financières, les besoins les plus criants (autoroutes de déchargement, parkings, écoles, hôpitaux) se trouvaient dans les régions denses, dans les régions en expansion, dans les régions riches.

★ Pour ces mêmes directions, les équipements les plus importants donc les plus structurants, les plus coûteux donc les plus aidés par l'Etat — autoroutes de liaison, ports autonomes, grands axes fluviaux — se révélaient dans les mêmes régions, à l'écart de notre péninsule.

★ Enfin la formule « Si tu peux t'offrir la moitié des équipements, tu auras des crédits pour l'autre moitié » favorise naturellement, et encore, les plus riches.

La boulimie parisienne

D'une part, il y a volonté pour pousser en province des écoles ou des usines. D'autre part, certains mécanismes font que l'Etat continue à dépenser plus d'argent par habitant dans la région parisienne, créant ainsi un milieu favorable à l'accélération de son développement. Et pendant ce temps l'impôt y est moins élevé qu'ailleurs en France (1). Ce n'est donc pas là une nouveauté. Sous l'ancien Régime, Paris était exempt de taille et la Révolution maintint, sous d'autres formes, ce privilège fiscal... L'ancienneté d'un abus n'est tout de même pas un argument pour sa survie.

Le problème de l'équilibre national des subventions n'est certes pas facile à résoudre. On devine par exemple les difficultés qui naissent du seul fait suivant que signale le dernier numéro des « NOTES ET ETUDES DOCUMENTAIRES », publiées par la DOCUMENTATION FRANÇAISE : malgré le récent relèvement des tarifs de transport dans la région parisienne, « le montant des subventions de l'Etat sera de l'ordre de 880 millions, soit l'équivalent du total des subventions d'équipement versé à 6 ou 7 régions de Province de moyenne importance... Mais l'inadaptation des actuels mécanismes se révèle si aiguë que le Ministère de l'Intérieur veut rapidement apporter des remèdes. Certains préconisent une nouvelle répartition des crédits en fonction de la population de chaque région. D'autres jugent ce système insuffisant... »

Des exemples à l'étranger

Signalons quelques exemples venant de l'étranger :

— En Angleterre une collectivité dont la richesse fiscale est inférieure de 20 % à la richesse fiscale moyenne reçoit une subvention égale à 20 % de ses dépenses.

— En Allemagne Fédérale, les « Landers » riches versent aux « Landers » pauvres une contribution telle que les ressources de ces derniers ne soient pas inférieures de plus de 10 % à la moyenne nationale.

— Aux U.S.A. enfin, alors que les subventions fédérales représentent en moyenne en 1964, 11 % des ressources des Etats, ce rapport s'abaissait à moins de 10 % pour les Etats industriels de l'Est et s'élevait à 25 % pour les Etats les plus pauvres.

Les Conseils généraux de Bretagne ont, au maximum, « tiré » leur budget, les maires et conseillers municipaux ont fait de même. Il est anormal de donner plus au riche qu'au pauvre et travailler à un meilleur équilibre financier du pays est une œuvre nécessaire et urgente.

ARMOR.

(1) Dans la revue de l'Union des maires de l'agglomération parisienne : « Nos communes et notre région », M. André Villette, maire de Fresnes (Val-de-Marne) dénonce une « tendance à l'asservissement des banlieues au profit des grandes villes ».

D'une façon générale, écrit M. VILLETTE, les Parisiens ne sont frappés que d'une fiscalité municipale très inférieure à celle de nos communes, et ceux qui émigrent en banlieue ne manquent jamais de complaire véritable assemblée régionale ou la proche banlieue serait justement représentée permettrait de sauvegarder les intérêts des populations des départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. Cette assemblée régionale devrait être en mesure d'exercer des arbitrages qui éviteraient à nos communes de subir isolément la suzeraineté de la capitale. »

Ce qui montre que le problème n'est pas simple et que même à l'intérieur du complexe parisien des tensions aussi existent.

éditorial

• LE COMLOT CONTRE LA REGIONALISATION

Le F.L.B. par un communiqué Public puis le journal « L'Avenir », dans un récent numéro, ont dénoncé les éléments d'un véritable complot ourdi au niveau de la haute administration, et même du gouvernement, en vue d'empêcher la régionalisation, à tout le moins de la minimiser au maximum.

Chaque jour qui passe en apporte de nouvelles confir-

Une question « secondaire »

Le 27 février, Jacques de Montalain écrivait dans le quotidien gaulliste « La Nation » :

« De Gaulle ne se sentait nullement désapprouvé dans sa politique générale si la majorité des électeurs républicain, NON ou s'abste-nait ».

Le lendemain, 28 février, Jean-Marcel Jeanneney, ministre d'Etat chargé de la réforme régionale, déclarait lors d'une conférence de presse :

« C'est (la régionalisation) une question politique, mais ce n'est pas une option fondamentale du régime ».

Le même Jeanneney, interrogé le 8 mars par un journaliste de l'O.R.T.F. sur l'importance de la consultation, expliquait que « c'est au général de Gaulle lui-même, qui le dira, de préciser s'il se sent désavoué par une majorité de NON ou référendum ».

Tout a donc été entrepris, au niveau le plus élevé, d'abord pour que le projet de régionalisation soit en partie vidé de sa substance, puis pour que le Président de la République considère la régionalisation comme une affaire secondaire ne l'engageant pas véritablement, et enfin pour que les électeurs qui ont justifié soutenu la majorité ne se sentent pas encouragés à voter OUI.

Empêcher les ralliements

Et les adversaires de la majorité qui, partisans de la régionalisation, seraient tentés de voter OUI ? Là encore, Jean-Marcel Jeanneney veille au grain. Dans la même émission de l'O.R.T.F. (8 mars), il a terminé ainsi son propos :

« Cette réforme du Sénat et des régions ne constitue pas une « option fondamentale » comme pouvait l'être la Constitution de 1958 ou l'élection au suffrage universel du Président de la République. Toutefois, chaque fois qu'il y a approbation par le peuple, il y a confirmation du régime. L'intention rejoint celle qu'exprimait Robert Poincaré, secrétaire général de l'I.D.R., sur les antennes d'Europe

POINTS DE REPÈRE

n° 1, selon lequel le prochain référendum, de même que les précédents, « est inévitablement une question de confiance » (au régime).

Ainsi, pour le ministre d'Etat chargé de la réforme régionale, comme pour le secrétaire général du parti de la majorité, la régionalisation n'est qu'une « réforme ». Mais si vous l'approuvez, sachez que vous approuvez du même coup le régime dans son ensemble !

On ne saurait faire mieux à la fois pour désintéresser de la réforme les partisans du régime, et pour ancrer ses adversaires dans le NON, (même si, sur le sujet précis de la régionalisation, ils avaient envie de lui apporter une approbation.

« Ou'ils restent en prison ! »

Il n'est pas jusqu'au ministère de la Justice où le complot jacobin ne possède pas des ramifications.

Une personnalité bretonne, membre de la majorité, expliquait à un haut fonctionnaire de ce ministère, qu'une mise en liberté provisoire, un mois avant le référendum, des Bretons emprisonnés, serait du meilleur effet pour l'issue de celui-ci. Elle s'entendit répondre :

— En ce cas, qu'ils restent en prison !

— Même ceux contre qui pèsent les charges les moins lourdes ?

— Tous !

Ainsi, un certain nombre d'électeurs bretons tentés par le OUI seront-ils détournés de cette tentation.

• TARIF PREFERENTIEL AUX INDUSTRIELS POUR L'ELECTRICITE

Le ministre de l'Economie, le ministre de l'Industrie et les ministres du Plan et de l'Aménagement du Territoire ont signé la circulaire fixant la modalité de l'aide au développement industriel de la Bretagne en faveur des consommateurs d'électricité en haute tension.

• AUTONOMIE LOCALE

Jadis norvégiennes aux époux Vikings, puis danoises, les îles Féroé bénéficient d'un statut d'autonomie locale, rappelle « Sciences et voyages » ; elles ont un drapeau, une langue, un gouvernement, pas de service militaire pour les garçons mais elles dépendent du Danemark en ce qui concerne la Justice, l'Instruction publique, la police, les affaires extérieures, la sécurité sociale et l'Eglise. Mais, précise la revue, certains habitants souhaitent une liberté plus grande (le parti autonomiste féroïen compte deux députés au Løgting).

• RALLYE FEMININ A PONTIVY

M. Louis Robic organise, sous le patronage de la société Shell et avec la participation du Syndicat d'initiative, un rallye exclusivement féminin le 15 mai dans la région de Pontivy. Armor apportera son concours à cette manifestation.

• LES DAMNES DE LA TERRE

Dans « France-Soir » du 9 janvier 1969, on pouvait trouver ce qui suit :

« Ce que les Bretons ne veulent plus lire : Annonce parue dans « L'Agriculteur de l'Aisne » du 4 janvier. Nous vous demandons de faire connaître avant le 8 janvier 1969 au syndicat betteravier, boîte postale 30 à Laon, vos besoins approximatifs en main-d'œuvre (...). Préciser la catégorie : Bretons, Belges, Italiens, Espagnols, Portugais, Marocains !!! »

• DES CANDIDATS A GOGO

Voilà quelques semaines, s'est déroulé à Saint-Brieuc, un concours pour le recrutement de 15 employés à la sécurité sociale. Il y avait 500 candidats. Et parmi eux des hommes et des femmes mariés. Ce qui prouve combien reste aigu le problème de l'emploi en Bretagne, combien est urgente aussi la relance de la décentralisation.

Dans un hôpital des Côtes-du-Nord, concours pour le recrutement d'un secrétaire ; 48 candidates.

• D'UNE BRETAGNE A L'AUTRE

Les liaisons aériennes entre Londres et l'île de Jersey, d'une part, Quimper, Saint-Brieuc et Dinard, d'autre part, sont assurées, cette année, par la compagnie British United Island Airways (B.U.I.A.) avec deux vols hebdomadaires entre Londres et Quimper et Jersey et Quimper (du 1^{er} avril au 31 octobre), un vol hebdomadaire entre Jersey et Saint-Brieuc (31 mai au 28 septembre), un vol quotidien entre Jersey et Saint-Brieuc (du 31 mai au 28 septembre) et un vol quotidien entre Jersey et Dinard (du 31 mai au 28 septembre). Ils seront effectués par des appareils « Dart Herald », d'une capacité de 50 places.

• LE REVEIL DES ARTISANS

Justicé, l'artisanat était l'enfant chéri de l'économie bretonne. Il se réveille, écrasé souvent par le poids d'une lourde fiscalité : « Le matin, je n'ose plus regarder le facteur, dit un photographe. Je me dis : Quelle enveloppe va-t-il encore m'apporter ? Quelle note aurai-je encore à payer ? Et un menuisier fort au courant de l'économie : « Il faudrait aider l'artisan. Si chaque artisan breton pouvait prendre un compagnon de plus, ce ferait plusieurs dizaines de milliers d'emplois ». C'est-à-dire l'équivalent de plusieurs usines Citroën ».

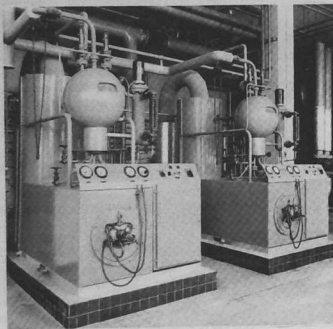
« Comme les Bretons, les Irlandais sont des Celtes. Comme les Bretons, les Irlandais se sont répandus à travers l'univers. Ils sont quatre millions d'Irlandais dans leur île, mais rien qu'aux U.S.A., les Américains d'origine irlandaise sont plus de 30 millions.

Il y a un peu plus d'un siècle, chassé par la cruche de la faim, l'émigré de Kennedy lui aussi, avait traversé l'Atlantique. Sur les côtes grises du Massachusetts, l'histoire l'attendait, lui et les siens.

E. de Saint-Sauveur.

**A votre disposition
dans votre région
des techniques* et un service
réputés dans le monde entier**

Quels que soient les dimensions et les besoins de votre entreprise, l'une ou l'autre des productions Babcock-Atlantique l'intéresse et contribuera à son expansion. En choisissant du matériel Babcock-Atlantique, vous profiterez de la haute technicité et de la longue expérience d'une firme habituée à résoudre les problèmes industriels les plus complexes dans tous les pays. Et vous bénéficierez sur place, à tout moment, de l'assistance technique que, seule, une grande société peut offrir. Babcock-Atlantique est présent dans votre région. Une équipe d'ingénieurs et de techniciens s'y tient à votre disposition pour vous renseigner et vous conseiller, pour installer, mettre en service et entretenir les matériels Babcock-Atlantique. En chaque circonstance, nos responsables régionaux mettront tout en œuvre pour que vous soyez un client satisfait.



- Chaudières à vapeur et à eau chaude,
- Chaudières de récupération et de régénération,
- Parcs à hydrocarbures,
- Froid industriel,
- Matériels de sucreries,
- Chaudière lourde,
- Energie nucléaire,
- Chaînes de récupération pour tous procédés industriels,
- Matériels de raffineries de pétrole,
- Broyeurs et grilles mécaniques,
- Brûleurs et foyers spéciaux,
- Transport de gaz liquéfiés,
- Manutention et levage.



BABCOCK-ATLANTIQUE

SIÈGE SOCIAL
48, rue La Boétie - Paris 8^e
Tél. : 256.68.00
Telex : 29.027

AGENCES

- 33 - Bordeaux-Bègles - 77, rue Anatole-France - Tél. : 91.90.57
- 59 - Lille - 4, Place du Maréchal-Leclerc - Tél. : 57.64.93
- 69 - Lyon - 101, bd des Belges - Tél. : 24.31.98
- 13 - Marseille - 27, rue Jean-Rameau - Tél. : 42.63.49
- 34 - Montpellier - 35, rue Ernest-Michel - Tél. : 92.37.60
- 54 - Nancy - 47, rue Henri-Poincaré - Tél. : 52.64.09
- 75 - Paris 8^e - 48, rue La Boétie - Tél. : 256.68.00
- 35 - Rennes-La Mézière (Montgerval) - Tél. : 122 et 125 La Mézière
- 76 - Rouen - 46, Rampe Beauvoisine - Tél. : 71.98.23

USINES

- 93 - La Courneuve
- 44 - Saint-Nazaire
- 93 - Saint-Denis
- 50 - Cherbourg (S.C.C.)
- 08 - Virgine-aux-Bois (Ets Ricat)

les grands problèmes les grands

La Bretagne devant le referendum



par
Morvan Duhamel

Un OUI de raison

Toutefois, lorsqu'on replace le texte qui nous est soumis dans le cadre de notre époque et de la conjoncture politique, les arguments ne manquent pas en faveur d'une approbation raisonnée.

C'est la première fois qu'un projet de loi est présenté comme destiné à rompre la centralisation politique, administrative et économique « multiséculaire » de la France. Même imparfait, même trop limité dans ses objectifs, ce projet constitue donc un événement historique. Les jacobins ne s'y sont pas trompés, qui ont entrepris ouvertement ou par des moyens obliques de s'y opposer, puis de le vider en partie de sa substance, et qui, même aujourd'hui, ne désespèrent pas de le voir repousser par le corps électoral.

Parmi ceux qui se dressent contre la réforme en raison de sa timidité, ne reconnaît-on pas d'ailleurs des hommes connus naguère pour leur hostilité à toute régionalisation ? Ils n'osent pas se battre ouvertement sous les couleurs du jacobinisme parce qu'ils savent que leur audience en serait affaiblie, mais ils se gardent de suggérer des amendements précis, de déposer un contre-projet plus audacieux, de faire campagne pour une régionalisation plus poussée. Si le texte actuel était rejeté, il ne faudrait pas compter sur eux pour qu'une nouvelle proposition de régionalisation voie jamais le jour.

Le comble serait donc de voir des régionalistes convaincus déposer dans l'urne, le 27 avril, un bulletin identique à celui des jacobins avoués ou cachés. A considérer certaines positions récemment prises, telle est pourtant l'absurdité vers laquelle on s'achemine, comme si bon nombre de nos compatriotes se sentaient incapables de dominer leurs réactions épidermiques et de faire appel au bon sens. Mais quand donc la politique a-t-elle jamais satisfait les contemporains !

La régionalisation telle qu'elle nous est proposée pêche assurément par son insuffisance. Or, peut-on

La Bretagne est plus intéressée que toute autre région par le référendum. YA ? NANN ? D'excellents Bretons vont voter OUI, estimant qu'il y a progrès. Des Bretons non moins excellents vont voter NON, jugeant le progrès trop timide. De toute manière, pour la Bretagne, l'important est que ce référendum ne soit pas une occasion de division. Nous mettons tant de passion à défendre nos points de vue qu'il en résulte parfois des déchirements redoutables. Néanmoins, c'est dans le respect des positions opposées que la consultation doit intervenir.

Pas d'adhésion enthousiaste

Certains observateurs se montrent surpris de ne pas voir les Bretons manifester un vif enthousiasme pour la réforme régionale proposée. Les réactions mitigées, voire hostiles, qu'elle a suscitées parmi eux s'expliquent pourtant aisément.

En premier lieu, trop d'espoirs éveillés ces derniers mois ont été déçus : élection des conseillers régionaux au suffrage universel, exécutif nommé par le Conseil régional, promotion de la langue et de la culture bretonnes, décentralisation de l'Université et de l'O.R.T.F., respect des limites historiques de la région — tout cela, un moment évoqué. D'où des mouvements de dépit.

En second lieu, le gouvernement qui propose cette régionalisation passablement édulcorée est celui-là même qui a jeté en prison, dans des conditions qui ne lui font pas honneur, plusieurs dizaines de Bretons animés précisément d'ardents sentiments régionalistes. Certes, ces militants s'étaient exprimés de façon un peu fracassante, mais n'est-ce pas là, hélas !, pratique courante à notre époque ?

Ce qui choque également, c'est que de tous les adeptes de semblable pratique, les Bretons soient les seuls à avoir encouru une telle rigueur, et que personne ne s'en étonne, comme si une discrimination à leur endroit était chose normale...

Ainsi s'explique que même parmi les milieux régionalistes de Bretagne, le projet de réforme ne rencontre pas une adhésion enthousiaste.

la considérer autrement que comme une étape sur une route où la France s'est engagée depuis une vingtaine d'années, sans d'ailleurs qu'elle s'en soit bien doutée ?

Cette route est jalonnée par la création des comités régionaux d'expansion économique, puis par leur reconnaissance, par la délimitation des régions, par la remise en place des préfets régionaux, par l'institution des C.O.D.E.R. Après les conseils régionaux proposés aujourd'hui, la progression continuera sans nul doute, par exemple avec l'élection des conseillers au suffrage universel, l'extension de leurs moyens et de leurs pouvoirs, le redécoupage de certaines régions (dont la nôtre), le remplacement des préfets régionaux par des exécutifs procédant directement des régions, etc. Refuser l'étape actuelle du fait de ses imperfections ne risque-t-il pas d'arrêter, à tout le moins de ralentir la marche à la région maîtresse de son destin ?

C'est cette idée de progression, étape par étape, qui n'est pas encore clairement perçue par tous, ou qui ne satisfait pas les impatientes rêvant de mutations brusques et glorieuses. La politique n'a pourtant que faire du romantisme. Pour qui possède quelques notions d'histoire, il est clair que les évolutions bien conduites ont toujours été plus profitables aux peuples que les révolutions.

En 1929, Pierre Laval proposa les premières assurances sociales en France. Allait-on les refuser en

raison de leur aspect trop partiel, ou bien parce que c'était Laval qui les défendait ? Non, on les accepta. Puis, d'améliorations en améliorations, on en est venu à couvrir toutes les catégories sociales par un système de protection certes encore imparfait, mais dont chacun apprécie néanmoins les bienfaits. Or ce système tel que nous le connaissons aujourd'hui constituait, en 1929, une novation trop importante pour être instaurée d'un coup. Les syndicats n'étaient pas prêts à assumer de si lourdes responsabilités, ni les patrons à supporter de telles charges. On a donc eu raison de procéder par étapes, et sans doute ne sommes-nous d'ailleurs pas encore à la dernière...

Maintenir l'unité bretonne

De même en va-t-il pour la réforme régionale. Pas plus la Bretagne qu'aucune autre région ne serait capable, aujourd'hui, d'assumer elle-même pleinement son destin. Des siècles de centralisation, d'habitudes malsaines, d'écrémage des élites... ne peuvent pas être abolis d'un coup.

Preons donc le 27 avril ce qui passera à portée de notre main et, dès le lendemain, dans l'unité bretonne maintenue, engageons de nouveaux combats pour de nouvelles conquêtes.

Morvan DUHAMEL.

Ne risquez plus de voir
détruits en quelques instants

vos bureaux, usines ou domiciles privés

En effet, chaque année une part importante de notre patrimoine national est détruit par le feu (500 millions de francs en 1967). Or, une fabrication arrêtée, c'est trop souvent le risque de voir la main-d'œuvre spécialisée, temporairement sans emploi, se reclasser ailleurs ; c'est également la crainte de voir vos Concurrents profiter de cette situation pour s'introduire chez vos Clients.

Votre Service de Sécurité sait que l'importance du feu dépend du répertoire qu'on lui laisse pour accomplir son œuvre. A la première seconde, on éteint un feu avec un verre d'eau, ensuite avec un seau, après...

Il est indéniable que même le particulier pour qu'il intervienne efficacement sur un début d'incendie, doit avoir à sa disposition un extincteur d'une grande facilité d'emploi.

L'étude des techniques de lutte contre l'incendie nous a permis de nous rendre compte que nombre de sinistres peuvent être évités à peu de frais.

Nous avons pensé vous rendre service en prenant contact avec une importante Société de Matériel d'Incendie qui possède, outre un matériel de qualité appuyé par un Service « Après-Vente » à caractère national, un Service de Prévention qui pourra étudier avec vous l'ensemble de vos risques. Si des problèmes de protection contre l'incendie vous préoccupent, nous pourrions les envisager ensemble avec un collaborateur de cette Société.

Automobile

Incendie - Vol
Responsabilité civile

Transports - Grèves et émeutes

Il est possible bien souvent de réduire dans de notables proportions le montant de votre budget « Assurances », grâce à une étude approfondie des risques et aux Conseils de prévention que sont en mesure de vous donner nos Techniciens spécialistes de ces problèmes en matière d'Assurances Incendie et Responsabilité civile.

Cabinet G. BLANC-DREVETTE

Société Anonyme au Capital de 300 000 F

Assureur-Conseil

34, rue de Liège, PARIS (8^e)

Tél. 367.46.44 et 36.94.41

Gérard FOURTANÉ P. D. G.

Membres des Cadres Bretons
de la Région Parisienne

le dossier du mois le dossier du mois le dossier

YA ? NANN ?

UN REFERENDUM POUR DEUX PROJETS

UNE RÉFORME POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE

Une interview exclusive d'Olivier Guichard
recueillie par Jeannine Caillé

Le 27 avril, les citoyens sont appelés à se prononcer sur un projet de réforme qui concerne d'une part le Sénat, d'autre part les institutions régionales. Dans ce "dossier", nous avons voulu accueillir essentiellement ce qui concerne les régions. On lira, ci-dessous l'interview exclusive qu'Olivier Guichard, ministre chargé de l'aménagement du territoire, a accordée à ARMOR, et quelques opinions exprimées en toute liberté, notamment celles de MM. André Motte, Albinus, Bihaut, Charlefontaine...

Question. — Que pensez-vous de la migration des régions de « l'Ouest », singulièrement de la Bretagne ?
Réponse. — 10 000 personnes, en 1962. Cette migration est fortement tombée en 1967.

Question. — Pour quelle raison ?
Réponse. — Implantation d'industries, fixation de la main-d'œuvre. Rennes prend une grande expansion, et on ne peut omettre le développement de Brest (ces deux villes ont une vocation électronique), ni le développement rapide de Nantes-Saint-Nazaire. Les deux axes de communication Nord-Sud envisagés avant 1975 apporteront à la Bretagne un grand changement, sans compter l'axe central Rennes-Châteaulin.

Je fais remarquer que, s'agissant de la Bretagne, le transfert à Lannion, du Centre d'Études des Télécommunications a suscité la venue de plusieurs entreprises importantes d'électronique et de télécommunications.

Une décision de transfert à Rennes de trois écoles de télécommunications confirme, s'il en était besoin, la vocation de la Bretagne à l'électronique professionnelle. Comme je l'ai dit à l'Assemblée nationale, le 11 décembre 1968 : « La volonté d'expansion économique constitue un trait caractéristique de notre deuxième moitié du XX^e siècle par opposition aux attitudes de repliement de la génération précédente ».

Ces régions peuvent être le cadre de la déconcentration et de la décentralisation.

LA RÉFORME :
VERS UN ÉQUILIBRE NOUVEAU

Question. — Que pensez-vous de la réforme régionale ?

Réponse. — C'est une réforme politique et économique pouvant réaliser un équilibre nouveau, affirmer des vocations particulières dans le cadre d'une planification et d'un nouvel aménagement du Territoire ; c'est un facteur d'équilibre.

Mais il ne faut pas ébranler la solidarité nationale : celle-ci doit unir les régions fortes et les régions faibles. La réforme créera des collectivités nouvelles possédant institutions représentatives et budget, naturellement, qui seront à même de réaliser leurs équipements. Des budgets annuels fixeront l'exécution de ces programmes. Des consultations ont été organisées par les Préfets de région. Une au niveau départemental (Conseil général), l'autre au niveau régional dont tous les organismes sont représentés dans les C.O.D.E.R.

Question. — Êtes-vous partisan des grandes régions ?

Réponse. — La Bretagne et l'Aquitaine considèrent les dimensions actuelles.



les acceptables (N.D.L.R. en ce qui concerne la Bretagne, ce point de vue est loin d'être général) ; cependant, si l'on veut chiffrer, l'on peut voir que 88 % de consultants vont dans le sens d'un agrandissement des régions.

Question. — Quels sont les domaines les plus souvent cités d'après vos consultations, sur le problème de l'aménagement régional ?

Réponse. — Les hôpitaux, les routes, l'infrastructure rurale et l'enseignement supérieur.

LES RESSOURCES FINANCIERES DES REGIONS

Question. — Et les moyens financiers ?

Réponse. — 80 % des avis ont abordé ce thème. Cependant, la plupart des organismes généraux consultés n'ont émis que des vœux généraux, par exemple : fiscalité régionale autonome.

C'est ainsi que, sur l'origine des ressources financières de la région, 47 % sont pour la fiscalité régionale autonome, 46 % émettent l'avis de la nécessité d'emprunts régionaux, 40 % soulignent le rôle indispensable des subventions de l'Etat.

Certes, les pourcentages les plus favorables demandent une fiscalité régionale autonome.

Les régions auront un budget en recettes et en dépenses en fonction des tâches qu'elles auront à exécuter. Si l'insiste, comme je l'ai fait à l'Assemblée nationale le 11 décembre 1968, sur la question financière, c'est-à-dire plus exactement sur le financement des dépenses de la région, c'est que obligatoirement, pour que cette réforme se fasse, il faut bien avant tout savoir quelles en seront les modalités financières.

Question. — Et les organismes représentatifs ?

Réponse. — Cette représentation, après consultation minutieuse, donne pour la composition du Conseil régional, 96 % des avis estimant que l'Assemblée ou les assemblées régionales doivent comprendre à la fois des élus du sol, et des élus ou des représentants des activités économiques et professionnelles.

Les Chambres de Commerce et d'Industrie, les Chambres de Métiers, sont plus favorables à l'assemblée unique, alors qu'une légère majorité des Conseils généraux est favorable à l'existence de deux assemblées et, avec eux, la majorité des syndicats ouvriers.

Question. — Et l'administration de la Région ?

Réponse. — Un seul exécutif régional, de préférence assuré par le Préfet de la Région.

L'AIDE A LA DECENTRALISATION

Question. — En somme, le gros problème, si nous comprenons bien, est le financement de la décentralisation ?

Réponse. — Bien sûr ! Et c'est pourquoi dès 1967 a été institué un système de l'aide à la décentralisation analogue au système de décentralisation industrielle, celui-ci plus restreint dans son champ d'application.

C'est pourquoi en Bretagne, entre autres, ont été cherchées des métropoles d'équilibre comme Nantes-Saint-Nazaire et Rennes, avec la décentrali-

Olivier Guichard

1963 : Délégué à l'Aménagement du Territoire et à l'action régionale.
1967 : Député de Loire-Atlantique.
1967 : Ministre de l'Industrie.
1968 : Ministre délégué auprès du premier Ministre chargé du plan et de l'aménagement du territoire.
1968 : Député de Loire-Atlantique.
1968 : Ministre délégué auprès du premier Ministre chargé du plan et de l'aménagement du territoire.
Maire de Nées (Girlande).
Médaille militaire, Croix de guerre, Chevalier de la Légion d'honneur.

sation des usines Citroën, créatrice de nouveaux emplois. Brest, enfin, a la vocation maritime accélérée avec la création très proche et déjà en cours d'un important port pétrolier.

Il faut parler aussi d'une opération moins spectaculaire pour le public, mais fort importante : le transfert à Lannion du Centre d'Etudes de Télécommunications amené avec elle plusieurs entreprises importantes d'électronique ou de télécommunications.

Enfin, pour revenir à Rennes, l'implantation de trois écoles supérieures de télécommunications confirme la vocation de la Bretagne à l'électronique professionnelle.

Question. — Cela dit, quelles sont les régions qui, à l'heure actuelle, font montre de très grand dynamisme ?

Réponse. — Progression de l'Ouest, assurément. L'ensemble des rapports et des consultations montre, en effet, que l'ensemble de l'Ouest de la France : Basse-Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Centre, Poitou, Charentes, Limousin, Auvergne, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc, fait preuve d'un dynamisme nouveau, probablement supérieur à celui du reste du pays. Depuis 1962, la consommation électrique des régions de l'Ouest a progressé de près de 30 %, plus vite que la moyenne nationale qui s'est élevée de 20 %. Je vous renvoie là à l'annexe de la loi des finances sur la régionalisation du budget d'équipement pour 1969 et aménagement du Territoire.

Mais l'essor de la province est étroitement lié à la création de nouvelles liaisons : trafic aérien, autoroutes, S.N.C.F., l'aérodrome de Nantes, en outre, s'est énormément développé.

Question. — Et le tourisme ?

Réponse. — Justement, je dois dire que certaines formes de tourisme se multiplient, tel le camping, par exemple. Les principales bénéficiaires en sont les neuf régions du Sud et la Bretagne. Ses nombreuses et belles plages sont un sûr atout.

En Bretagne, je dois dire que priorité absolue par les moyens de communications (équipement routier et télécommunications).

Réalisation d'un programme global d'aménagement des liaisons routières concernant, d'une part, le réseau primaire essentiel, et d'autre part, les liaisons rapides entre l'Ouest et la région parisienne : c'est une condition essentielle pour accélérer l'urbanisation et l'industrialisation de la Bre-

gne pour adapter mieux son agriculture. Il faut penser aussi, dans ce domaine, à la valorisation de la production porcine.

Question. — Il a été question, croyons-nous, de créer des parcs nationaux ?

Réponse. — C'est exact. Ainsi, pour la Bretagne, est en cours d'installation, grâce à l'action conjuguée du Conseil général et de l'Etat, un centre de techniques et traditions locales, aménagé dans un ensemble de maisons renaissances de l'île d'Ouessant. Dans les Monts d'Arée, un centre l'accueil et un musée de plein air sont en fin d'aménagement.

PARIS ET LA REGION

Question. — Quelle est la position de la région par rapport à Paris ?

Réponse. — Il est certain que la ceinture extérieure de la région parisienne, comme la Bretagne, les pays de la Loire, Poitou, Charentes, Limousin, Auvergne, par exemple, se trouvant à une très grande distance de Paris, souffrent de cet éloignement qui ne peut s'empêcher que par l'amélioration des communications.

Toutefois, les matières premières introduites ou échangées par voie maritime font que la façade atlantique retrouve son importance ancienne et devient une zone d'échange et de transit, ce qui peut, par la suite, avec le cabotage, donner à nouveau aux ports bretons, si multiples, une importance perdue et ainsi fournir à une fixation de main-d'œuvre.

Question. — Tout cela représente un programme énorme...

Réponse. — En effet, depuis 1960, nous sommes rentrés dans la réalisation. La région a commencé à prendre vie. La création du C.O.D.E.R. a renforcé la prise de conscience des problèmes régionaux, très étouffés par la centralisation excessive de Paris.

UN DECLIN ENRAYE

Question. — Et le plan humain ?

Réponse. — Nous y avons longuement pensé. Il fallait demander l'adhésion de chacun à l'idée strictement régionale. Compte tenu du fait que l'on touche aux habitudes des hommes, à leur condition de vie en commun, le gouvernement a organisé une vaste consultation permettant ainsi de connaître le sentiment propre des régions sur les principaux problèmes de leur avenir.

En dehors de cela, divers ministères sont en cause et travaillent à la réalisation de ce plan : ministères des Postes et Télécommunications, ministère de l'Équipement et organismes interministériels (O.R.E.A.M.) travaillent à la réalisation de schémas partiels, soit sectoriels, soit géographiques.

Dès 1968, des schémas directeurs sont sortis pour les aires métropolitaines (télécommunications, informatiques, liaisons routières, voies navigables, bases aériennes) ; certains sont mis en chantier, d'autres élaborés. Pour le cas particulier de la Bretagne, le déclin de cette région, que beaucoup voyaient, est non seulement enravé, mais l'effort entrepris pour doter les

régions de l'Ouest d'une économie réelle porte déjà ses fruits et un résultat certain à court terme.

Il faut noter pour la première fois un fait nouveau : le fléchissement de l'augmentation de la population parisienne.

LA COHESION NATIONALE EST-ELLE MENACÉE ?

Question. — Certains craignent que la réforme régionale ne remette en cause la cohésion nationale ?

Réponse. — Les avis sont partagés ; en effet, certains souhaitent un Etat fédéral, d'autres trouvent que cette réforme précipite l'éclatement du pays. Je voudrais citer en extenso un passage de mon discours à l'Assemblée nationale du 11 décembre 1968.

« Nos structures administratives perdent de leur efficacité chaque année du fait de la « centralisation » et ne peuvent plus faire face aux problèmes d'une société moderne. C'est pourquoi la régionalisation a été entreprise. Un système aussi centralisé que le nôtre ne est arrivé à un stade d'anonymat et d'irresponsabilité qui ne permet plus la participation des citoyens.

Bien sûr les moyens modernes de communications et de prise de décisions pourraient permettre au prix de bien des transformations une meilleure efficacité de la machine administrative.

« Huxley dans le « Meilleur des mondes » et G. Orwell dans « 1984 » (ce n'est pas loin) et certains livres actuels nous ont décrit de telles sociétés, efficaces, aséptisées, où les décisions sont prises par quelque-uns, éclairés par des machines, face à des multitudes satisfaites et passives, mais non participantes. Est-ce cette société que nous voulons ?

Durant les deux mois de septembre et d'octobre, pendant lesquels s'est poursuivie la consultation, je pensais parfois que des milliers d'organisations qui constituent au fond la trame profonde de notre vie nationale, réfléchissaient en même temps, sur ce que pourrait être nos futures structures régionales, et j'avais le sentiment que cette même attention, cette même bonne volonté, ce même sérieux, pouvaient s'appliquer aux problèmes de la vie quotidienne, déboucher sur des décisions, en un mot mériter le beau nom de participation. Après cent cinquante ans de centralisation, jadis nécessaire, devenue abusive, ceci ne peut que renforcer l'unité nationale, cette unité nationale, je le redis, que les abus de la centralisation, j'en suis persuadé, mettraient demain en péril.

FEDERALISME... REGIONALISME...

Question. — Et le fédéralisme ?

Réponse. — Je pense que là, on veut aller trop loin car je crois qu'aujourd'hui, dans quelques années nous serions dans une situation encore plus difficile. Il faut donc être clair et bien poser le problème. Il ne s'agit pas de faire table rase de tout ce qui existe et nous mettrons bien des années à nous reconstruire.

Question. — La région devient-elle une réalité ?



« Depuis 1962, la situation de travail s'est plutôt dégradée... »

(Photo A. Fleury - A.M.F.)

Réponse. — Il ne faut pas perdre des années d'effort de planification et d'aménagement du territoire : dix ans d'approche successifs ont fait de la région presque une réalité.

Question. — Etait-ce, selon vous, nécessaire dans les faits et dans les esprits ?

Réponse. — Je crois que cette régionalisation était latente depuis fort longtemps et que le plan d'aménagement du territoire a polarisé les esprits. D'autre part, il ne semble pas que nous ayons débattu de ce problème : celui de l'emploi.

Depuis 1962, la situation du travail s'est plutôt dégradée. Les régions ont été diversement affectées par cette crise relative. Dans l'Ouest et surtout le Nord-Ouest, une forte main-d'œuvre jeune et peu formée est difficilement absorbée du fait de l'industrialisation insuffisante. Le problème consiste donc à offrir d'autres débouchés que l'agriculture, sinon elle émigrera. C'est par de nouvelles implantations d'industries que, en Bretagne, entre autres, elle se fixera.

Enfin, le relèvement général du taux des primes est intervenu au mois d'octobre 1967. Une attention particulière a été portée sur la Bretagne, en particulier sur Brest qui doit constituer un centre de développement industriel et tertiaire pour l'extrême-Ouest de la région.

A Rennes, ont été décentralisés trois établissements d'enseignement supérieur : l'École militaire supérieure technique des Transmissions de l'armée de terre, l'École supérieure d'électricité et l'École nationale supérieure des Télécommunications. Il faut ajouter la création à Brest, d'une nouvelle Faculté des Sciences et la décentralisation du Centre national pour l'Exploitation des Océans (C.N.E.X.O.). Le potentiel scientifique de la Bretagne en sera considérablement amélioré ce qui ne peut que renforcer l'attrait de la région pour les entreprises.

Le ministère des Affaires étrangères a établi à Nantes un ensemble de services de gestion. Cela constitue les premiers éléments d'un ensemble admi-

nistratif comprenant le service des pensions et la direction de la dette publique.

Vous voyez que les implantations industrielles se développent rapidement vers cet Ouest qui souffrait, jusqu'à maintenant, d'une forte émigration sur Paris.

Question. — Cette nouvelle mise en place, quand comptez-vous la rendre effective ?

Réponse. — Beaucoup de choses ont été réalisées en 1968, telle l'infrastructure hydraulique renforçant le potentiel régional poussant à une modernisation profonde des méthodes d'exploitation agricole. Tout ce programme ne peut être que graduel, ainsi l'aménagement des marais côtiers de l'Ouest de la Bretagne à l'Aquitaine permettant, avec l'assainissement des terres, un élevage intensif.

D'autre part, la politique agricole tend de plus en plus à tenir compte des situations régionales.

UN SCHEMA OUVERT

Question. — Le Bretagne se tourne-t-elle largement vers l'Europe ?

Réponse. — En effet, et c'est pourquoi, pour elle de projets en cours vont lui permettre d'envisager l'avenir plus sereinement, notamment l'amélioration des communications et l'autoroute Paris-Brest.

Question. — Je pense, Monsieur le Ministre, que le plus important a été acquis à bâtons rompus, mais que cela justifie beaucoup d'effort...

Réponse. — Il est difficile de cerner le problème aussi rapidement. C'est un simple schéma qui contient beaucoup de réalisations achevées ou en cours. La Bretagne, très dynamique, peut beaucoup nous aider à le réaliser rapidement.

Jeanine CAILLE.

(N.D.L.R. — Notre collaboratrice Jeanine Caille, qui fut un des animateurs de la Résistance en France occupée, est nantaise ; elle a été vice-présidente du Conseil municipal de Paris et conseiller général de la Seine.)

Les bretons parlent aux bretons les bretons

Yves ALLAINMAT, maire de Lorient :

“ Non à l'abus de conscience ”

VOUS me dites : « Le thème de la rubrique « Les Bretons parlent aux Bretons sera la réforme régionale dans le référendum. Nous serions heureux de publier à cette occasion votre position : oui ou non, et pourquoi ? »

Mon cher Directeur, je vous répondrai tout d'abord que vous aussi vous posez mal la question car, s'agissant du référendum, vous ne parlez que de la réforme régionale du Sénat : au référendum, c'est sur la double réforme que nous aurons à nous prononcer et non pas seulement sur celle dont vous semblez vouloir faire le thème de votre rubrique.

Si nous parlons référendum, je vous dirai donc que je voterai « non » car il ne me paraît pas possible d'admettre que la totalité du corps électoral soit appelée à donner une seule réponse à ce qui fait, qu'on le veuille ou non, l'objet de deux questions importantes distinctes. Sans doute pense-t-on en haut lieu que l'opinion publique, peu sensibilisée sur le sort du Sénat, mais déjà séduite par l'idée de la régionalisation, « exécutera » le premier pour ne pas rejeter le principe de la seconde, mais il s'agirait là d'un abus de conscience contre lequel tout électeur soucieux d'une totale liberté de vote devrait protester. Or, tout électeur qui voudra voter pour la régionalisation, devra accepter une réforme du Sénat qu'il ne souhaite pas forcément. C'est à prendre, en bloc, ou à laisser. C'est sans doute astucieux, ce n'est pas honnête et pour moi ce sera donc non. Non pas non à la réforme du Sénat, ou non à la régionalisation, mais un non formel, catégorique, à l'abus de conscience.

Mais, même si la régionalisation faisait l'objet d'une question unique, croyez-vous qu'au point où nous en sommes il soit possible de répondre ? En ce qui me concerne, je pense que trois aspects du problème

sont essentiels : l'exécutif, les finances, le mode de désignation des conseillers régionaux.

— Si l'exécutif est étroitement dépendant du Pouvoir Central où sera la véritable décentralisation ?

— Si la Région, faute d'une équitable répartition des ressources existantes doit écraser ses contribuables sous le poids d'impôts qui s'ajoutent aux impôts d'Etat, ou ne rien faire, où sera l'intérêt d'une autonomie... honorifique ?

— Si le budget n'est pas voté par des représentants élus au suffrage universel, à quels marchandages ne donnera-t-il pas lieu ?

Alors, en l'absence de texte et en attendant que son examen attentif me permette de savoir où me mènerait la régionalisation proposée à mon suffrage, je puis vous dire qu'à cette question unique, je répondrais OUI à la régionalisation que je souhaite, NON à une régionalisation qui ne donnerait aucune auto-



nomie réelle à la Région. Mais, il y aura les deux questions et une seule réponse. Alors c'est NON. Un non de principe.

Et je ne veux tout de même pas pousser assez loin le mauvais esprit en pensant qu'une majorité de « non » serait la bienvenue : « ... Vous voyez bien que la France est heureuse telle qu'elle est... »

Y. ALLAINMAT,
Maire de Lorient.

Marcel BIBAULT, maire-adjoint de Nantes :

“ Égalité des chances, égalité des devoirs ”

LA REFORME REGIONALE dont on parle depuis si longtemps n'aura un sens que si les moyens, les responsabilités laissées à des hommes élus et responsables, permettent de donner à chacune des régions l'égalité des chances pour assurer son développement économique et social dans le cadre national, européen et planétaire.

Cette égalité des chances sera donnée par la mise en place des infrastructures : industrielles (voies de communication, de télécommunications), universitaires (enseignement primaire, secondaire, supérieur), de recherches (liés aux richesses de la mer, à l'agriculture, à l'industrie, de formation des adultes (professionnelle, permanente) et culturelle.



La région de Paris ne doit pas avoir le monopole du développement français

Nous devons prendre conscience qu'un monde nouveau se crée, un monde qu'il faut saisir, comprendre depuis l'homme au niveau de son village, de son quartier, l'homme pour qui la société doit être disponible. Nous devons préparer les structures de l'an 2000 compte tenu des richesses naturelles et en hommes de notre Région Ouest. Cette œuvre, pour sa réussite ne peut être que le résultat des efforts de toute une population y compris de la jeune génération intéressée au premier chef.

Mais quelle région ?

Quand on parle de limites administratives, il semble que chacun se voit placé dans une sorte de forteresse. Certes pour les études, pour les répartitions des crédits, pour les besoins de chacun des citoyens, des zones de responsabilités sont indispensables. Les limites d'aujourd'hui ne seront peut être pas valables demain. Nos régions de l'Ouest aux vastes horizons, au climat tempéré, soutenues par une « géographie humaine » n'ont pas les mêmes problèmes que les Alpes ou le Massif Central. Les limites d'aujourd'hui seront peut être demain profondément transformées par les nouvelles infrastructures que nous réaliserons. C'est ainsi qu'un axe de circulation rapide La Rochelle - Nantes - Rennes - Caen transformerait profondément les relations entre ces quatre grandes villes. Cependant un certain nombre d'impératifs doivent guider nos décisions :

— La survie de notre pays et de l'Europe occidentale ne sera assurée que par le rééquilibrage économique et social de nos régions. Paris doit devenir la métropole nationale et internationale et se dégarer de la puissance industrielle pour « l'éclairer » au profit d'une démographie mieux répartie.

— Les activités tertiaires économiques, sociales et culturelles, les services rares doivent trouver leur place dans les métropoles d'équilibre et jouer leur rôle entraînant, en liaison avec les entités urbaines importantes au profit d'une large région avec les zones d'incertitude qui laissent le choix aux populations concernées.

Dans un premier temps, il apparaissait logique de grouper ensemble les quatre départements bretons avec la Mayenne, le Maine-et-Loire, la Loire-Atlantique, la Vendée, une partie des Deux-Sèvres (1) — car il faudrait bien rectifier certaines limites départementales devenues anachroniques — Tours devenant le cœur d'une autre région allant du Mans à Poitiers. Dans un deuxième temps les deux régions se regroupent lorsque l'atout naturel que représente la Loire sera épuisé.

Où en sommes-nous ?

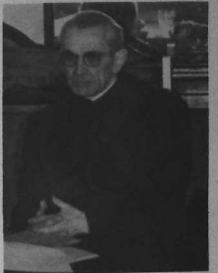
Actuellement un référendum est imposé. Concerné-t-il vraiment ce problème régional que nous avons tellement à cœur de résoudre dans un souci d'efficacité, de mieux être des hommes qui se veulent responsables et qui sont raisonnables. Je ne le pense pas pour autant qu'il était besoin de poser la question au pays qui a beaucoup d'autres soucis. Après la large enquête qui a fait l'objet de beaucoup de colloques, de réflexions sérieuses, c'était au Président de la République de formuler un avis et aux deux Chambres législatives de décider compte tenu des objectifs au sens large du terme, au sens d'une société à disposition de l'homme. Cela n'est ni vain, ni négligeable. (A suivre...)

Marcel BIBAULT,
Délégué régional C.G.C.,
Secrétaire de la CODER des Pays de Loire,
Adjoint au Maire de Nantes
(Expansion - Emploi - Formation professionnelle).

(1) La recherche des zones d'influence des grandes entités urbaines d'inégales superficies conduirait à 14 ou 15 régions dans l'immédiat, 8 à 10 dans 20 ans, le département (corrigé) conserve toute leur valeur à l'échelle humaine dans une société extrêmement « ordinarisée ».

Le Père CHARDRONNET :

“ La négation même du principe régional ”



COMMENT nous, Bretons, pourrions-nous accepter la réforme régionale que prétend proposer le Référendum ?

(1) Elle ne rend pas à la Bretagne ses limites historiques. Et, si nous, Bretons, nous acceptons le cadre régional dans lequel est proposée la réforme, ce sera donner à l'Etat un argument et lui permettre de dire que nous avons crié notre satisfaction de cette Bretagne-croûpon, à qui on a enlevé son ancienne capitale et ses plus belles industries. La Corse a compris qu'on ne pouvait se fier à l'assurance que le découpage régional n'était pas définitif. Rien de tel pour détruire une personnalité et en créer une nouvelle

que les cadres administratifs. Depuis douze ans, ils travaillent à détruire la Bretagne historique. Accepter plus longtemps le maintien de ce cadre conduira la Bretagne au désastre.

2) Cette prétendue régionalisation est un leurre :

Un seul homme, le préfet aura, avec des pouvoirs exorbitants, un rôle double et contradictoire : celui de chef de l'exécutif régional, et en tant que tel chargé de défendre les intérêts de la Région en face des empiètements éventuels du pouvoir central — et celui de commissaire du gouvernement chargé de défendre les intérêts du pouvoir central en face des ambitions régionales. Or, il est nommé par le gouvernement. Comment pourrait-il ne pas prendre les intérêts de ce pouvoir central, le jour où il y a conflit ? Il lui faudrait être un saint pour agir autrement. Dans ces conditions, d'avance, la région sera sacrifiée.

L'impôt reste chose de l'Etat et de ses hommes. Donc, toute somme ristournée à la Région ne le sera que selon le bon plaisir de l'Etat, qui pourra défaire demain ce qu'il a promis aujourd'hui ; et elle aura l'apparence d'aumône et non de droit, comme si l'argent n'était pas d'abord sorti de la poche des citoyens de la Région avant d'aboutir à la caisse de l'Etat. Avec un pareil système, l'établissement d'un budget régional sera toujours une construction précaire. La Région continuera à être traitée en mineure sous la tutelle de l'Etat. C'est la négation même du principe régional.

— Dans les lacunes allemandes, l'argent de l'impôt arrive d'abord à la Région qui en ristourne un pourcentage à l'Etat. Et c'était ainsi en Bretagne avant la Révolution. Les Etats de Bretagne votaient l'impôt et le percevaient ; ils votaient ensuite la part à verser à l'Etat. A l'époque, la Bretagne était majeure. Depuis la Révolution, elle est retombée en enfance ; et ce semblant de régionalisation n'est tend pas l'en faire sortir.

Joseph CHARDRONNET.

N. D. L. R. — Le R. P. Chardronnet est l'auteur d'une récente « Histoire de la Bretagne » aux Nouvelles Editions Latines.

« Nous avons confiance en la BRETAGNE. Elle est riche de courage et de ressources encore mal exploitées, d'horizons divers... Agriculture, Mer, Industrie, Recherche, Tourisme...
Tout cela est vital, mais nous avons besoin de VIGILANCE et de COHERENCE pour soutenir notre FDI, car nous savons combien l'avenir est dangereux, combien le temps est précieux, le moindre effort, le moindre courage, utiles, quand on lutte à contre-courant ».
Henri DUCASSOU.

André MORICE, sénateur-maire de Nantes :

« Un choix qui maintient un découpage arbitraire »



IL est incontestable que la « Régionalisation » avait fait naître de grandes espérances. La très vaste enquête à laquelle il fut procédé auprès de toutes les collectivités économiques et sociales avait souligné l'intérêt profond suscité par une décentralisation de pouvoirs permettant « aux régions de devenir ».

Nous étions, quant à nous, partisans de Grandes Régions, au niveau desquelles pourraient plus justement s'apprécier les perspectives d'évolution de chacune d'elles, et qui, en évitant les intérêts trop localisés, assureraient pleinement le développement des ressources régionales et pourraient ultérieurement s'intégrer — espérons-le toujours — dans l'ensemble européen.

Nous ne trouvions — loin s'en faut — ni le même avenir, ni le même intérêt, aux petites régions, formule sur laquelle s'est finalement porté le choix du Gouvernement. Nous regrettons d'autant plus ce choix qu'il maintiendra un découpage arbitraire de notre Bretagne et que, contre toute logique, contre l'Histoire, au mépris des évidences économiques les plus aveuglantes, Nantes et la Loire-Atlantique continueront d'en être administrativement séparés. Nous restons au surplus convaincus, sur un plan plus général, que la définition gouvernementale se traduira finalement par une amputation des compétences et des pouvoirs jus-

qu'ici exercés par les départements et les communes et par un accroissement démesuré des pouvoirs préfectoraux, ce qui fait qu'au lieu de la décentralisation souhaitée, nous connaîtrons une simple déconcentration du pouvoir central.

Quoi qu'il en soit, et aux termes mêmes de la Constitution — qui précise en son article 72, qu'à côté des départements et des communes « toute autre collectivité territoriale est créée par la loi » — il suffisait que les textes instituant la régionalisation fassent l'objet d'une discussion devant les assemblées — discussion d'ailleurs indispensable, on en conviendra, étant donné l'ampleur de ce problème.

Sans vouloir faire un procès d'intention, nous sommes donc conduits à penser que si le Gouvernement a pris la voie référendaire, c'est à la fois pour des raisons politiques et aussi, sans doute, pour confier aux régions des responsabilités impopulaires, telle celle de percevoir de nouveaux impôts.

C'est une raison politique qui a conduit à demander la suppression du pouvoir législatif du Sénat, lui enlevant la possibilité de défendre, par la loi, les intérêts majeurs de la Nation. C'est de plus une aventure que de confier à la seule Assemblée nationale l'approbation de lois traduisant les volontés gouvernementales qui, quels que soient les hommes, au pouvoir, peuvent profiter de l'assentiment d'une majorité complaisante.

Nous nous éloignerions des bases fondamentales de la démocratie en cautionnant un tel projet et nous enlèverions pour longtemps à la Bretagne, toute chance de reconstruire son unité historique au sein d'un grand Ouest armoricain groupé, selon notre désir, Bretagne et Pays de Loire en un ensemble économique plus équilibré et capable enfin d'assurer pleinement ses nouvelles destinées. Et ne pouvant approuver l'esprit qui, présentement, l'anime, nous répondrons « NON » au référendum afin de pouvoir repartir sur des bases plus saines et plus efficaces.

André MORICE,
Sénateur - Maire de Nantes,
Ancien Ministre.

Raymond MARCELLIN, maire de Vannes :

« Le dernier mot aux élus locaux »



SOUVENIR BRETON (Koun Breizh)

Le Souvenir Breton (1) précipite le maintien formel d'une Bretagne historique (cinq « départements ») sans y adjoindre ultérieurement, du consentement des habitants, certains districts sur les anciennes Marches (Avranchin, Mayennais, Craonnais, Maugeais, Tiffauges, Herbauge).

— La mise en place d'une hiérarchie administrative harmonieuse et équilibrée (communes, cantons, districts), le territoire étant administré par un Conseil Permanent, présidé par un représentant du Chef de l'Etat, travaillant en liaison, d'une part, avec une Assemblée du Territoire élue à l'échelon des districts (ou pays) au suffrage universel sur présentation des responsables des groupes professionnels, culturels, familiaux et économiques...;

d'autre part, d'un corps de services administratifs propres, dirigé par des secrétaires généraux et doté à tous les échelons de garanties statutaires à l'égard du pouvoir central, les principales mesures d'ordre public étant édictées par voie d'ordonnance sur le plan du territoire.

(1) 30, place des Lices, 35 - Rennes.

« ... Tout dépend de l'esprit dans lequel la loi sera rédigée. Il faut donner aux communes, soit par leurs moyens propres, soit par la coopération, la plus grande vitalité la plus grande somme d'activité possible et le plus de liberté, pour leur permettre de remplir tout leur devoir qui est de pourvoir aux besoins de leur population.

« C'est cette conciliation de la liberté et de l'efficacité qu'il faut réaliser au stade communal. La nouvelle loi devra être le point de départ d'un puissant mouvement qui portera les communes à perfectionner le réseau des équipements afin d'améliorer le bien-être de leurs administrés et de mettre à leur disposition tous les moyens de progrès culturel et de développement économique.

« Mais, bien entendu, cette nouvelle loi, pas plus que la loi de 1884 ou celle de 1890, ne sera le dernier mot de la législation municipale, puisqu'elle ne pourra être, elle aussi, qu'une étape, mais une étape qu'il nous est aujourd'hui nécessaire de franchir.

« J'ajoute qu'au cours des dernières semaines, je me suis efforcé d'orienter la réforme régionale de telle façon que les départements et les communes ne puissent que gagner au vaste mouvement de décentralisation et de déconcentration qui est proposé à l'ensemble du pays.

« C'est donc avec satisfaction que je puis confirmer à cette tribune que dans les futures structures régionales, la représentation des collectivités locales sera assurée, non seulement numériquement, grâce à la place prépondérante qui sera réservée aux élus territoriaux, mais encore qualitativement, puisque ces élus détiendront un droit de dernier mot en matière d'équipements et de finances, c'est-à-dire sur l'essentiel », a déclaré M. Raymond Marcellin, ministre de l'Intérieur, président du Conseil Général du Morbihan, maire de Vannes, au Congrès des maires de France.

Alain POHER,
président du Sénat :



LE NON DE LA CHANCE

Dans une lettre à notre directeur Yann Poilvet, le président du Sénat, Alain Poher, lui écrit :

« Ne croyez pas trop à la fausse « régionalisation » : avec le non, nous avons plus de chances en fait. Espérons qu'un jour le Sénat sera vraiment le grand Conseil des régions de France ».

AR SKOL
DRE LIZER
cours gratuit de
BRETON
par
correspondance
29 S Châteaulin

SOCIÉTÉ ARMORICAINE D'ENTREPRISES GÉNÉRALES

S. A. E. G.

(Anciens Etablissements GROLEAU)
Société Anonyme au Capital de 2 000 000 de F
Bureau à LORIENT, 12, rue Marie-Dorval
Bureau à PARIS, 9, bd des Italiens (2^e)

7, rue de Bernus, 56 - VANNES
Téléphone 66-22-90 et la suite

Entreprise Générale
Bâtiment et Travaux publics

Béton armé - Charpente - Menuiserie
Constructions industrialisées et préfabriquées

CHANTIER NAVAL - POINTE DES ÉMIGRÉS
GARDIENNAGE - RÉPARATIONS
CONSTRUCTION
Agent "NAUTI-LUX"
J^h MARY
31, Rue des Vénètes - 56 - VANNES
Téléphone 66-35-62

JEUX — JOUETS

BAMBI

4, place Lyautey
56 - VANNES — Tél. 66-33-85



even
lait, beurre,
yaourts,
fromages frais,
lait ribot.

Laiterie
de Ploudaniel



— 16 —

les livres témoins de ce temps les livres

"Féodalité ou démocratie"

Voulez-vous construire un lycée ?

Il est au Sahara des montagnes que fracasse l'érosion nocturne et que finit par enliser la couverture pierreuse de leurs propres débris. Ainsi, pour une part, de l'Administration française, autrefois exemplaire, unique et enviable, étouffée trop souvent aujourd'hui par la lourde chappe d'une toute-puissance grise et morose...
Quelqu'un en parle avec beaucoup de science et non moins de courage dans un livre qui fera date (1), René Mayer, 43 ans. Il ne manque pas de titres : Major d'une promotion spéciale de Polytechnique, Major de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, il a été tour à tour, directeur de la Construction en Algérie, chargé de mission aux Nations-Unies, premier collaborateur du Directeur de l'Aménagement et de l'Urbanisme. Actuellement, il est à la tête de l'Équipement dans la région Provence-Côte-d'Azur-Corse.

L'effarant marathon administratif

Tous les responsables connaissent les longs formulaires, les longs délais, les innombrables démarches que nécessite la construction d'une salle des fêtes, d'une mairie, d'une piscine et, communément, les élus sont transformés en frères quemandeurs démarchant avec rage et respect d'un bureau à un autre. René Mayer donne des exemples :

« Il s'écoule 258 semaines entre la délibération prise par un conseil municipal de créer une zone à urbaniser (Z.U.P.) et la sortie des premiers logements correspondants. En cas de difficultés, le temps peut être porté à sept ans ! »

Pour construire un lycée, il faut, selon une émission récente de Paris-Inter, 90 étapes successives avec 90 dossiers différents, dont 60 requièrent des signatures à Paris. Bien sûr, lorsque le dossier arrive à embouchure, les circonstances ont changé et le projet a perdu une grande partie de sa valeur initiale. René Mayer cite un fait qui restera classique. Dans la Z.U.P. d'Aix-en-Provence, le maire avait

fait des offres de vente aux propriétaires de terrains. Les prix furent supérieurs — de peu — aux estimations des Domaines, et il fut impossible d'acquiescer les terrains à l'amiable. Négociations. Procédure. La procédure s'étendit sur trois années, au terme desquelles la Cour d'Appel rendit son jugement. Les propriétaires, dans leur ensemble, demandaient 2 445 760 francs. Le juge foncier attribua un total d'indemnités s'élevant à 5 003 289 francs. L'auteur, pour conclure cette anecdote révélatrice, émet cette réflexion désabusée :

« La collectivité aura donc acquis après d'estimantes formalités ce qu'un homme d'affaires muni d'un carnet de chèques aurait obtenu trois ans plus tôt, deux fois moins cher... »

Un dossier en...
144 exemplaires !

Le maire d'une ville de Bretagne confiait récemment qu'il lui avait fallu constituer un dossier de lotissement à 144 exemplaires et, pour créer un Foyer de Jeunes, il fallait s'adresser en même temps à trois ministères différents, lesquels avaient inévitablement toutes les peines du monde à synchroniser leurs conseils et leurs directives. Et le maire d'un chef-lieu de canton n'a dû sa maison de retraite qu'à six années de patience et de démarches.

M. Mayer, tente bien sûr, de situer les responsabilités... le responsable

« c'est l'organisation centralisée, bureaucratique, hiérarchisée et sectorialisée surnommée pyramide ».

Mais derrière ce verdict schématique, et obscur pour les non-initiés, se dévoilent des culpabilités plus nombreuses et plus nuancées. Les élus eux-mêmes ne sont pas sans reproche, qui s'immocentent trop souvent en portant leurs accusations sur les « on », les « ils », les « puissants », les « directeurs » et qui, en même temps, comptent sur le jeu des influences.

« Les Français ont l'administration qu'ils méritent. Ce sont eux qui l'ont faite telle qu'elle est et on ne pourra la changer sans leur accord. »

Hobereaux
contre barons

L'auteur du livre ne ménage pas les fonctionnaires eux-mêmes. Il dénonce :

« les conflits où s'affrontent les hobereaux de province et les barons parisiens » et ceux qui « font se dresser dans l'agriculture contre l'équipement, le D.A.F.U. contre le D.A.T.A.R., les finances contre les dépensiers, chacune des directions du ministère des Finances contre

(1) « Féodalité ou Démocratie ». Pour une administration d'un style nouveau. Editions Arthaud.



LA MAISON DU CORSET

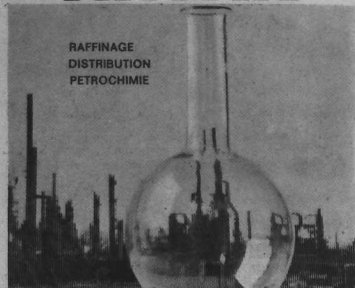
6, rue Etienne-Dolet

En plein centre de Brest, dans une ambiance détendue, un personnel compétent vous fera essayer les meilleurs marques de

GAINES ET SOUTIEN-GORGE
Dépositaire des marques Empreinte-Sigfort
Téléphone 44-28-64

ANTAR

RAFFINAGE
DISTRIBUTION
PETROCHIMIE



Ces trois mots résument l'ensemble des activités de la Société ANTAR-PETROLES DE L'ATLANTIQUE. A DONGES ANTAR a érigé un complexe de raffinage et de pétrochimie parmi les plus complets d'Europe. Près de RENNES, dans une région en constant développement, ANTAR a construit une antenne de DONGES : la raffinerie de VERN-sur-SEICHE. Mais ANTAR se doit de répondre à la demande croissante de l'industrie française. A VALENCIENNES, aux frontières de l'Europe, ANTAR construit une nouvelle raffinerie. S'adaptant constamment aux techniques les plus modernes de production et de commercialisation, ANTAR se tourne avec confiance vers l'avenir.

GARAGE — CARROSSERIE DEMEULE

169 bis, rue Jean-Jaurès
29 N - BREST — Téléphone 44-37-72

Entreprise Albert LARVOR & C^{ie}

10, RUE AMIRAL GUÉPRATTE

BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Téléphone : 44-25-27 - 44-67-61

29 - BREST

J. Y. LAOUENAN

ELECTRO-MÉNAGER - RADIO-TÉLÉVISION

32, rue Saint-Exupéry, BREST - Tél. 44-17-32

*

Dépositaire des marques Pathé Marconi
et Grundig Frimatic - Thermor et Bendix.

Assurances

J. LE FOUEST

2, rue Alain-Fournier
29 N - BREST — Téléphone 44-11-90

PENSEZ A VOS TRAVAUX INTERIEURS

CONSEILS — QUALITE

LA MAISON

Jean QUINQUIS et Cie

40, rue du Château, BREST — Téléphone 44.33.60

vous apportera le soleil dans la maison

— par son plus beau choix de —

PAPIERS PEINTS

des grands fabricants français et étrangers

Pensez à vos CADEAUX de COMMUNION

"Féodalité ou démocratie"

chacune des dix autres directions du même ministère.

Tant il est vrai que le lot des religions vieilles et sans âme est de voir naître en leur sein les sectes et les chapelles...

« les citoyens s'imaginent à tort que les fonctionnaires sont d'accord avec un système qui a eu ses mérites mais qui n'a plus ses justifications. »

Les fonctionnaires eux-mêmes ne sont pas d'accord. Voilà qui peut paraître singulier. Et qui pourtant, est vrai. Bien sûr, il existe des fonctionnaires hautains, tatillons — les deux allant souvent de pair — que le contact indispose et qui dresseraient un bâcher pour une virgule absente. Mais il en est aussi — et de plus en plus nombreux — pour lesquels le contrôle compte moins que l'animation et qui recherchent le lien avec les hommes et leurs problèmes. Ils ont une haute conception de leur métier et n'hésitent pas à prendre leurs responsabilités. Mais, eux aussi, lèvent les bras au ciel en accusant silencieusement la « pyramide » qui sclérose au lieu d'apporter la vie. Car, là est bien le mal. Le système est épuisé, semblable à un moteur usagé qui ne peut plus tracter des wagons trop nombreux et trop lourds.

« Si nos structures vieilles sont incapables de relever le défi, si l'appareil administratif les entrave au lieu de les stimuler, si notre élite « jette l'éponge » estimant que l'enjeu de la compétition ne vaut pas les efforts qu'elle exige, nous serons colonisés. »

Un cadre nouveau ?

Et M. Mayer en arrive au remède logique qui est la régionalisation. Bien sûr cette régionalisation ne sera pas d'une immédiate et miraculeuse efficacité. Mais elle pourrait donner à l'administration un cadre à sa mesure et le renouvellement de son action. Pour cause de stérilité, il se trouve de moins en moins de citoyens à assumer les charges électorales comme il s'en trouve de moins en moins, à se diriger vers des grandes écoles, à se diriger vers la carrière de fonctionnaire...

Liberté à l'égard de Paris, assouplissement des procédures ; responsabilité accrue ; rapidité d'initiatives et de décisions... Les Français sont d'accord.

L'affaire du F. L. B.

DEUX CONFÉRENCES DE PRESSE



COMITÉ EUROPÉEN DE DÉFENSE DU PEUPLE BRETON

Le Comité européen de défense du peuple breton (dont le député gallois Gwynfor Evans a accepté la présidence d'honneur) a donné une conférence de presse pour définir ses buts. Tour à tour, Jean-Jacques Le Gornic, Roman Caerleon (la résistance bretonne au pouvoir), Ned Urvoas, président du comité (la Bretagne dans le monde), le père Chardronnet (l'histoire), Henri Jannès (la Bretagne et l'économie) situèrent l'action bretonne dans le contexte actuel. La mère du militant nantais Sery Pineau donna quelques nouvelles des emprisonnés du F.L.B. Précisons que le Comité reçoit des dons pour aider ceux-ci et leurs familles (3, rue E. et H. Rousselle, Paris, compte bancaire Crédit du Nord n° 582, 7, place des Victoires, Paris).

Notre photo. — De gauche à droite, devant les caméras de la télévision britannique, MM. Caerleon, Le Gornic, Ned Urvoas, Jannès, Chardronnet ; au bout de la table Mme Pineau. (photo A. Fleury).

SKOAZELL VREIZH



Sous le nom de « Skoazell Vreizh » a été constitué un comité de soutien aux détenus politiques bretons. Au cours d'une conférence de presse, le docteur Le Scouezec a précisé que le comité, qui coordonne l'action humanitaire de l'ensemble des tendances du mouvement breton, agit, en dehors de toute considération politique, pour aider matériellement et moralement les militants emprisonnés et leurs familles, (15, rue Guy-Moquet, Paris - C.C.P. La Source 30-186-45).

Notre photo. — De gauche à droite, MM. Xavier Grall, Le Scouezec, Yann Chouch (A.M.P.).

TURQUETI

MAROQUINERIE — PARAPLUIES — VOYAGE

94, rue Jean-Jaurès - BREST

Tél. : 44-62-81

SPORT JEUNESSE

Georges LE VERGOS

122, rue Jean-Jaurès, BREST - Tél. 44-30-95

MAISON PRAX

Services de Table — Porcelaines et Cristaux
Cadeaux pour Mariages et Fêtes
Listes de Mariage

30, rue Traverse, BREST

HOTEL BRANELLEC & MODERNE

(***A)

82, rue de Siam, BREST. - Tél. 44-22-97 - 98

Ets M. BURY et Cie

Couverture - Plomberie - Sanitaire
Chauffage central (tous systèmes)

13, rue Traverse, BREST — Tél. 44-42-71 et 62-20

MACHINES A COUDRE

L. Desbordes

34, rue de Richelieu — Tél. 44-19-68

BOIS — CHARBONS — GAZ — FUEL

RAOULT

52 bis, rue de la Porte Recouvrance, BREST
Tél. : 44-18-14

Ets E. LE BOS

Fournitures générales automobiles

2, rue Jules-Ferry, BREST — 44-31-55

Serrurerie générale - Ferronnerie

Soudure à l'arc et autogène

44, rue de Navarin, BREST — Tél. 44-29-63

COTONNEC

34, rue Mathieu-Donnat - 14, rue Cornède, BREST — Tél. 44-43-24

JEZEQUEL

Rue de Kerraqué, BREST

Sté PIERRE JESTIN & FILS

Vins et Spiritueux

59, rue Pierre-Sémar, BREST - Tél. 44-44-17 - 44-51-51

réserver sous le n° 708

Teinturerie DANET

à
GUIPAVAS

(BREST)

★ LEVEC ★

RADIO — TELEVISION — MENAGER

103-184, rue de Verdun, BREST - SAINT-MARC — Tél. 44-64-59

MARQUE

RADIOLA ★

BREST PORTE OCÉANE

QUI ÊTES-VOUS...

...GEORGES LOMBARD ?

Une interview exclusive
d'Armor.

GEORGES LOMBARD est, sans conteste, l'une des fortes personnalités de la Bretagne d'aujourd'hui. Sous l'étoffe parfois de bure, nous avons voulu percer un homme qui est l'un des tous premiers espoirs de nos compatriotes pour l'avenir. Georges Lombard n'a, en effet, que 44 ans.

Armor. — *Beaucoup de Bretons vous connaissent. Mais mal. Il y a une « légende » Lombard. Êtes-vous vraiment, par exemple, de caractère difficile ?*

Georges Lombard : « Il semble qu'effectivement, il existe une « légende » Lombard. Je donne, paraît-il, l'impression d'être fier, distant, de caractère épineux. Ma femme elle-même, lorsqu'il nous arrive de nous promener ensemble, me dit : « Tu ne vois donc pas qu'il y a des gens qui te regardent et qui aimeraient que tu leur dises bonjour ? ». Mes amis ajoutent que l'on ne me voit pas assez marcher dans les rues et me font grief d'être enfermé dans une sorte de tour d'ivoire. Je crois que leurs reproches tiennent à deux raisons : un aspect physique contre lequel je ne puis rien et aussi, quoi qu'on puisse en penser, une certaine timidité. Mon ami Edouard Ollivro me disait un jour : « Votre barbe me fait penser aux lessons de bouteille que l'on plante sur un mur : vous la laissez pousser afin que personne n'escalade votre sensibilité profonde. » Il avait peut-être raison, mais j'ai protesté car je n'ai pas, personnellement, l'impression d'avoir le caractère difficile et j'oserais même dire qu'il ne faut pas confondre mauvais caractère et caractère tout court... J'ajouterais que le problème de la « Légende Lombard » devait être posé non à moi, mais à mes collaborateurs et à ceux qui, habituellement, me côtoient. Dans la mesure où certains — à Brest comme ailleurs — ont l'impression que la « légende » Lombard existe, je crains qu'elle pourrait s'appliquer à un grand nombre d'habitants de notre province qui, par tempérament, par tradition, par éducation, apparaissent comme des gens froids



Photo H. Cholot

et réservés, alors qu'au fond d'eux-même, ils sont prêts à donner leur amitié, dévorés qu'ils sont par le sens de la solidarité, plus même, de la fraternité. »

EN COMMUNION AVEC LA BRETAGNE

Armor. — *Vous vous identifiez donc à la nature profonde de vos compatriotes ?*

G. Lombard : « Je crois que, dès ma plus tendre enfance, je me suis senti en communion avec la Bretagne, ses

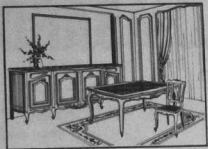
hommes, ses problèmes. La mer, les sites grandioses, sauvages ou délicats, que nous possédons et qui n'existent nulle part ailleurs m'ont intimement marqué. Les hommes, pour être heureux, auront toujours besoin d'un coin de terre bien à eux, témoin de leur vie, de leurs joies, de leurs peines. Ce coin de terre, beaucoup plus qu'ils ne le pensent, les façonne et les fait ce qu'ils sont. Prenez Châteaubriand et Lamennais, Cartier et Surcouf. »

Armor. — *Vous êtes Brestois ?*

G. Lombard : « Brest, c'est mon « quartier ». J'y ai connu la guerre

MOBILIER SIMPLE
OU DE GRANDE CLASSE

Les Meubles
JEAN CASTREC
vous les fourniront



69, rue A-Kervern et 20, rue de la Poste
BREST — Tél. 44-47-87

Entreprise de Bâtiment

Georges UGO

11, rue Cosmas-Prévoit
SAINT-PIERRE - BREST — Tél. 44-46-54

Jean FLOCH

Rue Gay-Lussac - Kérinon, BREST - Tél. 44-39-22

*** SES VINS ***

TRANSPORTS — CARRIERES
TERRASSEMENTS

Entreprise POCHARD et Cie

37, rue du Moulin-à-Poudre Tél. : 44-33-64

R. LE BRAS

Manutentions maritimes
Transit — Consignation — Transports

Entrepôts : 42, quai de la Douane, BREST

Adr. Télégr. SARBELI
Tél. 44-29-93 — Télex : 73.931



Conserves
BEG-AVEL

L. MARC

33, rue Anatole-France, BREST

TRIPES BRETONNES ET MODE DE CAEN
1^{er} Grand Prix de la Tripière d'Or
CAEN 1962 - 1963 - 1965 - 1966

BŒUF EN GELEE
CONSERVES - SALAISONS - TRIPERIE
EXPORTATION

DANS L'ARTÈRE LA PLUS ÉLÉGANTE DE BREST
LE PLUS APPRÉCIÉ DES GRANDS MAGASINS. . .

AU BON MARCHÉ

de Paris - 41, rue de Siam
UN SEUL DÉSIR BIEN VOUS SERVIR. . .

alors que j'étais encore adolescent, la destruction alors que j'étais un jeune homme, et, ensuite, la résurrection. Je dirai que le comportement des hommes a eu aussi une influence décisive sur mes conceptions et mes raisons de vivre. J'ai vu toute une population faisant un pari sur l'avenir, un acte de foi alors que tout était à remettre sur pied, que tout était à reprendre à zéro, pour permettre une vie meilleure. Il n'y a pas eu de récrimination, mais un immense élan de ferveur, un courage et une opiniâtreté que tous partageaient quels que soient l'âge, les catégories sociales, les conceptions idéologiques, les antagonismes du passé. Tenez, mon père. »

Armor. — Quel homme était votre père ?

G. Lombard : « Mon père aussi a pesé lourd dans la balance de ma vie et de ma carrière. Il était hôtelier à Brest, et a toujours donné le meilleur de lui-même à la collectivité, en essayant, à travers divers organismes de promouvoir une politique dynamique en faveur de la ville et de la région qu'elle desservait. Président du Syndicat de l'Hôtellerie du Finistère, Vice-Président à l'échelon national de ce même organisme, Président de la Chambre de Commerce de Brest, il a symbolisé, pour l'enfant que j'étais, puis pour l'adolescent, ce sentiment que je vous exprimais, il y a un instant, à l'échelon de la Cité. Je me permettrais d'évoquer à son sujet un souvenir, qui date de la Libération. Brest est rasée et les moyens d'existence de mon père sont détruits. Il se refuse pourtant à penser seulement à lui et à sa famille et décide — pour lui, c'était naturel — de travailler encore davantage pour les autres. Je reverrai toujours la rencontre entre mon père et M. D. J. Corre, Président de la Chambre de Commerce, qui se mourait. Les deux hommes, par le passé, s'étaient combattus ; mais devant le drame effroyable de Brest, ils communièrent dans une même espérance. D. J. Corre demanda à mon père de prendre la suite. Ce qu'il fit. »

Armor. — Si vous n'aviez pas été avocat, quel métier auriez-vous choisi ?

G. Lombard : « Avant de parler profession, je voudrais signaler que ma jeunesse a été encore marquée, sur le plan général, par un certain nombre d'hommes, de livres, de pays qui m'ont fait comprendre qu'avant tout, et malgré les luttes fratricides de ses membres, j'appartenais à une très grande civilisation. Rimbaud, Péguy, Valéry ont été autant d'étapes de ma formation, au même titre que Shakespeare, Beethoven, Wagner, ou la Grèce. Ils ont fait de moi un Européen. »

Armor. — Car vous êtes Européen ?

G. Lombard : « Convaincu ! »

UNE ROBE
QUI ME COLLE À LA PEAU
Armor. — Vous n'avez pas peur de l'Europe pour la Bretagne ?



LE "LIBERTAD" DANS LA PÉNÉE UN MATIN DE BRUME (Photo Jos Le Doaré)

G. Lombard : « Nullement. J'y reviendrai tout à l'heure... Mais parlons donc métier... Ce que j'aurais fait si je n'avais pas été avocat ? Il m'est difficile de le dire, tant j'ai l'impression que la profession que j'ai choisie me colle à la peau, comme un vêtement dans lequel on se sent bien. J'ai toujours voulu le contact avec les hommes et mon métier multiplie ce contact. Les gens ne savent pas exactement ce qu'est un avocat. Robe noire, dossier, sévérité... Or l'avocat est au cœur de la vie. Il assume une tâche pleine de noblesse. Il voit des gens inquiets, malheureux, dont les intérêts — sur le plan civil en particulier — ou l'honneur — sur le plan pénal — sont en péril. Pour tous ces gens qui souffrent ou s'interrogent, l'avocat apparaît comme un dernier recours, employons le terme puisque nous sommes en Bretagne, comme une « ancre de miséricorde ». Et voyez-vous, après vingt années de barreau, il ne m'est pas possible d'être déçu, ni par les dossiers, ni par les hommes. Ces vingt années m'ont appris que quels que soient la faiblesse des hommes, l'égoïsme dont il font preuve, les crimes que parfois ils peuvent commettre, ils restent cependant des hommes, avec leurs défauts, bien sûr, mais aussi avec leurs qualités. Des hommes quoi, mêlant bassesse et grandeur ! Je n'ai jamais rencontré, même chez ceux qui, sur le plan pénal, par exemple, étaient tombés le plus bas, des hommes condamnés à jamais. »

Armor. — Engageriez-vous un jeune de 1969 à choisir la profession d'avocat ?

G. Lombard : « Oui, plus que jamais, en 1969, j'engagerais un jeune à choisir la profession d'avocat... Elle se transforme, présente des difficultés nou-

velles, mais offre aux jeunes, grâce à son adaptation au monde moderne, des possibilités beaucoup plus grandes que naguère. Lorsque j'ai débuté, c'était dur. Il fallait attendre des années avant de se faire une clientèle. Aujourd'hui, les associations qui se multiplient offrent au jeune avocat, non seulement la possibilité de gagner sa vie, mais aussi d'exercer, dans les meilleures conditions d'efficacité la profession de son choix. »

LA DÉFENSE
DES HOMMES DU F.L.B.

Armor. — Vous avez accepté de défendre certaines personnes actuellement incarcérées ou en liberté provisoire en raison de leurs liens avec le F.L.B. Ne pensez-vous pas qu'au-delà de l'avocat, l'opinion risque de classer l'homme public que vous êtes ?

G. Lombard : « Il est exact que j'ai accepté de défendre ces personnes. En donnant mon accord, je n'ai fait qu'accomplir mon devoir d'avocat. La vie publique est une chose ; les devoirs qui sont les miens sur le plan professionnel en sont une autre, d'autant que l'homme que je suis ne pouvait être insensible au drame de ceux qui sont actuellement impliqués dans cette affaire. Il n'y a pas d'avocat — et, je vais même plus loin, il n'y a pas d'homme tout court — si l'on doit peser à chaque instant les risques. La noblesse de l'avocat — et celle de l'homme — consistent à accepter de les courir. Expliquer à ceux qui jugent, dans une affaire comme celle dont vous m'entretenez, les raisons qui ont mené à prendre telle ou telle attitude, voilà où réside la grandeur du barreau. A chaque époque de notre histoire, quels que soient les inconnus, les hensions et les dangers, se sont levés



LA PÊCHE BRETONNE

12, Avenue de la Porte de Montmartre
PARIS XVIII^e

★
POISSONS FINS Calibrés à la demande
CRUSTACÉS VIVANTS
Réserve en viviers

FRUITS DE MER - COQUILLAGES
en saison

Livraisons sur Paris pour Restaurants
et Hôtels

★
Service Spécial de préparation pour Collectivités

★
Téléphone Permanent 606.77-90 - Journée 606.22-08

réserver sous le n° 277

SELECTION DU MEUBLE GEORGES MAUSSON

4, rue Hoche - 56 - VANNES Tél. (97) 66-28-29

F. DANET

Ancienne Maison Nollat-Delmat
5, place Lyautey

BOULANGERIE - PATISSERIE - CONFISERIE
GLACES - SALON DE THE - SPECIALITE DE PARS
56 - VANNES - Tél. 86-24-39

DEMEMAGEMENTS LESCOUBLET

Toute la France

60, rue M-Trehliou Tél. 66-20-13
56 - VANNES

LORIENT, rue Jules-Guesde
Tél. 64-15-48

Installations générales de magasins et de bureaux. Isolation « Isover »,
« Roofinate », « Sipra ». Moulages en panneaux sur demande. Sécurité
auto. Plastique S.G.V. et tous travaux de miroiterie.

miroiteries de l'ouest.

VANNES : rue Audren-de-Kerdrel - Tél. 66-11-94

CAISSE DE PREVOYANCE SOCIALE ARTISANALE DU MORBIHAN

6, rue de l'Artisanat - 56 - VANNES

Société Mutualiste ouverte à tous les Travailleurs non Salarisés
Couverture des risques : MALADIE - CHIRURGIE - ACCIDENTS, etc.

VALERIE

Rue Saint-Salomon, 56 - VANNES - Téléphone 66-33-86
Les meilleures griffes du prêt à porter féminin

J. P. GOISET

Place Henri-IV
Parfumerie Dames - Esthétique

PARIS - PARFUMS

Exclusivité des Marques Mondiales
10, rue Joseph-le-Brix
Téléphone : 66-16-70

à la barre des hommes qui, en toute conscience des risques courus, mais aussi et surtout, de leur devoir, ont décidé d'assumer pleinement ce que les profanes appellent d'un mot généreux et noble : la Défense. C'est un honneur que de respecter cette grande tradition.

Armor. — *Honneur, noblesse, grandeur. Ce sont des mots que vous prononcez souvent.*

G. Lombard : « Il y a peu de Bretons à aimer la souillure. »

ETRE LIBRE

Armor. — *Avez-vous de l'ambition ?*
G. Lombard : « Il s'agit de savoir ce que l'on entend par ambition. Si l'ambition consiste à s'occuper des autres, en particulier sur le plan de la gestion d'une grande ville, alors, oui, j'ai de l'ambition. Aider autrui, construire une cité plus heureuse. Sur un plan plus large, contribuer à la promotion de la Bretagne. Si la question que vous posez concerne par contre le désir de faire une carrière politique pour le plaisir de faire une carrière politique, je réponds : non, alors je n'ai pas d'ambition. J'ai une profession très absorbante, qui me permet de conserver ma liberté. Je ne sacrifierai certainement pas cet élément essentiel de mon existence à une carrière politique. Je crois, au cours de ma vie publique, l'avoir déjà montré. Par deux fois, cette attitude m'a coûté mon siège de député. Je ne regrette rien, car, au contraire de certains qui disaient blanc et faisaient noir, j'ai la possibilité de me regarder

dans une glace en me disant que, si je ne suis pas beau, je suis en tout cas « moins moche » que ces politiciens giroettes. »

Armor. — *Ça aussi, c'est du Lombard !*

G. Lombard : « Disons que je suis direct. Chacun a son style. C'est le mien. »

Armor. — *Et il vous vaut des inimitiés ?*

G. Lombard : « Comme tout homme public, j'ai des adversaires, mais je ne pense pas avoir d'ennemis. En tout cas en ce qui me concerne, je ne considère personne comme ennemi. »

MAIRE A 34 ANS

Armor. — *Vous aviez 34 ans lorsque vous avez été élu maire de Brest. La ville était un champ de ruines et le port était vide. N'avez-vous pas frémi devant la tâche énorme qui vous attendait ?*

G. Lombard : « Oui, j'avais 34 ans lorsque j'ai été élu maire de Brest. L'élection se fit, en quelque sorte, dans la foulée des législatives de 1958 et ne présentait pas trop de difficultés pour la majorité qui devait m'élire. Mais le lendemain, lorsque je me suis retrouvé dans mon bureau de maire, alors oui, j'ai frémi. C'était un bureau banal, dans une vieille baraque. Quand il pleuvait, l'eau passait par les fenêtres. Le mobilier était rudimentaire. Je me suis trouvé assis derrière un bureau sur lequel il n'y avait absolument aucun papier. Jusqu'à la fin de ma vie, je me souviendrai des trois premières heures de mon existence de maire.

Personne n'osait me déranger. Le téléphone ne sonnait pas. Je n'avais pas encore créé ce qui allait devenir mon cabinet. J'étais là, solitaire, à réfléchir à la responsabilité que j'avais voulu assumer. Je pensais à la situation de cette ville, dont je devenais le « patron », à la manière aussi d'aborder les problèmes. Alors, oui, je l'avoue, j'ai eu peur. J'ai senti mon estomac se serrer et je me suis posé un certain nombre de questions. De l'autre côté de la baraque qui avait nom « Mairie », il y avait une école et, à un moment, j'ai entendu les enfants qui jouaient dans la cour. J'ai senti l'angoisse qui me tenaillait se faire plus forte, et puis, brusquement, elle a disparu. Je ne savais pas encore si je réussis, comment j'agis. Mais je suis sûr que je me battrais. Je suis sûr qu'il fallait me battre, que j'assumais un héritage lourd mais riche, que mon devoir était de le transmettre aux maires de l'avenir. Un maire, c'est cela : un maillon dans la chaîne d'une ville. Un maire crée, s'en va. Un autre, après lui, crée à son tour. »

Armor. — *Quel est le budget de la ville de Brest ?*

G. Lombard : « Quatre milliards d'anciens francs. »

QUAND LA BRETAGNE ETAIT LE PEROU

Armor. — *On vous a fait parfois le grief de penser trop exclusivement à Brest ?*

G. Lombard : « Ceux que me font ce grief ne m'ont pas approché. J'ai le sentiment d'une solidarité profonde entre toutes les couches de la population bretonne. J'ai également la certitude qu'à l'époque où nous vivons, une ville seule ne peut s'en tirer si elle n'est pas soudée à la région qui l'entoure. Et cela est vrai aussi bien pour une petite localité que pour une grande. La solution à nos problèmes est globale. Elle suppose l'adhésion de toute une province à une politique qu'il faut déterminer et appliquer. Brest n'est qu'un des éléments de cette politique, élément que je considère comme essentiel, non parce que je suis maire de Brest, mais parce que Brest, constituée avec toute l'estime point du Finistère, sur le plan maritime, une des chances de la Bretagne. La politique actuellement préconisée ne l'est d'ailleurs pas par les Bretons seulement. Elle a été arrêtée dans le cadre du Finistère, à travers des organismes comme la S.E.M.E.N.F. au nord, le C.E.G.O.R. au sud, à travers le C.A.B.R.O. aussi qui symbolise les aspirations de toute cette partie de la Bretagne et elle rejoint aussi l'action plus globale du C.E.L.I.B. Voyez-vous, relisant des rapports établis avant le Traité d'Union, j'ai pu constater qu'au XV^e siècle la Bretagne était considérée comme le « Pérou » de notre continent. C'était le temps où elle

L'HOTEL-DE-VILLE ET LA PLACE DE LA LIBERTÉ (Photo Jos Le Doaré)



GALERIE SALUDEN

26, rue Traverse, BREST — Tél 44-25-81

Grâce à GABRIELLE DEBRIE le Bouquet Breton est maintenant présent au CENTRE Elysées Bretagne, il est mis à la disposition de nos compatriotes chez Gabrielle DEBRIE dont le magasin est sis face à notre Centre.

Jean LE FLOCH
GARNITURE AUTOMOBILE

259, rue Jean-Jaurès, 29 N - BREST
Téléphone 44-48-14

Exprimez vos sentiments

en offrant

« LE BOUQUET BRETON »

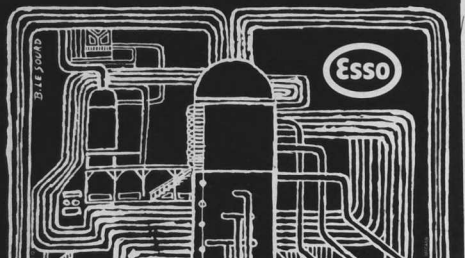
BOKED BREIZHEZ

créé par GABRIELLE DEBRIE

fleuriste

49, avenue Franklin-Roosevelt, Paris - 359.32.49

Face au CENTRE « ÉLYSÉES-BRETAGNE »



ESSO STANDARD S.A.F. - 6, AVENUE GAMBETTA - 92, COURBEVOIE - TEL. 256-50-00

commerçait avec toute l'Europe, des Pays-Bas à l'Espagne, grâce à une économie, agricole certes, mais aussi industrielle et fondée sur des échanges maritimes. En 1471, si mes souvenirs sont exacts, il y eut à Hambourg une réunion de la Ligue des Villes Hanséatiques (1), à laquelle diverses puissances furent invitées. La force commerciale de la Bretagne était telle qu'elle figurait parmi ces invités, alors que le Royaume de France en était exclu. Ce qui s'est passé chez nous sur le plan maritime il y a un peu moins de 5 siècles, peut exister encore demain. Ce n'est pas jouer, pour moi, la carte de Brest que de me battre pour faire venir à l'extrême pointe de la Bretagne de l'énergie à bon marché. C'est jouer la carte de la Bretagne, qui a besoin de l'industrie lourde, c'est jouer la carte de la Bretagne et de la nation tout entière, car la profonde mutation économique qui se produit sur le plan européen, aboutira à un déplacement de la Ruhr, avant la fin du siècle, sur l'Atlantique et sur la Manche.

Armor. — Vous êtes donc confiant dans l'avenir de la Bretagne ?

G. Lombard. — Oui. Mais à une condition : c'est que les Bretons soient capables, en dehors de toute considération, de faire preuve d'une unité farouche, d'une indomptable volonté pour obtenir les décisions indispensables à la survie puis à l'épanouissement de leur province; le démon de la Bretagne, c'est son individualisme. Une répugnance native en face de l'action coordonnée, cohérente, un esprit de contradiction qui amènera facilement le Breton à partir vers le sud, si son voisin va vers le nord. Mais il y a des progrès. Notamment chez les jeunes.

Armor. — Combien y a-t-il de jeunes à Brest ?

G. Lombard. — La ville compte 50 000 scolaires pour 170 000 habitants, un brestois sur trois est en classe.

IL FAUT OFFRIR UNE AVENTURE AUX JEUNES

Armor. — Avez-vous des contacts avec les jeunes ? Quels sont en eux, selon vous, les traits dominants ?

G. Lombard. — Comme tout un chacun, je cotoie les jeunes, ne serait-ce que par l'intermédiaire de mes ne-

(1) La Ligue Hanséatique (de hanse : corporation, union) naquit au XII^e siècle et dura jusqu'au XV^e siècle. À l'origine, elle fut une lutte contre les féodaux pour obtenir une plus grande liberté de commerce; mais, peu à peu, elle s'organisa et devint une formidable puissance économique. Quatre-vingt-dix villes en faisaient partie, ayant à leur tête respectivement Lübeck, Danzig, Brunswick, Cologne. Tous les ans, les représentants de la ligue se réunissaient à Lübeck, sur la Baltique. Un fait montre le poids de la ligue en Europe : alors que les rois ne trouvaient pas d'argent auprès des banques à un intérêt inférieur à 12 p. 10, la ligue en obtenait à 5 ou 6 p. 100.



LES BASSINS DU PORT DE COMMERCE (Photo Jo Le Doaré)

veux qui me permettent de suivre, par leur âge, les différentes étapes de la jeunesse à l'adolescence estudiantine. Je crois que si notre jeunesse remet beaucoup de choses en cause, c'est parce que nous n'avons pas été capables de lui offrir une aventure digne d'être vécue. Contrairement à ce que l'on pense parfois, un jeune peut s'enthousiasmer, s'émerveiller. Mais qui donc lui propose une aventure à sa dimension ? Je regrette qu'on n'ait pas offert à la jeunesse la construction de l'Europe, la possibilité de participer à la promotion de tout un continent, comme le continent africain, ce qui pouvait se concevoir dans ce cadre européen que je viens d'évoquer. La jeunesse n'a pas de mission. Alors, qui s'en étonnera, elle s'ennuie, crie, ou casse et veut remettre tout en question. Ce que je souhaite pour cette jeunesse, c'est qu'elle entende les cris d'un Jan PALACH acceptant le plus horrible des supplices pour sa patrie et pour la liberté.

Armor. — Revenons à Brest. Dans quelle mesure les installations militaires de l'île Longue peuvent-elles favoriser son avenir, ou lui nuire ?

G. Lombard. — Pour, contre. Avantages, inconvénients... Je sais que la présence de la Marine nationale entraîne de nombreuses discussions. Je voudrais me borner à dire que l'importance de la rade — plus de 15 000 hectares, dans lesquels on pourrait mettre Paris, Rome et Madrid est telle qu'il y a place pour toutes les activités. Regardez une carte. La rade de

Brest ; plus au sud la baie de Douarnenez. Il y a vraiment de l'espace pour tous les aménagements possibles, sans qu'il existe la moindre gêne, entre, si vous permettez l'expression, la Puissance civile et la Puissance militaire.

L'HOMME DE GAULLE : UN PHÉNOMÈNE

Armor. — Et le général de Gaulle ? Vous l'avez vu récemment.

G. Lombard. — Oui. L'homme de Gaulle est incontestablement un phénomène. Le plus extraordinaire en lui, je crois, est sa « puissance physique ». J'ajouterais également sa « forme » que je souhaite d'ailleurs à tous mes amis lorsqu'ils auront son âge.

Armor. — Quel est dans l'histoire, l'homme que vous préférez.

G. Lombard. — Tous ceux qui se sont battus pour la justice et la liberté. S'il fallait les symboliser en un homme, j'aurais tendance à répondre : Abraham Lincoln. De lui, il y a cette phrase bien caractéristique : « On peut tromper une partie du monde tout le temps ; on peut tromper tout le monde une partie du temps ; on ne peut tromper tout le monde tout le temps ! C'était un homme droit, généreux. Et un bourreau de travail. Il n'alla qu'une année en classe et n'en devint pas moins Président des U.S.A. Sa vie il la donna tout entière à sa patrie et à son idéal.

La Banque de Bretagne

Société Anonyme au capital de 12.000.000 de francs

32 agences en Bretagne

Bain-de-Bretagne	Paimpol
Brest	Ploërmel
Combourg	Pontivy
Concarneau	Quintin
Dinan	Quimper
Dol-de-Bretagne	Quimperlé
Fougères	Redon
Guingamp	Rennes
La Guerche	Rostronien
Lamballe	St-Brieuc
Landivisiau	St-Malo
Lannion	St-Méen
Lorient	St-Servan
Loudéac	Tréguier
Montfort-sur-Meu	Vannes
	Vitré

Nombreux bureaux périodiques

et maintenant 2 agences à Paris

11 et 13, rue du Départ, Paris 14^e; 326.66.60
(métro Montparnasse)
32, rue N. D. des Victoires, Paris 2^e; 236.33.67
(métro Bourse)

La Société

La FERMIÈRE

à MESSAC - 35

La plus importante
usine Bretonne de
Jus de fruits :

Jus de Fruits

NORKY KERGAL

cidre doux et sec

PUR POM

cidre bouché doux et sec

KEROR



Gants PERRIN

Maison HOUSSET

95, rue de Slam, BREST — Tél. 44-35-09

Sélection de carrés et écharpes - Bas
Tricotés Timwear - Léonard

MIROITERIE BRESTOISE

ANCIENS ÉTS JURY

Toute la Miroiterie
Triplex — Sécurité — Plexiglas

19, rue de la 2^e-D.B.
29 N - BREST — Téléphone 44-20-32

J'AI ÉTÉ BATTU ...

Armor. — Vous avez été battu aux élections législatives de 1968. Comment expliquez-vous votre échec ? G. Lombard : Sur les événements de 1968, j'ai été battu — et paraissent encore — je ne sais combien de livres. Sur les élections de juin 68, aussi, il y a eu une étude passionnante à mener. Le souvenir de cette époque est encore dans tous les esprits. Abandon, désarroi, panique. Les hommes les plus solides étaient eux-mêmes fréquemment désemparés. Certains emmagasinaient des provisions. D'autres plaçaient leurs enfants dans des campagnes plus tranquilles. D'autres encore envisageaient leur départ vers l'étranger. Sur nos villes — Brest

comme les autres — pesait une atmosphère de froide angoisse, et la France paraissait à une voiture dans le verglas ballottait de ci, de là, sans prise sur son destin. C'était moins la peur d'une révolution que le tremblement devant le vide de l'abîme et si les maires n'avaient pas tenu la barre, le pays aurait sombré. Les élections sont venues : en conscience, j'avais voté la motion de censure ; je ne suis pas gaulliste. J'ai perdu — à quelques 800 voix — mon siège de député. Quand je compare ce résultat à d'autres, je ressens, malgré l'amertume — pour quoi le cacher — de mon échec, une profonde reconnaissance à l'égard de cette ville, qui, en dépit d'un courant national vraiment contraire — a démontré l'amitié qu'elle a pour son maire.

G. Lombard : Tant que le système que nous connaissons, au point de vue institutionnel, persistera, le maire d'une grande ville sera dans l'obligation de solliciter un mandat parlementaire. La plupart des affaires se traitent à Paris. Il est nécessaire de voir constamment ministres, hauts fonctionnaires et grands commis de l'État. L'efficacité exige donc un député-maire. Dans l'avenir, je crois qu'il faudrait décider que les maires des grandes villes et des villes moyennes de France bénéficient d'un statut à part, leur donnant les moyens de vivre dans la dignité et leur permettant de remplir à temps plein les fonctions qui sont les leurs. Cela fait des années que je parle de cette réforme, des années que je m'entends dire — par les leaders de la majorité et de l'opposition — qu'ils sont d'accord sur l'idée... Un chef d'entreprise a bien besoin de tout son temps, de toute son intelligence, de toute sa volonté pour la gestion de son affaire. De même le maire d'une cité importante... Mais, pour l'instant, l'idée n'a débouché sur rien. Le résultat, sur le plan personnel, c'est l'obligation de mener une vie extrêmement difficile. Entre ma profession et mon mandat de maire, il ne me reste pas un jour, pas une heure et il me faut souvent, le soir, le sourire de ma femme pour me reconforter. J'assistais récemment à une réunion de responsables du Nord-Finistère, dans le cadre d'un séminaire organisé par le S.E.M.E.N.F. et j'entendais Alexis Gourvenec dire : « Un des drames de la Bretagne, c'est la fatigue de ses responsables. » Je crois qu'il a raison. En face de la tâche à assumer, il y a finalement, très peu d'hommes. Je souhaite de toutes mes forces que se lèvent vite d'autres hommes pour prendre leur place dans le combat difficile qui nous attendra longtemps encore. La Bretagne est une vieille terre noble et généreuse, ardente et passionnée. Elle mérite d'être servie, et, en définitive, avoir le droit de la servir est un privilège et une récompense. Pour elle, et pour toutes ces raisons, je suis prêt à revenir, comme vous le dites « en politique ».

BREST - BY - NIGHT...
(Photo P. Neuvou)



ENTREPRISE
JEAN JONCOUR
251, rue de Verdun, BREST
Tél. 44-18-98

PLATRERIE - PLANUS - CARRELAGE - MARBRE
PLASTIQUES - MOQUETTE - PARQUET COLLE

GROS-CŒUVRE - CHARPENTE - MENUISERIE
CLOISONS SECHES

Société

Rue de l'Eau-Blanche, BREST

Spécialiste du Prêt-à-Porter Femmes et Enfants
Fabrication soignée — Prix étudiés
Livraisons rapides

ARC

BLANC — LITERIE — AMEUBLEMENT

A SAINTE AUGUSTINE

44, rue du Château, BREST - Tél. 44-22-08

WEST DACTYLO AGENCY

Travaux de dactylographie — Duplication
5, rue de Siam, BREST
Cours commercial

BOUGEARD - SPORTS

52, rue de Siam, BREST

Tennis — Pêche sous-marine
CAMPING - ANDRE JAMET

LE TRIBOULET-PARIS

10, rue des Pyramides
PARIS-1^{er}



Cartes
à
jouer de
qualité

EDITEUR DU JEU DE 55 CARTES
" BRETAGNE "
dessiné par Mateja
EN VENTE DANS LES MAGASINS SPECIALISES

TEINTURERIE DU NORD

M. MORIN

BREST — Tél. : 44-30-50

130, rue Jean-Jaurès
13, rue Mathieu-Donnat
44, rue Jean-Macé
Rue Roger-Salengro - Dourjacq

Georges CARVAL

50, rue d'Aiguillon, BREST — Tél. 44-12-02

TRAITEUR — CHARCUTERIE
Vins Fins — Gastronomique
Lunches — Repas à domicile

Entreprise Générale de Bâtiment

S. C. A. B.

Bureau et Atelier : 20, rue de Verdun
BREST — Tél. 44-47-44

sondages menoz an dud sondages menoz an dud

NANTES CAPITALE ?

POURQUOI PAS UN BI-POLE
NANTES-RENNES ?

« Breton des Côtes-du-Nord, je partage le point de vue de M. Raude sur Nantes, capitale de la Bretagne. De toutes les grandes villes bretonnes, Nantes est celle qui a la plus grande renommée internationale et pour une province qui est d'abord maritime, la logique voudrait que son centre nerveux soit un port. Seule, Nantes peut jouer ce rôle. On ne peut que regretter l'actuel projet de découpage des régions et l'on comprend mal que la Bretagne soit amputée de son département le plus riche. Toutefois, le bi-pôle Nantes-Rennes me semble valable : un autoroute reliant ces deux villes les mettrait à un heure (la traversée de Paris !). Au sujet des autoroutes, il est regrettable qu'il n'y ait aucun projet pour la Bretagne; dans l'optique d'une politique régionaliste, l'idée d'une autoroute (due, il me semble, au président Plevin) qui partirait du nord de la France, longerait la Manche puis Rennes, Nantes et la côte atlantique, ne pourrait que vivifier notre province et toutes les régions maritimes ».

Roger LEFEUVRE,
Oran.



LES ARMOIRES DE NANTES

LE SEULE CAPITALE
RAISONNABLEMENT POSSIBLE

« Je crois que M. A. J. Raude a raison et que Nantes est actuellement la seule capitale raisonnablement possible. Mon père, qui fut longtemps conseiller général des Côtes-du-Nord, eût peut-être été tenté par une opération Brasilia (Loudéac-Pontivy) mais cela me semble dans l'état actuel de nos finances une réalisation très onéreuse et de trop longue haleine. Brest est trop excentrée; quant à Rennes, elle s'éveille à peine depuis dix ans et restera la capitale universitaire. Nantes, au contraire, a toujours été une cité active; elle fut la capitale ducale et reste surtout un port et une cité d'avenir. Je voterai donc pour Nantes ».

J. MOISAN.

OUI A NANTES CAPITALE

« J'ai lu le premier numéro de votre revue « Armor », dont je vous félicite; elle est certainement promise à un grand avenir; je réponds au sondage d'opinion que vous lancez pour connaître l'avis des Bretons sur le choix effectif de leur capitale.

« Il me paraît normal, outre les avantages économiques et sociaux, que Nantes soit capitale de la Bretagne. « En effet, le Gouvernement a écarté la Loire-Atlantique de notre région. Or, son passé est intimement mêlé, et de tous temps, à l'histoire bretonne. En Breton têtù, choisir Nantes pour capitale, c'est marquer la volonté du peuple breton de rester fidèle à lui-même ».

Jacques LE BAYON,
Transports,
Locmariaquer.

NANTES CAPITALE D'UNE
GRANDE REGION

« Ayant été pendant plusieurs années Inspecteur Général de la Production Industrielle pour les régions de Rennes et d'Angers, j'avais, en fin 1945, fait une étude sur l'organisation régionale de l'Ouest basée sur les affinités économiques. C'est vous dire que j'ai quelques idées sur la question. Bien des changements ont pu toutefois survenir depuis 23 ans et il est clair que cette étude aurait besoin d'être remise à jour. Quoi qu'il en soit, à l'époque où j'ai fait ce travail, j'avais conclu que la région sud de la Bretagne, depuis Quimper inclus, était plus attirée vers Nantes que vers Rennes, peut-être en partie d'ailleurs du fait de l'existence de la voie ferrée Nantes-Quimper, tandis que la zone nord de la Bretagne, depuis Brest inclus, était davantage liée à Rennes. Probablement également du fait de l'existence de la voie ferrée Paris-Brest. Donc, à mon sens, même sans faire appel aux souvenirs historiques, la Loire-Atlantique ne pouvait être dissociée de la Bretagne.

Mais, comme le dit fort bien M. Raude, la Loire-Atlantique est également liée intimement à la Vendée, peut-être en excluant l'arrondissement de Fontenay-le-Comte, qui est orienté vers le sud et le sud-est. Le complexe économique de la Conserve, incluant des usines échelonnées du Sud-Finistère aux Sables-d'Olonne, ayant pour une part leur siège social à Nantes, vient à l'appui de cette thèse.

Mais il y a aussi le Choletais, dont les usines de textiles ou de chaussures s'étalent sur les quatre départements limitrophes, et qui est lié assez étroitement à Nantes.

Je suis donc partisan d'une grande région, beaucoup plus viable qu'une

SUR LE PORT DE SAINT-BRIEUC

(Côtes du Nord)

Une Usine désaffectée pour cause d'extension sera en vente le 1^{er} Septembre 1969

30.000 m² de terrain desservi par la route et la voie ferrée, dont 24.000 m² couverts, et 800 m² de bureaux.

Ecrire à :

Usine CHAFFOTEAUX & MAURY

Le Légué - SAINT-BRIEUC (22)

région de 4 ou 5 départements, qui pourrait englober les quatre départements de la région bretonne actuelle et les départements des « Pays de la Loire ». A ce sujet, je regrette de me dire en désaccord avec M. Raude quand il parle de l'absurde région des Pays de la Loire, car il ne tient pas compte du rôle très important des « bassins fluviaux », rôle qui avait justement été mis en évidence lors du Congrès des Economies Régionales, qui s'était tenu à Nantes en 1960.

Sur le choix de la capitale de cette grande région, je ne voudrais pas me faire taxer de particularisme local, voire de sectarisme, mais il est bien certain que Nantes, qui est indiscutablement la plus grande ville de l'ouest, pourrait prétendre redevenir la capitale bretonne qu'elle a été il y a cinq siècles, pourvu que ce soit la main dans la main avec Rennes, la grande ville

René THIERRY
Ingénieur général
du Génie maritime (C.R.).

UN CANBERRA BRETON ?

« Puisque vous ouvrez le feu autour d'un grand débat : « Nantes capitale », permettez-moi d'y apporter ma participation.

Historien de la Bretagne, non de son Parlement et de son Intendance des derniers siècles monarchiques, mais de ses institutions traditionnelles, ne comptez pas sur moi pour prendre la défense de Rennes, « capitale historique de la Bretagne ». Lui opposerais-je Nantes, capitale de la Bretagne ducale ? Je n'en garderais. Puisqu'aussi bien parler de « métropole bi ou même tripolaire » n'a pas de sens aussi longtemps que la Bretagne ne sera pas désenclavée et ouverte aux grands courants européens océaniques et mondiaux, je me bornerai à des propos de simple bon sens. Je conviens, avec A.-J. Raude, que, dans l'état actuel, Rennes, « ville secondaire », simple relié du pouvoir et de l'influence parisienne, ne saurait constituer l'écran capable de stopper efficacement cette influence. Ce rôle de métropole d'équilibre revient naturellement à Nantes. Que le rôle, qu'elle joue déjà en fait, puisqu'elle draine à elle les 3/5 de l'économie bretonne, mérite d'être renforcé par un aménagement plus judicieux des régions administratives, je n'en disconviens pas. L'idée n'est pas nouvelle. Elle a déjà été formulée, il y a une dizaine d'années, par le Souvenir Breton dans son « *Mémoire pour la création d'une province pilote* » (Livre Blanc et Noir, Bretagne et Marches Maugeais Tilfauges Herbauges et Avranchin).

Autant il serait stupide d'écarteler le territoire breton en trois zones d'influence : Rennes, Nantes et Brest, comme on songe à le faire aujourd'hui, autant il serait dangereux de faire renaitre entre les deux premières villes une rivalité économique qui ne pourrait que faire le jeu des stratèges de la grande capitale. A problème grave, solution neuve, originale et hardie. Puisqu'un arbitrage s'annonce indiscutable aussi longtemps qu'un état sou-

verain subsistera à Paris, faisons en sorte que ce dernier soit opéré sur place dans le sens de l'harmonisation des intérêts bretons.

Alors un Canberra breton ? Pourquoi pas ? Un tel choix de préférence central — je songe à Pontivy (ex-Bourbonville) — serait seul capable de mettre « La Bretagne en neutralité », et d'éviter de graves querelles qui ne soient pas simplement des querelles de clocher. Dans cette ville (ou telle autre voisine) je verrais volontiers le siège des institutions fédérales (assemblée régionale, Conseil d'Etat, Chambre des comptes). A Rennes ? une simple lieutenantance. A Nantes et à Brest de certaines franchises (ports) conformes à leur vocation, en accord avec le pouvoir central. Un pouvoir suprême en Bretagne ? Oui, *enco-souveraineté* — *personnelle* — avec l'ancienne capitale des princes capétiens. Je vous étouffe-

rai peut-être en vous disant que notre Bretagne ducale n'eût jamais d'autre capitale que la ville où se tenait le conseil du Duc, toujours itinérant, les Etats et le Parlement, lequel siégeait dans l'intervalle de ses sessions pour expédier les affaires courantes les plus graves.

La tradition bretonne est la toute entière. La sauvegarde de la personnalité sociale et culturelle de notre peninsula aujourd'hui si menacée est à ce prix. Sinon, notre Bretagne demeurera le champ clos des intrigues, des féodalités et des clans. Pour nous, instruits par l'Histoire, sachons que la vie est un choix ; en dehors : ni justice ni paix.

Docteur Michel DUVAL,
Secrétaire général
de l'Association Bretonne
Mém. Breton
Bard. Mab ar Choad.

Connaissez-vous bien la Bretagne ?



Si vous dénicher rapidement les sept anomalies que contient ce dessin, votre réponse pourra, à juste titre, être affirmative. Solution à la fin du numéro.

ALLO ! 44.22.74



SODRAGAZ
DÉPANNAGE RAPIDE

GAZ & MAZOUT

RÉPARATION • ENTRETIEN • TRANSFORMATION

CONTRAT D'ENTRETIEN

130, rue Paul Masson - BREST

THERMO-TECHNIC

Rue de l'Eau Blanche - BREST

Téléphone : 44.51.71 - 44.83.86

- Ventilation - Air chaud - Dépannage
- Climatisation ordinateur - Salle d'opération
- Assèchement - Humidification
- Tôlerie - Chaudronnerie Acier - Alu. - Inox

la bretagne et le monde breiz hag ar bed

PROCHE-ORIENT OU LA RECHERCHE D'UNE PATRIE

MORT aux Juifs », hurlait la populace lorsque les décorations furent arrachées de l'uniforme... Ou cela ? En France, dans la France Républicaine, moderne, civilisée, cent ans après la Déclaration des Droits de l'Homme !
C'était le 22 décembre 1894. Dans un Paris de passion et de haine, Dreyfus subissait la honte de la dégradation, et un Juif de 34 ans, d'origine hongroise, prenait des notes pour le quotidien viennois « Neus Freie Presse ». Fin, cultivé, assimilé à la civilisation européenne, il avait cru jusqu'alors à l'intégration des 7 500 000 Juifs de l'époque dans les pays où ils vivaient.
« Mort aux Juifs », Théodore Herzl fut bouleversé. En France, même en France, il n'y avait pas de place pour ses frères. L'année suivante, en deux mois, il écrivait un petit livre, « L'Etat Juif », qui fut édité à Vienne :
« L'Etat Juif est une nécessité mondiale, donc, il se constituera. Si la génération actuelle est encore trop bornée, une autre viendra, meilleure, supérieure. Les Juifs qui le voudront auront leur Etat et le mériteront... »
Les choses alors vont vite. Le retentissement du livre

est énorme et, en 1897, à Bâle, Herzl convoque le premier congrès Sioniste. « Vive le Roi », crie-t-on dans la salle, en le voyant apparaître, grand, imposant, plein de noblesse. Plus tard, il écrira à propos de cette journée :
« Si je voulais résumer le Congrès de Bâle en une formule que je me garderais de prononcer publiquement, ce serait celle-ci : à Bâle, j'ai fondé l'Etat Juif. Si je le disais publiquement, il y aurait un éclat de rire général. Mais dans cinq ans, peut-être, dans cinquante ans sûrement, tous l'admettront ».

Paroles de visionnaire. Cinquante années plus tard, en 1947, les Nations Unies reconnaissent la création d'un Etat Juif en Palestine. Depuis longtemps, Herzl avait disparu, mort d'une crise cardiaque en 1904, mais la certitude du triomphe avait adouci ses dernières années : « Ce mouvement m'a vieilli, épuisé, appauvri... C'est tout de même quelque chose de remarquable qu'au moment de la plus basse dégradation du peuple juif, à l'époque du plus vil antisémitisme, un pauvre journaliste juif ait pu transformer un lambeau en drapeau et une masse avilie en une nation ».

CES PERPETUELS MENDIANTS D'UNE DIGNITE TOUJOURS REFUSEE

Herzl avait dit encore : « Si vous le voulez, ce ne sera pas une légende ». Les Juifs voulurent que ce ne soit pas une légende et pareils à Abraham quittant la Mésopotamie, ils laissèrent tous leurs biens et marchèrent vers leur nouvelle patrie. Il en vint de Roumanie et d'Espagne, d'Angleterre, de France, de Pologne, de Bohême, d'Afghanistan, même du Japon. D'Irak, il en arriva 100 000, et 50 000 Yéménites se lancèrent à pied à travers le désert pour atteindre Aden :

« Ainsi, nous arrivâmes à Aden, respirant notre dernier souffle, meurtris et pillés, faibles et démunis de tout. Et le cœur nous faisait mal tant nous désirions voir le pays d'Israël ! »

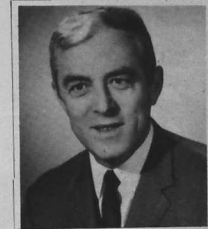
En 1947, lorsque l'Etat juif fut créé, ils étaient 650 000 et depuis, en vingt-deux années, ces perpétuels mendiants d'une dignité toujours refusée se sont créés une patrie. Des pouvoirs publics forts et obéis, des fermes, des prairies où les vaches ont le rendement en lait le plus élevé du monde, des routes bitumées, des barrages, des villes neuves,

car « ici, c'est bien simple : si vous jetez une pierre à quelqu'un, il la prend et commence à construire ». Trois guerres aussi, gagnées au triple galop.

dans le style vélocé de l'ancêtre Geddon... Tout cela, c'est l'irruption d'Israël dans les sables de Palestine. Mais en même temps, Israël jalluit bien au-delà de ses frontières pour entrer dans le cœur des hommes du monde entier. Adhésion passionnée de beaux-coups ; méfiance ou haine chez d'autres.

L'AVENTURE DU COURAGE

Dans l'adhésion à Israël, il entre certes autant de mystique que de raison, comme dans l'âme du Juif lui-même, car « en Israël, celui qui ne croit pas au miracle, n'est pas un réaliste ». Qu'admire-t-on le plus en ce peuple ? Sans doute, en un temps où l'épopée, pour le grand nombre, a clos ses portes, l'aventure du courage... Ils arrivent donc, à la cadence parfois de 1 000 par jour, et dans l'incandescence du vide, sans eau, sans électricité, sans chemin, ils creusent les sables et fondent les villages. Machiavel disait : « J'aime mieux ma patrie que mon âme ». Eux, ils identifient leur âme à leur patrie et, seuls, stimulés par une énergie intrinsèque, ils font d'un désert une « cité ». Dans « Destins d'Israël », Ben Gourion évoque le souvenir de ces immigrants venus de Russie et qui bâtirent le village de Hadera



par
Edouard Ollivro

en Samarie. Ils refusèrent l'argent que leur proposait le baron de Roshchid et attaquèrent, à la pelle et à la pioche. Car c'est bien d'un combat qu'il s'agit. Hadera était entourée de marécages. La malaria décima ses habitants. Il y eut jusqu'à trois et quatre morts dans certains foyers. Mais pas un homme ne partit, et, finalement, la malaria fut maîtrisée par des travaux de drainage. Aujourd'hui, Hadera est l'un des villages les plus prospères d'Israël. De cet Israël où Tel-Aviv compte 500 000 habitants, où la récolte de blé satisfait 88 % des besoins, où le revenu par tête est passé de 500 dollars en 1954, à 1 500 dollars en 1968

LA LANGUE, CIMENT D'UN PEUPLE

Mais il y a mieux encore. Eliezer Ben Yehouda était né dans les brumes glacées des marécages de Lithuanie. Son chemin le conduisit à Paris, où il fit des études de médecine, puis à Jérusalem. La Palestine était alors un « capharnaum » linguistique. Chacun y parlait la langue de sa terre d'origine et les langues les plus répandues étaient le Yiddish, l'arabe, le géorgien et le « ladino », dialecte espagnol. Ben Yehouda savait l'importance d'une langue pour le ciment d'un peuple et « décida qu'il ne parlerait qu'Hebreu, à sa femme et à son chien ». Il fut tourné en ridicule, baffoué, pourchassé, lapidé. Sorti des prophètes. Classique. Mais les épreuves n'érodèrent nullement sa volonté. Il composa le « Thésaurus », dictionnaire en dixsept volumes, trouvant au chapitre 1 d'Ézéchiel, le mot « électricité ». Et peu à peu, l'Hebreu se répandit. Bien sûr, aujourd'hui encore, il existe dans le pays, des dizaines de journaux en langue étrangère et les films sont souvent sous-titrés en trois ou quatre langues. Mais le parler officiel est l'Hebreu, qui devient de plus en plus le parler unique des jeunes. Pour les plus âgés, des leçons sont données partout, dans les villages, les casernes et jusqu'aux avant-postes de guerre.

Car, il y eut aussi les guerres. Israël avait vaincu les sables. Israël devait triompher de ses voisins. Ou plutôt, luttant contre les sables, Israël devait, en même temps, se dresser contre l'Arabe. Le dernier conflit est encore dans toutes les mémoires. Dans son livre récent, « Les Murailles d'Israël », Jean Lartéguy note qu'« un soldat en Israël, c'est un civil en longue permission ». Pourquoi ? Parce que les murailles d'Israël ne comportent ni béton ni fortresses qui permettent de dormir à leur ombre. La muraille d'Israël, c'est l'homme. L'homme qui veut enfin vivre dans un pays qui soit le sien.

GAGNER OU MOURIR

Un officier israélien disait à ses hommes avant le combat : « Si nous ne gagnons pas, nous ne saurons pas où revenir, ni chez qui revenir ».

Et Lartéguy ajoute : « Pour l'Israélien, il n'existe pas de choix entre la valise ou le cercueil. Il doit gagner ou c'est la mort ; la destruction de tout de que lui de son construit



DANS UN VILLAGE "COLLECTIVISTE"

et, plus encore, la perte de la dignité qu'il a retrouvée ».

« La dignité qu'il a retrouvée. C'est bien cela. À travers l'enchevêtrement des labours, des souffrances, des batailles, le citoyen d'Israël a retrouvé son honneur. Des cargaisons de loqueux qui abordèrent à l'inconnu hostile de ses rivages, ce pays a fait surgir des hommes et c'est là ce qu'il y a d'exemplaire dans le livre unique de sa courte histoire. Finis les Juif errant, la vie misérable des ghettos, le moribond sublime de Varsovie... Des hommes comme les autres. Qui en se réveillant le matin se disent qu'ils vont dans la rue, cotoyer des amis. Qui ont des arbres à eux, sous l'ombre desquels ils pourront s'asseoir le dimanche, en faisant un signe d'amitié aux voisins. Qui ont, à eux, des rivières, des cités et des usines. À eux encore, un gouvernement issu de leurs suffrages. Et encore à eux, des maritres pour déclarer leurs enfants et une terre pour ensevelir leurs morts... Car c'est cela une patrie... »

LA GRANDEUR D'UN PETIT PAYS

De toute cette aventure, à une époque où les raisons de ferveur sont si rares, est née la passion que beaucoup de France ou d'ailleurs, portent à Israël, à son imagination, à son activité inlassable, à sa persévérance ardue. Petit par sa dimension, ce pays est grand par la leçon qu'il donne

et, toucher à son destin, menacer sa vie, c'est meurtrir au plus profond la grande foule de ses admirateurs. Et comme la tentation du manichéisme est constante au cœur de l'homme, comme ce dernier oppose facilement le mal au bien et les ténèbres à la lumière, il n'est pas loin de faire porter par les ennemis d'Israël la responsabilité de l'actuelle situation dans le Proche-Orient. Or, comme toujours, la réalité est complexe.

Israël est donc créé depuis 1947. Mais depuis 1 300 ans — près de deux cents ans avant que chez nous ne régnât Charlemagne — les Arabes s'étaient installés en Palestine, occupant Jérusalem en 636. Après avoir conquis la contrée, ils y avaient fait souche, se mêlant aux habitants. Treize siècles se sont écoulés et, renouvellement étrange de l'histoire, il existe un million, et demi, peut-être deux millions d'Arabes qui, semblables aux Juifs de naguère, sont aujourd'hui en recherche de patrie : Réfugiés en Jordanie ou Liban, en Syrie, dans la bande de Gaza, ils sont nourris par l'O.N.U. qui leur assure une ration alimentaire de 30 dollars par personne et par an. Dans leurs ghettos de toile, les vieux jouent aux cartes et remuent la poussière de leurs après-souvenirs. Quant aux jeunes...

LES JEUNES ET LA VIOLENCE

Les jeunes se sont fixés un but : reconquérir le pays de leurs ancêtres, la terre de Palestine. Et, pour atteindre ce but, à leurs yeux, un seul moyen : la violence. Ces jeunes ont toujours vécu dans un climat de conflit permanent ; ils sont nés, pour ainsi dire, un fusil à la main et l'action meurtrière fut leur unique paysage. De surcroît, comme beaucoup de jeunes, ils sont à la recherche d'un engagement total et la guerre le leur fournit. Jusqu'en 1967, ils comptaient sur Nasser et ses alliés, surtout sur Nasser. Mais le désastre de 1967 a balayé leurs illusions et désormais ils ont pris en main leur propre cause.

Pour les comprendre, rien de mieux que de camper leur chef, Assir Arafat, qui dirige leurs commandos. 40 ans, sur son visage mûri et au sourire facile, deux horizontales noires : les moustaches, les sourcils. Forte personnalité qui a jeté ses concurrents dans l'ombre et s'est imposé à la tête de la lutte terroriste. Il est né à Jérusalem et, dès l'enfance, il a entendu exploser les bombes de l'Irgoun et de Stern, les organisations juives. Dans une atmosphère de batailles et d'attentats il s'entraîna au pistolet, au poignard, au corps-à-corps. 18 ans, il participe à la première guerre contre Israël, celle de 1947/48. Première défaite, puis seconde et troisième défaite. Humiliation sur humiliation. Entre temps, au Caire, il est devenu président des Palestiniens en exil et déploie une énergie sans relâche pour maintenir chez ses camarades l'esprit d'unité et de revanche. Il est de ces Arabes retors et tenaces qui, s'étant fixés une mission, la remplissent. Plus tard, il crée « El Fatah » et sa branche militaire. « El Fatah » : la tempête ! et depuis 1965, sans arrêt il harcèle Israël, à ses yeux l'usurpateur.

POUR LES PALESTINIENS, UN TUNNEL SANS ISSUE ?

Autre considération essentielle : Arafat a obtenu au Caire un diplôme d'ingénieur et, en cela encore, Israël a valeur de symbole. L'Occident tient facilement le monde arabe en médiocre considération et il n'est pas loin de le considérer comme peuple d'analphabètes. Or, la tradition intellectuelle y est très riche et, parmi les jeunes, des mouvements de libération, ils ne sont pas rares ceux qui ont mené à bien des études secondaires ou supérieures, comme en témoignent les auteurs de l'attentat de Zurich, dont trois au moins avaient fréquenté des collèges. Or, ces jeunes Palestiniens sont dans un tunnel sans issue. Ils n'ont, ni présent, ni avenir, ne sont intégrés nulle part et, dans les pays qui les accueillent, ne bénéficient que d'une maigre tolérance. Récemment on a pu voir le roi Hussein en photo auprès de Yassir Arafat et Nasser vient de promettre à ce dernier que les 700 soldats palestiniens incorporés dans l'armée égyptienne seraient libérés pour combattre désormais sous ses ordres. Mais c'est la simple tactique pour apaiser l'opinion publique de leurs pays. En réalité, Nasser et Hussein savent qu'une nouvelle défaite des mouvements de subversion qui forment vraiment un état dans leur état. L'escalade des représailles peut en effet conduire à la guerre.

LA MENACE

D'UNE GUERRE GENERALISEE

Et si la guerre éclate, elle risque fort de ne pas se limiter au Proche-Orient. La logique de l'élargissement d'un conflit est simple et l'histoire en offre, hélas, bien des exemples. Les Russes sont engagés avec les pays arabes. Ils y entretiennent des techniciens, des missions militaires et leur ont versé, en dix-huit mois, trois millions de dollars. Le Proche-Orient, tremplin vers l'Afrique, fait partie de leur zone d'influence et un autre échec

de leurs alliés entraînerait pour eux une perte intolérable de prestige. Les U.S.A. de leur côté ne pourraient admettre la disparition d'Israël en tant que nation. L'escalade peut mener au pire. Dans sa première conférence de presse, Nixon affirmait que si une guerre devait éclater les prochaines années, c'est au Proche-Orient qu'elle éclaterait...

LES NEGOCIATIONS : UN CHEMINEMENT QUI SERA DIFFICILE

De nombreuses solutions ont été envisagées, dont l'opinion a eu connaissance, tout au moins pour les idées maîtresses :

• Nécessité d'une action internationale. Les grandes Puissances seront dans l'obligation d'intervenir, pour amener les adversaires du Proche-Orient à s'asseoir à une table de conférence.

• Intervention de l'O.N.U. et des « casques bleus » afin de séparer les antagonistes.

• Reconnaissance de l'Etat d'Israël par les pays arabes. Israël a le droit d'être un Etat comme les autres. Il l'a assez gagné.

• Nécessité aussi d'un voisinage pacifique entre Juifs et Palestiniens. Mais comment faire coexister deux communautés si dissemblables et séparées par des rancunes si tenaces ?

Il apparaît que le cheminement des négociations sera difficile. Il faudra beaucoup de bonne volonté réciproque, le respect du partenaire, le désir aussi de placer la paix au-dessus de toute autre considération... Entre Arabes et Juifs le passé n'a pas toujours été un passé de haine. Ils ont naguère vécu dans la tolérance. Les Arabes étaient des nomades ; les Juifs leur enseignèrent la fiscalité, l'administration et les deux races partageaient le même sol.

LARTEGUY raconte encore :

« N'a-t-on pas vu, à peine terminés les combats sur le Golan, arriver en longues files tous les tracteurs des

kibboutzins de la vallée ? Marchant de front sur des kilomètres ils ensemençaient le plateau encore parsemé de carcasses d'armes et de cadavres. Ils en prenaient possession à leur manière en lui redonnant vie. »

PROCHE-ORIENT fascinant et redoutable à la fois ! Au fil des millénaires, la vie s'empare du désert ; la guerre détruit la vie ; puis la vie jette à nouveau son souffle créateur.

Edouard OLLIVRO



AU TRAVAIL DANS L'ARIDE CISJORDANIE



La S. M. I. B.

Etude et Réalise
TOUS TYPES
DE MAISONS

Nombreuses références de NANTES A QUIMPER

smib
Spécialiste de la maison individuelle
Maison du Golfe
26, avenue Victor-Hugo - VANNES
Téléphone : 66.34.97

— ENTREPRISE DE PLATRIERIE, CARRELAGE, MOSAÏQUE —
Edouard MESCAM & C^{ie}
 Spécialiste de la cloison sèche

*
 PLASTIQUES — PARQUETS COLLES — MOQUETTES

33, rue Yves-Collet, 29 N - BREST Téléphone 44-30-83 et 44

ASSECHEMENT DES MURS ET ETANCHEITE
 Traitement des bois et des immeubles contre le champignon et les insectes

G. BELEC

1, rue de Guilers, BREST — Tél. 44-17-86

TRAVAUX DE COUVERTURE
 Ardoise — Zinc — Fibro

Charles LE REST

45, rue Bruat, BREST

LES YEUX FERMÉS J'ACHÈTE TOUTE
 la mode de Paris



au Printemps
 108, 110, 112, rue Jean-Jaurès - BREST

Coiffure Dames □ Parfumerie

Villard
 Membre Actif du Club Artistique de Paris

41, rue Traverse, BREST - Tél. 44-37-69

Fabrique de Meubles massifs et de style

Henri LE MENEZ

6, rue Robespierre, BREST-LAMBEZELLEC — Tél. 44-39-63

PRÊT A PORTER
 HOMMES - DAMES - ENFANTS

" AUX OCCASIONS PARISIENNES "

38, rue Jean-Jaurès, BREST - Tél. 44-11-55

LINGERIE -- BONNETERIE
 Prix sans concurrence

à votre service
 DANS TOUTE LA BRETAGNE

L'ECO magasins
 SUPECO libre-service UNIDOC

toute l'alimentation sous le même toit

Cyrano
 COUTURE

Tél. 44-26-83 59, rue de Siam - BREST

COIFFURE POUR DAMES

Salon Edwige

36, rue d'Alguillon - BREST - Tél. : 44-20-69

LA PROVIDENCE
 56, rue de la Victoire, PARIS (2^e)
 Toutes Assurances — Crédit Automobile

PARQUER, Agent Général, BREST
 34, rue Voltaire — Tél (98) 44-19-06



**L'ESSOR DES SOCIÉTÉS DE SERVICE EN INFORMATIQUE,
 LA RIGUEUR DES ÉTUDES ET DES TRAITEMENTS À FAÇON
 ONT PERMIS LA DÉMYSTIFICATION DE L'ORDINATEUR**

par Gilbert D. SITBON
 PREMIÈRE PARTIE

LA VULGARISATION DE L'INFORMATION EN MATIÈRE DE GESTION

La vulgarisation de l'utilisation de l'ordinateur en tant qu'outil de gestion nécessaire et efficace, tend à détruire le mythe du « Menestre Electronique » abstrait et complexe.

L'essor sans cesse croissant des Sociétés d'études et de services en informatique en est le levier moteur : hier encore, mécaniser son entreprise était pour le responsable, un acte téméraire et bien trop ambitieux ; aujourd'hui les firmes qui veulent aller de l'avant n'ignorent plus que seule une gestion intégrée saine et complète peut catalyser leur expansion, et qu'il existe des Sociétés de services regroupant des spécialistes expérimentés pour les aider à la mettre en place.

Au début, les échecs des entreprises victimes d'une mécanisation trop hâtive et non rigoureuse avait fabriqué le mythe de l'ordinateur. De plus en plus maintenant, c'est la réussite de ces mécanisations, sans cesse multipliée par les efforts des spécialistes, qui donne l'exemple et montre l'existence de l'ordinateur domestiqué et souple, et prouve la rentabilité de son utilisation.

La méthode qui consiste à sous-traiter sur ordinateur a été évoquée ici car elle apporte aux entreprises une véritable automatisation sur mesure.

Elle leur donne également au cours de l'étude et de la mise en place du système, l'esprit d'organisation administrative, comptable et commerciale.

La méthode a été conçue pour les entreprises qui avaient à résoudre des problèmes de gestion spécifiques à l'ordinateur ; et qui cependant ne justifiaient pas son utilisation exclusive pour des questions de volumes totaux à traiter ou par le caractère ponctuel de certains travaux.

La solution proposée par les Sociétés d'information ne devenait-elle pas alors pour elles la clé de leurs problèmes de gestion ?

Le développement du système, les jugements rendus par les spécialistes les plus compétents ont prouvé depuis qu'il s'agit bien d'une solution prudente et rentable.

La solution est prudente car elle permet à l'entreprise de prendre sa décision sur la base d'un projet de traitement qui, après analyse des besoins, explicite les volumes et les coûts des travaux à réaliser ainsi que les différents processus à mettre en place. Ce procédé met le responsable à l'abri de surprises ou d'investissements supplémentaires.

La solution est également rentable car elle permet de bénéficier de l'utilisation de l'ordinateur, de ses performances et de ses sécurités, avec pour unique charge le coût des traitements nécessaires à ses seuls besoins.

La méthode rend possible également la gestion prévisionnelle et commerciale de l'entreprise par : les contrôles des stocks et des commandes en cours, les différentes analyses commerciales, l'adressage rapide des relances ou des circulaires, etc.

Même les entreprises qui peuvent justifier l'utilisation de leur propre ordinateur préfèrent souvent confier le démarrage de leur installation et les premières années de traitement à une société spécialisée ; en effet, les difficultés de mise en route et le bilan financier de l'opération seront sensiblement moins importants.

Puisqu'en 1969 les entreprises françaises ont la possibilité d'obtenir une gestion automatisée sur ordinateur, analysée et réalisée par des spécialistes, il est du devoir de chaque dirigeant, pour l'efficacité de sa gestion, d'envisager ce système et d'étudier sa rentabilité globale.

(A suivre.)

N. B. — Pour tous renseignements et correspondances, écrire à Monsieur Gilbert D. SITBON, Mathématiques Appliquées Bernard Krief, 105, rue des Moines, 75 - Paris (17^e).

Deux entreprises vannetaises

S. A. Jean Fily

Route Kerlann - VANNES

et la

SOCIÉTÉ VANNETAISE de CONSTRUCTION

2, Rue du Président Coty - VANNES

mettent leur expérience en commun
et vous proposent par leur organe commerciale

LA SOCIÉTÉ

MAISONS

20, Rue Hoche - Vannes

des constructions individuelles conçues par des
architectes diplômés à des prix compétitifs et
sans intermédiaire entre
LORIENT et QUIMPERLÉ

- 40 -

cités de Bretagne Keriou Breiz cités de Bretagne

VANNES

capitale du sud breton

Pour le voyageur, Vannes c'est la porte du Golfe du Morbihan, c'est la dernière ville de l'intérieur avant la mer, c'est enfin le grand centre où l'on peut tout trouver lorsqu'on séjourne dans les multiples localités touristiques qui parsèment le sud du département et, surtout, le Golfe.

Nous parlerons plus loin de ce site extraordinaire où l'eau, la mer et le ciel se mêlent si intimement qu'on se croit dans un monde à part, un monde de légendes et de rêves, un monde sans limites précises où, suivant l'heure du jour, le même endroit peut être si différent qu'il ne paraît pas s'agir du même paysage.

Pourtant, Vannes mérite autant d'attention que le Golfe. Cette très vieille cité pourrait, si elle n'était si discrète et modeste, régler sans aucune difficulté l'orgueilleux conflit qui oppose les deux grandes villes bretonnes : Rennes et Nantes, pour le titre de capitale de ce beau pays breton.

C'est Nominé, nommé comte de Vannes, par la grâce de Charlemagne, qui, devenant duc en 826, réunit en un seul état tous les peuples bretons et fait de Vannes la capitale du royaume. Les ducs de Bretagne et notamment la duchesse Anne et sa fille Claude, y séjournent souvent. Jean IV y fit élever le château de l'Hermine, aujourd'hui disparu. C'est à Vannes que les États réunis acceptèrent l'union du Duché avec le royaume de France.

De son passé prestigieux, Vannes garde de merveilleux vestiges : ses remparts du XII^e au XVII^e siècle, dégagés et mis en valeur avec de très beaux jardins à la française dans les fossés ; la cathédrale Saint-Pierre dont la construction s'échelonne des XIII^e au XVI^e siècles ; l'ancien hôtel du Parlement (ou château Gaillard) du XV^e siècle, aujourd'hui musée archéologi-

que, l'Hôtel de Ville de style renaissance. Les rues Saint-Fuenhaël et des Chanoines, bordées de vieilles maisons médiévales aux poutres sculptées (à voir les deux bustes hilares appelés Vannes et sa femme) ; la tour du connétable ; la porte prison où furent enfermés une partie des émigrés capturés à

Quiberon en 1795 ; le port accessible à marée haute ; les lavoirs, etc.

Avant de s'engager plus avant, le touriste doit séjourner plusieurs jours à Vannes, pour admirer toutes ces merveilles et s'imprégner de l'atmosphère de cette vieille ville. Il ne le regrettera absolument pas. Lorsque par la suite, venant



- 41 -

Une Banque Dynamique au Service de votre Région

BANQUE DE BRETAGNE

AGENCE DE VANNES
4, rue Joseph-le-Brix
Téléphone : 66-20-74

S.A. Capital 12 000 000 de F. S.C. RENNES

32 AGENCES EN BRETAGNE
1 AGENCE A PARIS

CENTRE SAINT-YVES

20, rue des Frères Textier-la-Houille, 56 - VANNES

Examens radiologiques
Cancérologie
Cobalt — Radium — IR 192

ENTREPRISE DE BATIMENTS

Jean FILY S.A.

Chemin de Kerlann - Route d'Auray

Tél. (97) 66.33-31 — 66.10-04 56 - VANNES

conditionnement d'air
Froid et machines d'alimentation

R. CLEMENT

17, rue Général-Audibert — 56 - VANNES
Téléphone : 66-13-18
Concessionnaire BONNET

PONÇAGE - VERNIS - CIRE
REVETEMENT DE SOLS

L. GUELLOUT

rue Jérôme-d'Arraden (face 36)

Sanitaire — Chauffage Central — Couverture
Entreprise GIRAUD Fils

118, route de Conleau
56 - VANNES

Tél. 66-13-77 — R.C. 65 A 175 Vannes

réserver sous le n° 283

GARAGE DUPRÉ

Concessionnaire RENAULT

7, rue Joseph Le Brix, 56 - VANNES - Tél. 66.20.71



Galina

Poulet ferme • Smoki • — • déjà cuit •

★
Poulet tout préparé — Prêt à cuire

Route de Sainte-Anne, 56 - VANNES - Tél. 66-20-79

Société Industrielle Laitière du Prat

STLP LOUIS et FILS et Cie

56 - VANNES
Téléphone : 66-15-83

LAIT - BEURRE - FROMAGES - YAOURTS - CEUFS

La Caravane de grand standing
Accessoires - Auvents — Attelages

CARAVELAIR

Exposition permanente à Vannes
Route d'Auray
Agent :
J. LE MENAGER
Téléphone : 66-15-47

entre Lorient et Quimperlé

PUB - WEST 1^{er} RESTORE - NIGHT-CLUB DE BRETAGNE

CINQ, CHEMINS DE GUIDEL

TÉL. 185

d'une plage, de son bateau ou de la campagne pour effectuer un achat ou une démarche impossible ailleurs, il ne se considérera plus en corvée. Il sera heureux de flâner une nouvelle fois dans les rues étroites et pittoresques où chaque tournant offre la surprise.

Mais Vannes n'est pas qu'un haut lieu de l'histoire et du tourisme, c'est aussi une grande ville en pleine expansion. Il suffit de voir les cités modernes qui enserrant la ville lorsqu'on y arrive de Nantes, de Rennes ou de Lorient. Abrisant près de 40 000 habitants, l'activité fiévreuse du bâtiment laisse prévoir un rapide développement de sa population. Cette préfecture a dépassé sa vocation administrative et se lance dans l'ère industrielle. Des zones s'équipent d'usines ; après les activités traditionnelles, conserves alimentaires, minoteries, textiles, se sont implantées des entreprises modernes, chimie, caoutchouc. (Implantation usines Michelin). Entre autre, ce qui donne à la ville une activité certaine, un peu fiévreuse encore, mais pleine d'avenir.

VANNES, CAPITALE

du « Golfe du Morbihan aux 365 îles », dit la légende, une quarantaine habitées en réalité. Toutes basses, 30 m environ au-dessous du niveau de la mer, ce qui donne au paysage apaisé et uni, sans turbulence excessive ; climat doux, et tiède, c'est un peu le « bassin d'Archachon » de la Bretagne. On trouve : l'île aux Moines, la plus élevée, Locmariaquer, Baden, île d'Arz. Le climat tellement tempéré permet de trouver des figuiers, des lauriers, des grenadiers, des aloès et des camélias, sans parler des pins parasols dont la haute beauté si noble descend jusqu'à la mer.

UN CARREFOUR TOURISTIQUE

C'est de Vannes que l'on peut entreprendre les excursions essentielles du Golfe du Morbihan et de la presqu'île de Rhéus.

L'île de Couleau, Arradon et Larmor-Baden. La variété du Golfe du Morbihan est assez unique en Bretagne. La population elle-même d'origine hispanique est assez différenciée des lignées bretonnes.

Si l'on trouve, grâce à la douceur du climat, une végétation un peu méditerranéenne certaine (le figuier, la vigne, la châtaigne, etc.), couverte de chênes — et c'est également que l'on re-



L'ARCHIPEL DU MORBIHAN

trouve le plus important monument mégalithique du monde. Ces blocs de pierres alignés supportent d'énormes tables de granit dont d'étranges signes échappent à la connaissance. Secrets qui échappent même aux archives. Rhéus, Sarzeau.

Presqu'île fortement marquée par la foi.

Le Golfe du Morbihan, creuset de marins, fidèles à une tradition (Vénètes en guerre contre César). Ces traditions en font une population un peu farouche, repliée sur elle-même. Il n'en reste pas moins que sachant être commerçants, ils ont fait de l'ostréiculture un marché qui représente, avec 1 800 parcs à huîtres, les trois quarts des huîtres plates vendues en Europe, dont le chiffre d'affaires représente cinq à six millions actuellement.

La culture des primeurs est aussi importante : pommes de terre surtout. Enfin élevage de moutons sur les anciennes salines, entre Navalo et Sarzeau. C'est de Vannes, en descendant la rivière que l'on peut gagner Port-Navalo en bateau. Par les Vedettes Vertes : bureau sur la Rabinie ou du Pont-Vert, suivant la marée. Dix services quotidiens

par l'île d'Arz et l'île aux Moines. La plus grande des îles qui possède une industrie ostréicole importante. C'est de l'Armor que l'on peut visiter l'île de Gavrinis ou l'île de la Chevre.

La visite de la presqu'île de Rhéus peut facilement se continuer avec celle du Golfe du Morbihan, en faisant un trajet par bateau et l'autre par auto-car.

VANNES...

Maire : M. Marcellin.
Ministre de l'Intérieur.

Liasons :

Distances routières : 469 km. Par le train (Paris-Quimper) : 501 km. Paris-Montparnasse.

34 107 habitants. Evêché. Hôtel de Ville : place Maurice-Marchais. Tél. : 66-33-61.

Police et gendarmerie : Tél. : 66-19-22.

Préfecture : Tél. : 66-24-61.

S.N.C.F., Renseignements : 66-11-36.

Pompiers : le 18.

Police : le 17.

Gendarmerie : 66-19-56.

Transports ROUXEL frères

S. A. Capital de 600.000 Francs

2, avenue du Président-Edouard-Herriot - 56 - VANNES

Tél. : 66-16-42

R. C. Vanves 68 B 12

TOUS TONNAGES
TOUS TRANSPORTS
TOUTES DIRECTIONS

Travaux Publics - Terrassements
Sables - Matériaux - Ciment vrac
Manutention mécanique
Transports de masses indivisibles
Véhicules surbaissés

LE FALHER CHAUSSURE

2 Magasins — Rue des Vierges

56 - VANNES

Tél. : 66-17-65

HOPITAL PSYCHIATRIQUE DEPARTEMENTAL DE LESVELLEC

SERVICES DE MALADES HOMMES
SERVICES DE MALADES FEMMES
SERVICES D'ENFANTS
CORPS MEDICAL
Drs BOBIN, MIGNEN, PAGOT,
PRUD'HOMME, VEYRES
Direction : M. DESPLANQUES
Téléphone : 66-25-40 VANNES

HOTEL "MANCHE-OCEAN"

40 chambres confort
Ascenseur — Bar — P.M.U.
Tél. : 66-28-44 et 46

Achats - Ventes - Locations AGENCE REGIONALE LOUIS KERRAND

56 - VANNES 9, place de la République Tél. (97) 66-16-58

S. A. P. I.

S.A.R.L. Capital 20 000 F
8, place Brûlée - rue des Chanoines, 56 - VANNES
Tél. : 66-38-47

La Société Américaine de Promotion Immobilière vous offre
SES CONSTRUCTIONS EN TRADITIONNEL
COMPRI CHAUFFAGE
PRIX FERMES, DELAIS RESPECTES
DOCUMENTATION - RENSEIGNEMENTS - PRIX SUR DEMANDE. POSSIBILITE DE FINANCEMENT

GREEMENTS — ACCASTILLAGE
VETEMENTS MARINS — BOTTES - CIRES

Voilerie Daniel

Téléphone 66-14-41
37, rue Ferdinand-Le-Dressay, 56 - VANNES

Michel MET

8, rue des Orfèvres — 14, rue des Halles
Le rez-de-chaussée :
• Bonneterie - Chemiserie
A l'étage :
• Ses 2 boutiques
Confection - Lingerie
Le meilleur accueil - Les meilleures marques

LE MALAISE SOCIAL

par Henri Jannès

Le malaise social breton est dû en grande partie à la stagnation de l'économie.

• LE MAUVAIS ALIBI DE L'ELOIGNEMENT

Le gouvernement français allègue l'éloignement, la longueur des communications, le coût des transports qui grèvent les prix de production. Mauvaises raisons pour ne pas dire alibi, qui prétendent ignorer la double révolution technologique intervenue depuis quinze ans.

• L'EXEMPLE DU JAPON

Pour le comprendre, observons le Japon, pays maritime comme la Bretagne.

1° *Tabasissement du prix des transports maritimes* :

Il est la conséquence de l'augmentation du tonnage des navires ; hier un navire de 30 000 tonnes était un gros navire ; aujourd'hui, on construit des pétroliers de 300 000 tonnes. Conséquence aussi de l'automatisation des navires et de la mécanisation des moyens de manutention dans les ports. La mer rapproche plus qu'elle ne sépare.

2° *Les techniques d'enrichissement des minerais de fer pauvres* :

On sait aujourd'hui enrichir sur place un minerai pauvre, ce qui double sa teneur en fer et divise par deux le coût du transport. Conséquence de ces deux révolutions : la « sidérurgie sur l'eau » peut rationnellement faire venir minerai et charbon du bout du monde.

Le Japon produit plus d'acier que l'Allemagne, alors qu'il n'a pas de minerai de fer et presque pas de charbon.

Tout ce qui a été fait au Japon peut être fait en Bretagne : minerai de fer de Mauritanie et charbon américain qui, rendus à Brest, seraient moins chers que le charbon de la Ruhr sur le carreau de la mine. Dans la course au progrès, la Bretagne est mieux placée que la Ruhr.

• CE QUE PEUT FAIRE UN PAYS BIEN GOUVERNE

Depuis 1958, la production d'acier du Japon a crû 12 fois plus vite que celle de la France, celle de l'industrie 4 fois et demie et la richesse nationale 2 fois et demie (statistiques des Nations Unies). C'est une victoire de l'efficacité.

• LES INVESTISSEMENTS SONT LA CLE DE L'AVENIR

Dans l'industrie, un poste de travail exige de 50 000 à 500 000 francs (lourds) d'investissement. La France ne consacre que 20 % de son « produit national brut » (ressources nationales) à l'investissement, contre 25 % en Allemagne et 35 % au Japon (statistiques des Nations Unies). C'est pourquoi l'Allemagne se développe plus vite que la France, et le Japon encore plus vite.

• LE MAUVAIS EMPLOI DES RESSOURCES NATIONALES FAIT OBSTACLE AUX INVESTISSEMENTS

Le P.N.B. est, en somme, le « gâteau national » ; ce qui est gaspillé est perdu pour les emplois utiles. Les exemples de gaspillage ne manquent pas :

- la bombe atomique : en 1972 notre puissance atomique sera l'équivalent d'un seul bombardier B-52 américain ; la grenouille veut se faire aussi grosse que le bœuf ;
- les libéralités aux dictateurs africains, flatteurs intéressés ;
- les rapports de la Cour des Comptes fourmillent d'exemples de gaspillages, sinon de scandales ; ils n'ont eu aucune suite. M. Pellenc, rapporteur général du Sénat, écrit : « il faut nettoyer les écuries d'Augias » ;
- concernant les télécommunications, facteur essentiel de développement des régions excentrées, j'ai exposé dans quinze journaux, pour recevoir des démentis, que le gaspillage dans ce seul secteur coûte chaque année 2 milliards de francs (lourds), le prix du raccordement de 250 000 abonnés.

J'ai fait condamner par le Conseil d'Etat pour détournement de pouvoirs, un précédent ministre des Postes et Télécommunications, en citant toute une série de faits précis

et y associant en toutes lettres cinq articles du Code pénal dont l'un prévoit la réclusion criminelle (10 à 20 ans).

• A PETITES CAUSES GRANDS EFFETS

Sur 100 francs de ressources nationales, la France emploie 20 francs pour les investissements de toute nature ; parmi ceux-ci 12 francs pour les « investissements productifs » (en clair : les usines) ; dont moitié pour le remplacement des usines hors d'âge et moitié, soit six francs seulement, pour la construction des usines neuves. (« Investissements productifs nets »).

Conséquence : un gaspillage de 6 francs sur 100 francs sur les ressources nationales représente autant que le prix de toutes les usines neuves.

Tout gaspillage, même en apparence tolérable entraîne des conséquences catastrophiques pour la construction des usines neuves, c'est-à-dire pour l'avenir de la Nation.

La crise de la Bretagne est due aux conceptions économiques arriérées du gouvernement, auxquelles s'ajoutent une foule d'abus non réprimés.

• LES REMEDES

- 1° Puisqu'on a, avec raison, décolonisé les noirs, les Bretons ont droit à l'égalité de traitement. Ils doivent participer à la construction de leur avenir. Celui-ci est européen et atlantique.
- 2° Détruire le mur de l'Atlantique. Il s'agit de la muraille douanière, fiscale et monétaire qui, à la limite des eaux territoriales, sépare artificiellement la Bretagne de ses partenaires naturels d'au-delà des mers. Economiquement parlant, Brest est plus près de Londres que de Paris. Il faut admettre la Grande-Bretagne dans le Marché Commun, ce qui exige l'Europe politique.
- 3° Une gestion sérieuse par des hommes sérieux. La fin du verbiage et le commencement des réalités.

Henri JANNÈS
ingénieur général (E. R.)
des Télécommunications.

Couverture - Zinguerie - Chauffage Central
Sanitaire

Entreprise Charles BERNARD

Téléphone : 66-20-61
18, rue Thiers, 56 - VANNES

Concessionnaire

mazout
airflam
FONDÉ EN 1952

GENERATEURS

CHAUDIÈRES

CALORIFÈRES

PNEUS NEUFS
TOUTES MARQUES
RECHAPPAGE

Sté JAHIER Frères et Cie

2, rue du 65^e R.I., 56 - VANNES
Téléphone : 66-18-50

LE VAILLAND & DE SALINS

Assureurs-Conseils

1, rue du Pot-d'Étain
(angle rue Thiers)

56 - VANNES — Tél. 66-11-46

FRANCE - RIDEAUX

16, rue du Mené, 56 - VANNES

Moquette - Revêtements muraux
Tentures - Voilages - Dessus de lit
Tél. : 66-15-16

ASSURANCE AUTO AU KILOMETRE

Robert BASCOU-BRESCANE

Tous Crédits Immobiliers
22, Texier-la-Houille, 56 - VANNES
Tél. : 66-23-45

TRANSPORTS INTERNATIONAUX
PAR CAMIONS FRIGORIFIQUES

François GOUSSET

Services réguliers : Messageries
VANNES — PARIS — STRASBOURG
102, avenue de la Marne
VANNES — Téléphone : 66-11-63

CARO Raymond

Haute Coiffure Française

Biosthéticien

Parfumeur

36, rue des Vierges, 56 - VANNES

Téléphone : 66-27-79

Chantier Naval LE PENNEC

Bateaux : Y.F. (Arcoa - Jouët - Lanaverre)
Moteurs : Evinrude

VENTE — REPARATIONS — GARDIENNAGE

Kérino, rue du Commerce prolongée
Tél. : 66.32.09 56 - VANNES

eau chaude
EDF.GDF
confort
au 1/4 de tour



L'EAU CHAUDE A LA DOUCHE

vous pouvez vous aussi l'avoir

Renseignez-vous :

auprès des Spécialistes 1/4 de Tour
auprès des Services de l'É.D.F. - G.D.F.

agriculture agriculture agriculture agriculture

LE PLAN MANSHOLT ET LA BRETAGNE

TOUT le monde a entendu parler du Plan Mansholt et de ses articulations essentielles :

- crédits « insupportables » de ses « accidents » ;
- manque de compétitivité ;
- mise en accusation du potentiel agricole hommes et espace ;
- mise en accusation des structures ;
- donc, politique agricole commune axée sur les structures et non sur les prix ;
- et, de ce fait : incitation au « départ », sur le plan des actifs agricoles et à la mise hors « agriculture » d'une por-

par R. de Sagazan

tion de la surface agricole utile. M. Mansholt veut faire disparaître de l'horizon agricole 5 millions d'actifs et 5 millions d'hectares ;

- enfin restructuration du solde hommes - terres.

En 1980, on devra passer de 10 à 5 millions d'actifs.

M. Mansholt nous dit que la moitié des chefs d'exploitation est âgée de plus de 57 ans. Cela veut dire que dans les 8 ans, c'est-à-dire en 1977, la moitié de ces chefs d'exploitation aura 65 ans. Le problème principal est donc la mise à retraite effective de ces agriculteurs, avec restructuration corrélative de leurs exploitations. Comme beaucoup de ces exploitations n'ont pas de successeurs, cette restructuration est possible. Pour être atteint, l'objectif Mansholt, réduction des actifs agricoles de 10 à 5 millions, implique, en outre, compte tenu du remplacement partiel des sortants par des entrants, la reconversion d'un certain nombre d'agriculteurs en exercice, soit :

- mise à la retraite de 2,5 millions de personnes âgées,
- reconversion professionnelle de deux autres millions et demi.

En réalité, et ceci s'applique en outre plus fortement en Bretagne,



Photo P. Meuris

une politique des structures doit non seulement accélérer les sorties, mais encore limiter les entrées.

La limitation des entrées

Cette limitation des entrées ne se fera qu'en :

- orientant en temps utile, et en fonction des emplois prévisibles et des qualifications, les uns vers l'agriculture, les autres vers des emplois non agricoles ;

- assurant une formation adéquate aux uns et aux autres ;

- assurant aux uns et aux autres des débouchés valables : les uns dans des entreprises agricoles bien structurées — les autres dans des emplois secondaires ou tertiaires.

M. Mansholt semble obsédé par la nécessité négative de dégager des actifs agricoles et de « geler » des surfaces, beaucoup plus que par

la nécessité positive d'une restructuration pour faire de l'agriculture européenne une activité qui soit source de richesse.

Or, cette restructuration, nous ne pouvons l'accepter en termes aussi brutaux et aussi uniformes.

Ne doit-elle pas résulter :

- d'une contrainte : le développement régional des emplois non agricoles ?

- d'un objectif : les productions agro-alimentaires à réaliser à tel niveau de compétitivité ?

Enfin, limiter les problèmes de structure au seul stade agricole serait une grave erreur.

C'est toute la chaîne agro-alimentaire qui doit s'organiser en structures efficaces et souplement articulées pour que le travail agricole débouche de façon compétitive sur le marché des denrées alimentaires.

Or, dans le plan Mansholt, il n'est question ni des industries ni des activités d'amont ou d'aval.

Tout ceci suppose donc :

- une politique d'objectifs qui, seuls, peuvent motiver, suivant les régions, tel ou tel type de restructuration ;

- une restructuration intégrée non seulement la production, mais ses prolongements ou des liaisons en aval et en amont.

- des crédits massifs sur le plan des retraites et des reconversions ;

- mais aussi sur une politique d'orientation scolaire et professionnelle ;

- et donc une politique de développement des emplois non agricoles.

Faut-il accepter l'exode agricole ?

Cette politique européenne peut-elle être conçue de manière uniforme ? De Naples à Hambourg la C.E.E. est diverse. Diverses donc doivent être les applications d'une politique de restructuration en fonction des situations régionales, des potentiels régionaux, des contraintes régionales.

N'est-ce pas la réponse essentielle qu'il convient de faire au Plan Mansholt, non pour refuser, mais pour nuancer.

Ainsi, par exemple, il resterait en Europe, en 1980, 5 millions d'actifs pour 65 millions d'hectares utiles, soit 13 hectares par actif. En Bretagne, en 1968, 2 millions d'hectares se partagent entre 320 000 actifs, ce qui fait un peu plus de 6 hectares par actif en moyenne.

Les hypothèses d'évolution de la population agricole situent cette moyenne à 10 hectares en 1980 (2 millions d'hectares : 200 000 actifs).

Ceci veut-il dire qu'il faudra systématiquement encore accentuer l'exode agricole en Bretagne ?

Nous savons bien que la Bretagne subit un processus de dépopulation, alors qu'il lui faut maîtriser un processus de restructuration.

Elle peut donc trouver dans la politique européenne des éléments positifs, à condition que cette politique soit adaptée à la diversité des régions, donc traduite en termes régionaux.

Et tout d'abord que cette politique tienne compte du développement global de la région : plus le secondaire et le tertiaire s'y développeront, plus nous pourrions mettre en œuvre une politique positive de restructuration agricole : en Bretagne celle-ci est liée à l'industrialisation.

Nous disons politique positive, car Bruxelles, craignons-nous, voit dans la restructuration surtout un moyen de réduction du secteur agricole, alors que nous devons en faire surtout l'instrument positif d'une politique de production concurrentielle, en fonction d'une politique d'objectifs régionaux, elle-même résultante de notre potentiel, de notre position et du contexte prévisible des marchés.

Un « face à face » essentiel pour la Bretagne

Ici nous retrouvons un autre « face à face » : celui des objectifs de l'agriculture bretonne et des mesures préconisées par M. Mansholt pour réduire certaines productions et organiser les hommes, les terres, les productions que cette révolution laissera en place.

C'est qu'en effet M. Mansholt veut provoquer la diminution de certaines productions excédentaires : le lait et le sucre essentiellement.

Or la production laitière intéresse la Bretagne tout particulièrement, nous en produisons bientôt 35 à 40 millions d'hectolitres.

Le lait est accusé de mettre en péril l'économie à cause de 300 000 tonnes de beurre sur 2 millions de tonnes de matière grasse importées.

D'abord, il faut bien préciser que le beurre ne résume pas le lait. Le lait est une matière première qui peut être la source d'une multitude de produits élaborés et de synthèses.

On crie à la superproduction avant d'avoir fait, tant s'en faut, le maximum sur le plan technologique, investissements industriels et investissements commerciaux.

Il y a longtemps qu'à ces conditions le pétrole serait un produit excédentaire !

En outre, qui est responsable de l'excédent de matière grasse ?

Est-ce le beurre issu du lait européen, ou les matières grasses végétales importées en sous-rémunérant des travailleurs d'outre-mer ?

Sont-ce les régions à vocation « viande », vinicole, ou fruitière, qui se sont reconverties au lait ? ou les régions à vocation laitière ? les agriculteurs néerlandais qui disposent de 8 hectares et élèvent 60 vaches, ou les agriculteurs bretons dont le cheptel est essentiellement le prolongement de l'espace agricole ?

Le lait et la viande

Enfin, M. Mansholt veut éliminer le lait en le remplaçant par la viande.

Faut-il rappeler que pour faire de la viande il faut des vaches, et donc des cheptels mixtes, comme le cheptel breton, qui recelent le maximum de potentialité en viande ?

600 000 veaux peuvent être disponibles en Bretagne pour « faire » de la viande, en sus des vaches réformées.

Des méthodes intensives peuvent permettre, en des ateliers rationnels, et sur la base d'une intensification fourragère (notamment maïs, ensilage) de porter de 120 000 à 250 000 tonnes la production bretonne de viande.

Mais ceci est la contrepartie du lait.

La politique Mansholt doit donc être adaptée régionalement, et ne peut se traduire, en Bretagne, par les mêmes mesures que dans le Centre ou le Sud-Ouest.

Nous n'avons pas d'autre choix que le lait, la viande, les porcs et les légumes et nous avons pour cela un potentiel extraordinaire, largement sous-exploité à ce jour.

Notre réponse à M. Mansholt ne peut donc pas être de faire moins de, mais de le faire mieux, et de tirer de notre cheptel laitier une production intensive et organisée de viande.

Sauf dans des cas limités, ce n'est pas une reconversion lait-viande que nous avons à réaliser, mais un équilibre viande-lait que nous avons à atteindre, en faisant le lait de façon plus compétitive et en développant considérablement notre production de viande.

Il ne nous faut donc pas diminuer des quantités, mais accroître des quantités et développer des rentabilités.

Au reste, il est bien évident que les surplus beurriers sont dus au défaut de régionalisation de la politique agricole. La planification à la française doit permettre de moduler régionalement les mesures, les incitations et les crédits.

Une mutation qui doit être humaine

En résumé :

1. Nous ne pouvons pas suivre M. Mansholt dans sa politique de restriction laitière. Elle n'est pas pour nous. Nous avons à faire mieux et non pas moins.
2. Par contre, nous sommes prêts à développer notre production de viande... à condition qu'on n'abatte pas nos vaches, et, qu'au contraire, soient prévus les moyens financiers nécessaires pour tirer parti au maximum du potentiel « viande » qu'elles représentent.
3. Nous n'avons pas, vu notre potentiel et notre démographie, d'hectares à « libérer ». Il y a assez de régions sous-peuplées où on les trouvera aisément.
4. Par contre, nous serons gros preneurs en moyens sociaux et économiques de restructuration à condition :

- que cette restructuration soit adaptée à nos objectifs de production, lesquels exigent un certain niveau quantitatif de main-d'œuvre, que nous chiffrerons, et en-deçà duquel il ne faut pas tomber, et un certain niveau qualitatif qu'il nous faut atteindre.

- qu'elle soit accompagnée d'une politique de développement des secteurs industriels et tertiaires sans commune mesure avec ce qui a été fait jusqu'ici.

- que l'on concentre les crédits sur les structures qui intègrent des possibilités de produire et des possibilités de vendre en des dimensions économiques valables, c'est-à-dire sur les unités de production qui acceptent de programmer leurs productions et sur les organismes

qui les prolongent, qu'ils soient coopératifs ou privés.

- que cette mutation soit humainement acceptable.

Telles sont, dans une première approche, les premières prises de position qui pourraient être celles du C.E.L.I.B. vis-à-vis du Plan Mansholt.

Elles se résument en ceci que ce plan ne sera réellement efficace que

s'il est diversifié régionalement : ce sont les éléments de cette diversification qu'il nous faut nettement préciser et affirmer en ce qui concerne la Bretagne.

R. DE SAGAZAN,
Vice-Président de la section « Recherche » du C.E.L.I.B.

L'étiquette paysanne

par Yann Brekilien

Derniers survivants sur le continent du peuple qui dominait, il y a vingt-cinq siècles, la plus grande partie du territoire européen, les paysans bretons ont conservé jusqu'au XX^e siècle dans toute leur pureté les traditions et les coutumes qui, ailleurs, s'étaient plus ou moins altérées. Et cette civilisation qui était la leur pouvait soutenir très honorablement la comparaison avec la civilisation bourgeoise. Elle exprimait généralement une plus grande

délicatesse de sentiments, un souci plus grand de la dignité de la personne et, si elle ne faisait pas une grande place aux connaissances livresques, elle pouvait se prévaloir de richesses encore plus précieuses, d'une connaissance plus fine de la nature, d'une profonde sagesse, d'une inégalable sensibilité artistique et poétique — toutes choses, hélas, qui se sont peu à peu perdues, à mesure que se développait le progrès matériel et l'enseignement



(Photo: R. Maron)

CHEDEVILLE CHARCUTERIE

CHEDEVILLE et BOURDON - S. A. 800 000 F

TéL. 073-60-81 — 073-60-82 — 073-39-28
Adresse Télégraphique : CHARCHEDVIL

12-18, rue du Marché-Saint-Honoré, PARIS

GRAS - DÉMI-GRAS - DÉTAIL

livres, mais dont il subsiste cependant encore quelque chose au fond de nos campagnes.

S'intéresser aux autres

La civilisation, l'étymologie nous l'indique, c'est le fait de rendre les gens civils, c'est-à-dire polis, honnêtes, bien élevés. Les conceptions paysannes bretonnes de la politesse, de l'honnêteté, de la bonne éducation ne concordent pas avec celles des bourgeois de Paris, des industriels du Nord ni des aristocrates du boulevard Saint-Germain, mais témoignent d'une délicatesse et d'un respect d'autrui au moins égaux. A mon avis, même, supérieurs.

Les règles de l'étiquette paysanne étaient naguère très strictes. On attendait pour commencer un repas que le chef de famille se fût assis. Il était servi le premier. En face de lui prenait place son fils aîné, s'il avait l'âge de manger avec les hommes, ou sinon le grand valet. Les femmes et les enfants prenaient leur repas debout ou assis sur la pierre du foyer, sur le banc du lit-clos ou sur un escabeau, dans un coin. Les hommes conservaient, même en mangeant, leur chapeau sur la tête; un Breton ne se tenait découvert qu'à l'église, aux enterrements, devant son curé et... chez le notaire. Lorsque, par hasard, le fermier avait retiré son chapeau pour se mettre à l'aise et qu'on lui annonçait une visite, il s'empressait d'aller rechercher son couvre-chef et de se l'enfoncer sur la tête. Recevoir son visiteur nu-tête aurait été une inconvenance.

Le paysan ne saluait guère que les gens de la ville et quelques notables du bourg d'un « deiz mad deoc'h » correspondant au français « bonjour ». Entre voisins ou amis, on ne se saluait pas. La bonne éducation consiste à héler celui qu'on rencontre d'une phrase témoignant de l'intérêt qu'on porte à ce qu'il fait. Quand un citadin rencontre un autre citadin, ils se contentent de se secouer la main en demandant : « Ça va ? », ce qui peut très bien se faire en pensant à autre chose. Pas besoin de s'oublier un peu soi-même pour épouser si légèrement ce que soit les préoccupations de celui qu'on a en face de soi — ce qui est, littéralement, la *sympathie*. Le paysan est plus exigeant, en fait de civilité. Il donne toute leur valeur aux rapports humains et, pour lui, c'est respecter bien peu une personne que de ne lui adresser qu'une phrase banale et toute faite.

L'art et la manière

A la campagne, vous voyez venir vers vous quelqu'un qui vous

connaissez — ou même, souvent, que vous ne connaissez pas car on doit des égards aux inconnus aussi — vous passez par quelques instants d'angoisse. Qu'allez-vous bien pouvoir lui dire qui vienne à proquelque chose. Si vous manquez d'imagination ou d'esprit d'observation, vous perdriez la face.

Mais je suppose que vous êtes assez fin pour remarquer qu'il arrive du chemin du moulin et que son cheval porte des sacs pleins. Vous allez donc pouvoir lancer : — Alors Jos, on a « de la farine » ?

Comme Jos, de son côté, a vu la faucille que vous tenez à la main, il vous répond :

— Vilain temps, Yann, pour couper la lande.

Ouf, ça y est ! Vous respirez mieux l'un et l'autre. Les choses se sont passées de la manière qui convient. Si vous avez le temps, vous pouvez engager un brin de causette ou, sinon, poursuivre votre chemin l'esprit en paix.

Les Parisiens s'étonnent souvent de ne pas obtenir ce qu'ils demandent dans une ferme; et d'accuser aussitôt nos cultivateurs d'être rudes, grossiers, sauvages, xénophobes. La vérité, c'est que c'est eux qui, sans le savoir, ont commis des grossièretés et se sont fait trop mal juger pour mériter satisfaction. Ils entrent volontiers dans la maison en demandant de but en blanc : « Salut la compagnie ! Vous n'auriez pas une douzaine d'œufs bien frais à me vendre ? » Et bien non ! C'est manquer à complètement de considération pour les gens auxquels on s'adresse. C'est faire preuve d'un manque total d'éducation.

La liberté d'autrui

Celui qui a de bonnes manières s'arrête à l'oreille de la cour. Il attend qu'on vienne lui demander :

— Alors, on profite du beau temps pour faire un petit tour ? A quoi il faut répondre par quelques fines considérations sur la situation météorologique et sur ses conséquences possibles pour les récoltes. C'est le point de départ d'un passionnant échange de vues sur les sujets les plus généraux et les moins compromettants, que l'on doit faire durer jusqu'à ce que le maître des lieux propose :

— Mais vous n'allez tout de même pas rester debout ici. Entrez donc vous asseoir.

Bien entendu, il faut protester qu'on n'a pas le temps, qu'on passait seulement par là mais qu'on ne comptait pas s'arrêter. Votre interlocuteur sait très bien à quoi s'en tenir, mais les usages sont les usages et dans toutes les civilisations,

la politesse n'est-elle pas une manière d'hypocrisie, mais d'hypocrisie dictée par le louable souci de ménager la liberté d'autrui ?

Alors le fermier va insister :

— Bah ! entrez toujours quelques minutes.

Et vous répondez :

— Vous avez du travail. Je ne veux pas vous déranger.

Ce qui implique automatiquement la réplique :

— Il n'y a pas de dérangement.

Après un moment de courtoise discussion, vous finirez par céder... puisque vous êtes venu pour cela. A l'intérieur de la maison, les mêmes cérémonies recommencent :

— Prenez le bout du banc et posez votre poids dessus.

— Merci, merci, je ne suis pas fatigué.

— On est toujours assez fatigué pour qu'un bout de repos ne fasse pas de mal. Vous auriez une tasse de cidre ?

— Non, non, merci. Je n'ai pas soif, je vous assure.

Après le chemin que vous avez fait, ça vous fera du bien.

— Ce n'est pas pour vous asseoir, mais je ne peux pas m'attarder.

— Allons, vous n'allez pas refuser de goûter mon cidre. Marie, mets deux bols et apporte la bouteille.

Etre un homme libre et digne

On lève son bol à la santé l'un de l'autre et l'on recommence à parler de choses et d'autres. C'est seulement au moment de partir que l'on demandera, comme incidemment, et sans avoir l'air d'y attacher d'importance :

— Au fait, vous n'auriez pas, par hasard, une douzaine d'œufs à vendre ? Si ça ne vous gêne pas, bien sûr.

On s'empressera d'aller vous les chercher vos œufs, et on vous en donnera bien treize à la douzaine. Le fermier a bonne opinion de vous, il a passé, grâce à vous, un moment de détente qui lui a fait du bien et surtout il a eu avec vous un contact humain. Il s'est senti considéré comme un homme libre et digne. C'est cela qui compte.

Yann BREKILLEN.

* A la suite de la visite que le chef de l'Etat a faite à la Bretagne, M. Hémy a démissionné de son poste de président de la F.D.S.E.A. du Finistère; il y a été remplacé par M. G. Dauphin (Arzano). Les vice-présidents sont MM. Cogaïn et Kersuac; le secrétaire général M. Salau, ancien président du C.D.J.A.

Michel Le Cornec :

LES PRESSES UNIVERSITAIRES DE BRETAGNE

une initiative pour la régionalisation culturelle

PRESSES UNIVERSITAIRES DE BRETAGNE. — Ce nom que nous avons choisi, paraît sans doute ambitieux, mais, effectivement, notre ambition est grande.

Notre ambition de servir. Nous voulons mettre au service de tous ceux qui, en Bretagne, veulent écrire, imprimer, diffuser livres, revues, bulletins, publications échantées, des moyens techniques modernes de production et de distribution.

La régionalisation est à l'ordre du jour, et c'est tant mieux. Tant mieux si, en plus grand nombre, les problèmes dont la solution requiert une décision de l'administration publique peuvent être résolus désormais à l'échelon régional. Mais cet effort de décentralisation administrative n'est qu'un premier pas, s'il n'est accompagné, sur le plan des entreprises industrielles et commerciales, par un effort analogue de déconcentration et de décentralisation. Ou sera la décentralisation, si (pour ne parler que de l'édition) on est obligé de courir à Paris chaque fois que l'on voudra éditer un ouvrage ?

Pour ne pas rester lettre morte, la régionalisation exige en grand nombre des entreprises comme la nôtre.

Prenez l'exemple de nos écoles. Voici longtemps que nos meilleurs maîtres, dans un légitime souci du concret, tiennent grand compte dans leur enseignement du milieu ambiant, des réalités locales, départementales, régionales. Cette espèce de régionalisation (partielle) de l'enseignement est une nécessité évidente pour la géographie. Elle l'est aussi dans une large mesure pour l'histoire. Même l'enseignement de la langue, des lettres et des arts gagne à ce que les textes ou les œuvres auxquels on a recours rappellent aux enfants des scènes ou des paysages familiers.

Or, préoccupés de vastes marchés, les éditeurs parisiens dédaignent le plus souvent ces publications adaptées aux réalités régionales et d'ailleurs les auteurs de manuels de géographie ou d'histoire locales et régionales hésiteraient à frapper à leur porte. Aussi doivent souvent se contenter, en la matière de publications modestes, dont la présentation dessert le contenu. Les beaux

livres de classe sont ceux qui sont édités à Paris. Ceux qui sont imprimés sur place — quand il en existe — n'ont pas la même élégance.

Nous entendons donner à nos enseignants la possibilité de mettre entre les mains de leurs élèves des manuels conçus en fonction des nécessités particulières de leur enseignement. Plus proches d'eux que les éditeurs parisiens, les Presses Universitaires de Bretagne répondront mieux à leurs besoins. Elles « colleront » mieux à la réalité pédagogique locale, à ses exigences spéciales. Elles en suivront mieux les variations; elles tiendront mieux compte, sans retard, des expériences auxquelles elle donnera lieu.

La régionalisation n'a pas qu'un aspect. En aucune façon, nous n'entendons nous enfermer dans la région. Les Presses Universitaires de Bretagne veulent satisfaire, en fait de manuels scolaires et d'autres ouvrages, des besoins propres à la région qui ne le sont pas ou ne peuvent pas l'être par des éditeurs opérant de Paris à l'échelle nationale.

Elles entendent aussi offrir aux écrivains de Bretagne la possibilité d'écrire, sans le recours de Paris, même celles de leurs œuvres qui appellent une diffusion nationale.

Régionaliser, ce n'est pas contraindre les régions à se replier sur elles-mêmes. C'est, entre autres choses, implanter dans d'autres régions que la région parisienne des entreprises à vocation nationale.

On a proposé, usant du langage des économistes, une distinction pittoresque entre « producteurs de culture » et « consommateurs de culture ». Les Presses Universitaires de Bretagne ont pour vocation de satisfaire les uns et les autres; de fournir aux « consommateurs bretons de culture » les ouvrages adaptés à leurs besoins particuliers; de permettre aux « producteurs bretons de culture » de trouver sur place les services qu'ils sont trop souvent obligés d'aller demander ailleurs.

Michel LE CORNEC, Directeur des Presses Universitaires de Bretagne.

“La Bretagne dans la guerre”



De nombreuses personnalités ont assisté, au Centre Elysées-Bretagne, à la signature du livre d'Hervé Le Boterf: « La Bretagne dans la guerre ». Voici de gauche à droite, au premier plan, l'auteur, Jean Diemer, directeur (breton) des Tréteaux de Paris, la téleoposkette René Legrand (de St-Pierre-Quiberon).

Remaniée après la fusion du groupe des Potasses d'Alsace et de l'Office National Industriel de l'Azote, la Société Commerciale des Potasses d'Alsace devient

LA SOCIÉTÉ COMMERCIALE DES POTASSES ET DE L'AZOTE

Elle assure la distribution des Engrais Azotés et Potassiques, des binaires P.K. et des complexes P.E.C. et O.N.I.A.

Pour le Morbihan, le Bureau est à VANNES
14, rue Jeanne-d'Arc
B.P. 221

Téléphone (97) 66-18-82



CAISSE D'ÉPARGNE DE VANNES

11, place de la République
Tél. : 66-21-61 — C.C.P. Nantes 8 607-03

14 Succursales

SECURITE

DISPONIBILITE

Tous les Cirés et Vêtements de Protection
pour la Marine, l'Industrie, l'Agriculture, le Sport, la Ville

Ets MELCER et Cie
35 - FOUGÈRES

Nos articles sont en vente chez tous les spécialistes voiliers, coopératives maritimes, shop-shandier, etc... et au Centre Elysées Bretagne

les livres al leoriou gant yann poilvet les livres

L'ECONOMIE DE LA BRETAGNE

Pays de paysans et de marins, la Bretagne doit faire face à une mutation économique douloureuse mais nécessaire. L'opinion publique, sensible à son folklore et à sa réputation touristique, oublie parfois que cette région est la première de France par sa production agricole. En examinant son milieu naturel et humain, ses infrastructures et ses équipements, ses ressources : agriculture, pêche, industrie, secteur tertiaire, l'étude sur « L'Economie de la Bretagne », publiée par *La Documentation Française*, montre les possibilités qui existent : les efforts de l'Etat et des collectivités locales, la prise de conscience régionale, l'industrialisation actuelle, et surtout les « qualités de son peuplement qui constituent la plus grande chance de la Bretagne de demain » et doivent lui permettre une croissance économique normale. Instrument de travail, source d'informations et de réflexions, « L'Economie de la Bretagne » analyse tous les aspects de la vie économique bretonne, sous l'angle officiel, bien sûr, avec ce que cela entend d'optimisme un peu artificiel et d'omissions sur certains problèmes. La Documentation Française, 31, Quai Voltaire, Paris (7°).

CHARLES LE QUINTREC

Poète et romancier, romancier-poète plutôt que la poésie est partie intégrante de sa vocation littéraire. Charles Le Quintrec est un des plus grands écrivains actuels de la Bretagne ; dans cet essai bref mais solide, Antony Lhéritier analyse avec lucidité l'homme et ses productions : « l'œuvre de Charles Le Quintrec est une continue ascension. Elle s'élève, de recueil en recueil, vers plus de grandeur, de spiritualité, d'exigence et de dépouillement ». Le livre comprend également des poèmes inédits de Quintrec, groupés sous le titre « Les grands habits » ; la pièce maîtresse en est une longue incantation passionnée « Bible jette du sang sur mon habit de chair. » (Editions Subervie, Rodez).

FEDERATION EUROPEENNE

Qu'on le veuille ou non, le « régionalisme » tel qu'il est conçu actuellement ne saurait être qu'une étape ; la France puis l'Europe ne trouveront l'harmonie que dans une société libérale, un fédéralisme loyal, respectueux de ses composantes. L'étude de Guy Héraud : « Les principes du fédéralisme et la Fédération européenne » est précieuse car elle constitue une présentation juridique d'ensemble pour d'un régime fédéraliste, seul antidote sérieux à l'étatisme fait de colonialisme interne et de centralisme antidémocratique. D'intéressants documents annexes complètent cet ouvrage édité par Alexandre Marc. (Editions d'Europe, Paris).

BREST, PORTE OCEANE

Des origines cæso-britanniques et pétrolières, le contre-amiral (r) Le-potier a écrit une remarquable histoire sur le grand port. Une érudition sans aridité, des documents intéressants, quelques bonnes illustrations font de ce livre, un témoignage précieux : le passé démontre, s'il en était besoin, l'importance stratégique de Brest, les atouts que lui donne une situation privilégiée. Ce que les économistes appellent un « handicap » parce qu'ils ne surent pas exploiter la géographie, c'est, en fait, un facteur prodigieux qui peut, qui doit faire de Brest un des premiers ports européens (Editions France-Empire, Paris).

METIERS DISPARUS

Peu à peu, le machinisme transforme le décor de la vie des hommes, révolutionne les mœurs, accélère le rythme du travail aussi bien que des loisirs. Cette évolution, qui tend à se précipiter, a des avantages mais c'est une véritable entreprise de dépeupilation qui ne va point sans susciter quelque nostalgie ; celle-ci se trouve encore accrue par la lecture du livre consacré aux métiers disparus par le guingampais Yves M. Kergus, Paul Lorenz et F. Klein-Rebour. C'est un ouvrage techniquement réussi dont les 180 pages sont richement illustrées de reproductions souvent originales. Il évoque mille et une activités d'autant, du crieur public au loueur de baignoires, certaines évanouies depuis longtemps, d'autres que nous avons connues il y a quelques années encore et dont il demeure parfois d'ultimes traces ici et là. La Bretagne apparaît en plusieurs chapitres : les cordiers qu'on entrerait à part, par mépris (à Marolles, par exemple) ; les tisserands miséreux, les fibustiers et les corsaires, les fileuses de Haute-Bretagne qui « faisaient » dix lieues par jour... Nous recommandons ce livre de classe, auquel dans quelques dizaines d'années il faudra sans doute donner une suite : quand les laboratoires atomiques auront rejoint au magasin déshuet des souvenirs les braguettiers et les postillons ! (Editions G.M. Perrin, Paris).

LE LIVRE DE L'ARMISTICE

L'an dernier, on a commémoré le cinquantième de l'armistice de novembre 1918 alors que l'Allemagne était à genoux ; dans un ouvrage dont on apprécie la clarté et l'honnêteté intellectuelle, Job de Roince évoque ses souvenirs et les événements de ce mois historique ; il raconte notamment comment les troupes alliées, parmi lesquelles se trouvaient plusieurs régiments bretons, furent accueillies en Alsace. Notre pays a payé un tribut assez lourd à cette guerre pour être sensible à cette évocation (Envoi contre mandat de 10 F 80 adressé à Job de Roince, 50, avenue du Mail, Rennes, C.C.P. 769-95 Rennes).

L'ARBRE GARDIEN

Originaire de Port-Saint-Père, Charles Thomas (actuellement supérieur du grand séminaire de Marseille) chante avec beaucoup de simplicité et d'amour la vie quotidienne des gens modestes : « qui m'empêcherait de croire aux paroles de draps ajourés que ma mère emplit dans l'armoire à l'argile collée aux deux sabots usés de ma mère ? » Ces poèmes sont pénétrés d'une sensible humanité (Ed. Traces, Le Paler).

VOILES ET GREEMENTS

La voile est un des meilleurs atouts touristiques bretons et on ne dira jamais le rôle que tiennent les ouvrages de vulgarisation pour le développement de ce sport passionnant. Dans « Voiles et gréements », Pierre Guillelle présente une documentation complète augmentée de nombreux conseils pratiques (Editions maritimes et d'outre-mer, Paris).

POUR UNE FRANCE FEDERALE

Vers l'unité européenne par la révolution régionale : ce sous-titre du livre de Pierre Fougeyrolles en définit bien l'esprit. Il faut briser le carcan du centralisme, instaurer une république fédérale respectueuse des ethnies et aller à une Europe elle-même fédérale. Fougeyrolles, en s'appuyant sur l'histoire, l'économie, les hommes et la raison, démontre le bien-fondé des thèses fédéralistes. Signalons quelques bonnes pages consacrées à la Bretagne et au génocide culturel qu'elle subit. (Ed. Denoel, Paris).

LE TRAITE D'UNION

Avec les tomes 5, 6 et 7, H. Hillion a achevé la publication de l'étude de Gérard Toubian sur le traité d'union ; c'est un document de prix car il re-produit et analyse le seul texte qui définit légalement au regard du droit international les rapports entre la Bretagne et la France depuis 1532 ; on lira également avec intérêt le résumé des « stipulations » qui précèdent divers points du traité et qui sont tout autant valable juridiquement (Editions Gwendour, Arzon).

NOUVEAUTES

Dans notre prochain numéro, nous présenterons « La révolution bretonne permanente » de Ronan Casleon (Ed. de la Table ronde), « L'Europe aux cent drapeaux », de Yann Fougères (Presses d'Europe), « La Bretagne dans la guerre », d'Hervé Le Boterf (Ed. France-Empire), « Vivante Bretagne », de Jean-Pol Guigen (Ed. des Paludiers, La Baule), « Le folklore de la Bretagne », par Paul-Yves Sebillot (Ed. G.P. Maisonneuve et Larose).

YANN POILVET.



le propane BUTAGAZ
"LA VRAIE MARQUE"

vous offre confort, sécurité, souplesse d'utilisation.

Selon le nombre d'appareils dont vous disposez, selon votre consommation en propane, vous choisissez entre trois modes très pratiques de stockage :

- Poste automatique bouteilles de 13 kg
- Poste automatique bouteilles de 35 kg
- Citerne de 500 ou 1000 kg

Opter pour la citerne c'est s'assurer une réserve de gaz importante en se libérant du souci des ravitaillements trop fréquents.

Société U.R.G. BUTAGAZ - 44, rue Washington - PARIS 8^e
Tél. 256-82-82



Quelle que soit la nature de votre peau, il y a, dans le petit "Livre Vert" de la Beauté par les plantes d'Yves ROCHER, les produits qui vous conviennent.



Pour recevoir gratuitement (et sans engagement de votre part) le "Petit Livre Vert" écrivez à : Yves ROCHER - B.P. 6 - 56 - LA GACILLY

CLINIQUE SAINTE-CLAIRE

18, rue des Frères-Textier-La Houlle
56 - VANNES

Téléphone 66-35-87 - 88 - 89

100 lits

Chirurgie - Obstétrique - Médecine

Etablissement conventionné avec Caisses Sécurité Sociale
Mutuelle Agricole - Prévoyance - Militaire - Chirurgicale

bretagne terre des arts bretagne terre des arts

A la galerie lorientaise de l'U.F.O.L.E.A.
LA BRETAGNE et les FLEURS

vues par Couliou

par Pierre Bernard

TRENDS que ses toiles abstraites obtiennent à Rennes un grand succès dans le cadre d'une exposition du Groupe « Fréhel », Couliou nous a présentés, en février et mars 1969, à la Galerie lorientaise de l'U.F.O.L.E.A., un choix d'œuvres figuratives sur les thèmes conjugués de la Bretagne et des Fleurs.

Couliou nous accueille — dans tout leur détail et toute la variété de leur mystère — des entrées de la Galerie. Il nous fait découvrir sur le tabouret familial, acquis dans la vie profonde de leursoloris souterrain, Bénédicts composés de façon originale dans l'acidité de leur beauté stridente. Pommeurs du Japon, précieuse calligraphie de tiges grêles et de pétales délicats sur un fond d'une nudité complexe. Fleurs des champs, genêts, évoquant l'air salubre de nos campagnes. Chrysanthèmes tourmentés, enflammés de vibrations secrètes où la lumière de l'artiste s'est faite plus allusive, plus souple, qu'à l'ordinaire pour mieux traduire la vie mystérieuse des fleurs ébouriffées.

« Le chalutier rouge et noir, à Lorient » s'inspire d'une scène typique de cardnage. Son jeu tachiste nous rappelle que Couliou est aussi le peintre abstrait capable d'élever une observation fortuite à la hauteur d'une œuvre d'art.

Spectres impavides, « Les aiguilles de Port-Coton, à Belle-Ile », sèment leurs solitudes alignées dans un miroi-

tement vibrant, « comble d'or aux mille tuiles, Iuli ».

« Brienne », c'est une plongée sur la bouche d'estuaire et le large que l'artiste a réalisée, les sombres toitures des chaumières contrastant sur les reflets d'argent de l'eau.

« Le calvaire dans la lande » n'est pas seulement la sobre évocation d'un beau travail artisanal. Les genêts en fleurs constituent un décor d'or lumineux dont le chatouillement adouci ce que l'œuvre de pierre pouvait avoir de sévère.

Prix Émile Bernard 1969...



a été décerné à Sibylle de Monneron dont la famille possède de nombreuses attaches en Bretagne (notamment avec les de Vulpain, de Lamballe).

Chaque évocation de Couliou nous invite à regarder d'un œil neuf ces éléments de notre décor quotidien.

Franche et secrète Bretagne... Cette perspicacité, cette extralucidité, avec quelle passion méticuleuse il la met également au service de notre plus franche et secrète Bretagne!

Tout l'art du dessin et de la couleur que sa longue pratique a perfectionné en sa main, il l'utilise ici en évocations concrètes. Les sujets qu'il a choisis sont des plus familiers, en effet. Pourtant, la stylisation des formes est poussée à un tel degré de quintessence que l'œuvre en acquiert une sorte d'intemporel étrange, plus réelle finalement que la réalité concernée. Le jeu précieux des couleurs exaltées par les savants contrastes d'ombre complexe et de reflets mordorés ajoute à cette impression d'étrangeté. Aussi, chaque œuvre mérite-t-elle une méditation particulière.

« Les filets à Doëlan » sont une grande composition hardie et cependant rigoureusement équilibrée, au même titre que ce « Calvaire de Ploegastel » restitué en contre-plongée et à contre-jour sur un fond de ciel à première vue monochrome mais où un examen plus attentif révèle une gradation subtile des teintes.

Une impression de paix et de sérénité se dégage du « Port de Sauzon, à Belle-Ile », baigné d'une lumière extraordinairement limpide qui préserve la délicatesse des reflets de maisons et de quais dans l'eau calme. Même impression devant des « barques au repos » dans le scintillement de paillettes lumineuses.

« Des « barques au crépuscule » sont évoquées, en une matière granuleuse, dans l'atmosphère quasiment orientale de certaines estampes monochromes, tandis que « les trois barques », disposées d'une manière rigoureusement symétrique, offrent le spectacle de hardiesse chromatiques saisissantes, inspirées à l'artiste par l'un de ses premiers contacts avec la mer lorientaise.

« Les « Bords du Belon » sont évoqués en une composition sinusoidale de plans successifs. L'ensemble est à la fois sobre et animé.

Un panier posé contre le mur près de la porte partiellement plongée dans l'ombre, tel est le détail retenu comme point de départ d'une autre composition importante dont la chaude lumière tempère la sécheresse du motif : « la maison d'un pêcheur, à Sauzon ».

De format limité, un « paysage à Plouguerneau » retient longuement l'attention du visiteur par le suave impressionnisme de son premier plan où vibrent les taches bleues-verts d'une exquise délicatesse toute vibrante de lumière. La réussite est éclatante.

Un intimisme comparable se dégage d'un coup d'œil sur « Le rizière d'Érid, au Vieux-Passage », où la découverte d'un reste d'époque rend plus sensible encore l'impression de solitude et d'abandon.

« L'île de Groix » est une évocation sinistre (et, comme telle, assurément fort limitée et saisonnière) de maisons sombres, campées sur une bosse de rochers. L'évocation est hallucinante.

« Que de poésie, par contre, dans les floraisons rosées qui agrémentent le premier plan de « La pointe des poullans à Belle-Ile » et dans l'atmosphère de mystère et de légendes où baignent « Les chaumières et la mer », compositions qui rendent justice, sur des régions

tres différents mais complémentaires, à la beauté multiforme de notre Bretagne.

Thème difficile. « Le Mont Saint-Michel de Braspart » — qui n'est rien de moins ni rien de plus qu'un monticule au poil ras, sans grâce particulière — est évoqué à la plume, avec une finesse de travail qui fait oublier l'ingratitude du motif.

En lames horizontales d'argent pâle, la mer scintille entre les lignes sombres des récifs ; au premier plan se dresse la silhouette hiératique et robuste d'un « Calvaire à Bréhat », œuvre suggestive.

Voici donc achevé ce panorama d'une exposition. Mises à part les quelques œuvres précoces jointes aux plus récentes en guise de contre-point, l'unité d'inspiration et de facture en est remarquable. En compagnie de Coullou, c'est un voyage passionnant que nous accomplissons le long de notre littoral, saisi dans la beauté première de sa lumière et de ses eaux, de ses détails familiers mais aussi de ses valeurs secrètes.

Culture

UN COMITÉ D'ACTION POUR LA LANGUE BRETONNE

Les délégués du mouvement « Ar Falz », de la Jeunesse étudiante bretonne et de l'Union démocratique bretonne, réunis à Brest, ont exprimé leur indignation « devant le fait que ni la réforme d'Edgar Faure ni les actuels projets de régionalisation ne prévoient l'enseignement organisé et l'accès à l'O.R.F. de la langue bretonne » ; et ils ont annoncé la constitution d'un « Comité d'action pour la langue bretonne » (C.A.L.B.), appelant « tous les progressistes amis de la Bretagne et de la langue bretonne à se regrouper en vue d'engager une action massive en faveur de la décolonisation culturelle du pays ».

POUR UNE NOUVELLE POLITIQUE CULTURELLE

Les responsables du Mouvement Laïque des Cultures régionales, fédération groupant les associations d'enseignants publics et d'animateurs se consacrant à la promotion des valeurs culturelles de Bretagne, d'Occitanie, des Pays basque et catalan, ont adopté une déclaration dont on retiendra notamment les passages ci-après :

« Le M.L.C.R. condamne la politique d'éclatement des langues et cultures ethniques de France, poursuivie depuis plusieurs générations et que le pouvoir gaulliste n'a fait que renforcer. Les divers ministres de l'Éducation Nationale, en refusant toute adaptation de l'enseignement aux régions, ont consi-

dérablement aggravé le déracinement et le désarroi de la jeunesse dans nos régions. De ce fait, l'aliénation économique et sociale s'est doublée d'une aliénation culturelle.

« Le M.L.C.R. affirme sa conviction qu'une école démocratique et renouée devra s'adapter aux conditions socio-culturelles du milieu local et régional, et aspirer à la conscience régionale, condition première du développement global des régions (...).

« Il souligne que, dans la situation créée par les refus répétés qu'on rencontre ses revendications fondamentales, il lui reste peu de temps pour représenter valablement une opinion régionale ; le pourrissement de cette opinion et le recours aux solutions violentes risque de devenir très vite la sanction de l'échec de sa bonne volonté culturelle. Le Mouvement Laïque des Cultures régionales souhaite, alors qu'il en est encore temps, que les problèmes linguistiques français soient résolus raisonnablement comme il le demande. Déjà, en désespoir de cause, il ne pense pas devoir éviter le recours à l'opinion internationale ».

Politique

LA VIE MUNICIPALE

Ont été élus maires : M. Louis Aulfray à Pordic (il remplace M. Guegan, démissionnaire) ; M. Albert Mechineau à Monnières ; M. Pierre Cobiog à Guern (M. Joseph Rauli démissionnaire). Le docteur Saulnier, président des Brehannais de Paris, a été élu maire de Brehanloupé.

M. Pierre Salaün, maire communiste de Scaër depuis 24 ans, a démissionné de ses fonctions en raison de divergences avec certains de ses collaborateurs municipaux.

M. F. E.

Les sections bretonnes du M.F.E. rappellent dans un communiqué leur point de vue : « Seule une Bretagne s'étendant aux cinq départements aurait un poids économique et démographique suffisant et disposerait de ressources convenables. La présidence de l'Assemblée régionale et de l'exécutif régional doit être assurée par un élu. Une réforme attribuant à un préfet nommé par Paris le pouvoir exécutif régional ne peut être qu'une mystification. Seuls les membres élus de l'Assemblée régionale doivent disposer du pouvoir délibératif et voter le budget national ».

C. L. A. R. P.

« Le Comité de Liaison de l'Action Régionale Progressiste (C.L.A.R.P.), qui groupe les Fédérations bretonnes du P.S.U. du Parti Socialiste (C.I.R.,

S.F.I.O., Clubs), de l'Union Démocratique Bretonne, le Mouvement Culturel Breton, la Jeunesse Étudiante Bretonne, estime que la suite de l'entreprise n'est que la suite de l'entreprise ; un refus de plus de la véritable démocratie ; le C.L.A.R.P. appelle les Bretons à dire NON au référendum et réaffirme la volonté des organisations participantes de lutter pour une authentique régionalisation dans un cadre socialiste ».

Religion

LE SYNODE DE SAINT-BRIEUC

Pendant trois jours, environ trois cents chrétiens, religieux et laïcs, ont étudié fraternellement et commun, à Saint-Brieuc, les problèmes de l'Église d'aujourd'hui ; ce fut une expérience franche et enrichissante sur laquelle nous reviendrons sans doute. Parmi les conclusions qu'on ne peut hâtivement tirer, notons celles-ci : faute de gens n'est apparue, pour la représentation précise, aucune majorité engageante ; il est souhaitable que le « peuple de Dieu » soit plus réellement représenté ; le problème de l'engagement politique a été très diversement envisagé ; les réflexions sur la foi vont dans le sens du Concile ; l'Église doit être partie intégrante de la vie et la concertation doit s'y pratiquer à tous les niveaux ; la majorité a semblé attachée au principe du célibat du prêtre.

Affaires

ÉLYSÉES-BRETAGNE : AUGMENTATION DU CAPITAL

Lors de l'Assemblée générale de la S.A. de financement du Centre « Bretagne » de Paris, le président-directeur général de celle-ci, M. Joseph Martray, a annoncé une augmentation de capital après avoir dressé le bilan d'un an et trois mois d'activité.

« Notre force c'est évidemment notre succès commercial. Vous le connaissez tous ; il est assez visible et il n'a cessé de se développer depuis le 25 octobre 1967, s'étendant de la restauration aux boutiques les unes après les autres. Le succès se lit dans notre chiffre d'affaires quotidien. Nous avons vu juste sur l'essentiel, c'est-à-dire sur le choix de l'emplacement et sur la formule. L'Elysée-Bretagne a maintenant la clientèle qu'il souhaitait : nombreuse, mais aussi de qualité.

« Le succès commercial nous a mis tout de suite à l'abri du risque majeur qui pèse sur une affaire et que nous imaginons parfaitement. Nous n'aurions depuis longtemps aucun souci de capitaux si nous avions accepté d'importer quels capitaux et si nous consentions à laisser des groupes commerciaux étrangers à la Bretagne s'intéresser de manière majoritaire à cette magnifique affaire.

« J'ai toujours pensé qu'en acceptant cette solution de facilité nous aurions trompé les actionnaires car je reste convaincu que 99 % d'entre eux ont mis leur argent ici pour qu'il serve la Bretagne, tout en espérant qu'il soit commercialement bien placé. Mais si le Centre Elysée-Bretagne, tout en continuant à vendre des crêpes, n'est ni plus animé par le mobile breton, par la motivation qui fut la vôtre, alors je crois que vous vous séparerez, comme je viens de le dire, en groupes. En tout cas cela ne se fera pas tant que vous me maintiendrez à ce poste.

« À côté de ce succès commercial quels sont donc nos problèmes ? J'en cite deux.

« D'abord, et ceci nous a beaucoup été reproché, le succès commercial a tout de même mordu sur le service régional. Pour répondre à la demande, nous avons finalement apporté à la restauration et aux boutiques des surfaces qui avaient été primitivement prévues pour des salles de réunion, de conférences, d'exposition, pour des bureaux, etc. Je reconnais la justesse de ce reproche, mais des lors que nous ne recevions aucune subvention de quel que ce soit, nous étions astreints à la stricte règle de la rentabilité. Il fallait attendre le chiffre d'affaires voulu et 48 heures après l'ouverture, j'ai pour ma part donné l'exemple en renonçant au bureau que je m'étais réservé pour la direction générale. Les services indispensables ont été maintenus, par exemple le service de renseignements gratuits sur la Bretagne qui pourtant coûte cher à notre entreprise et ne lui apporte évidemment rien.

« Mais de toute manière nous sommes en train de rééquilibrer nos surfaces et nos activités puisque nous venons d'acquiescer il y a quinze jours, le bail de 220 m² de bureaux, ce qui va nous permettre d'installer convenablement les cadres bretons de la région parisienne et les Chambres de Commerce.

« Le deuxième problème de notre opération, c'est l'insuffisance des capitaux engagés dans cette affaire et, dès lors, l'importance de notre crédit à court terme. Vous pouvez certes nous reprocher d'avoir très largement dépassé notre programme primitif de travaux. Vous pouvez nous dire qu'il fallait faire à moindre frais. Sincèrement, je crois alors que nous aurions tous complètement échoué car non seulement pour le prestige, mais aussi pour le succès commercial il fallait une dimension suffisante à ce Centre Elysée-Bretagne. Nous n'avions pas le droit de rester trop modeste et sur bien des points pourtant j'ai dû me résigner.

« Une affaire de cette importance ne peut dès lors se maintenir au capital de 2.225.000 francs car elle devrait alors prendre les charges et les risques du crédit à court terme. Ce ne

serait pas le signe d'une bonne gestion et il nous faut augmenter nos capitaux propres. C'est pourquoi nous vous demandons d'accepter l'augmentation de tout fait qui vous est proposée et à la réaliser avec des capitaux bretons exclusivement. »

Le capital de la société sera porté de 2.250.000 f. à 4.000.000 f. pour l'émission de 1750 actions nouvelles de 1000 francs.

Industrie

UNE ANTENNE-REFLECTEUR GEANTE A PLEUMEUR-BODOU

Le C.M.E.T. (Centre National d'Études et de Télécommunications) installe, à Pleumeur-Bodou, près de Lannion, en Bretagne, une nouvelle station de télécommunications par satellite. La pièce maîtresse de cette station, dont l'architecture industrielle est assurée par la Compagnie Générale d'Électricité, est la grande antenne destinée à émettre et à capter les liaisons radioélectriques avec des satellites situés à 36.000 km de la terre. La réalisation de cette antenne a été confiée à Alsthom-Nevryc. Les équipes de montage, utilisant un derrick de 70 m de haut, viennent de réussir l'opération délicate de mise en place du réflecteur principal de 60 tonnes et de 27,50 m de diamètre. Monté sur une tour métallique à 20 m du sol, il peut « viser » n'importe quel point du ciel.

Le précision exigée pour ce « pointage » radioélectrique — moins de 1/100 de degré — implique la mise au point d'une structure pratiquement indéformable. Ainsi, sous des rafales de vent à 100 km/h, l'immense corolle, dont le diamètre correspond à la hauteur d'un immeuble de dix étages, ne doit pas se déformer de plus de deux mm en moyenne. Un modèle réduit a fait l'objet d'essais systématiques dans la grande soufflerie de Chalais-Meudon.

De telles performances sont tout à fait remarquables. Les spécialistes des structures mécaniques de l'égyptic, à Grenoble, y ont consacré 50.000 heures d'études, matérialisées par 1.000 pages de calculs et plus de 1.500 plans.

Deux équipes ont travaillé séparément sur deux ensembles d'ordinateurs pour assurer le contrôle permanent des calculs.

Gastronomie

TRUITES A LA CREME

6 truites de 150 g, 100 g de beurre, sel et poivre, 300 g de crème double, 1 cl de cognac, 3 gousses d'ail.

Bien vider et nettoyer les truites, les allonger dans un plat à gratin, Salier, poivrer. Les passer au four assez chaud, 15 minutes environ. Les retourner à mi-cuisson.

Une fois les truites cuites, les disposer sur un plat long. Mettre le plat à gratin à plein feu, y incorporer l'ail émincé et ajouter la crème en fouettant énergiquement.

Au début de l'ébullition, retirer du feu et passer au chinois dans une caserole. Rectifier l'assaisonnement en y ajoutant le cognac. Verser la crème sur les truites et servir très chaud.

(Restaurant Le Fleury, Saint-Nicolas-du-Péleux)

Émigration

* M. Jean Mahé (Versailles), a été élu président de la Fédération des Bretons de Paris, en remplacement de M. Pascal Poudven (qui devient président honoraire avec M. Corrent Michelot). Vice-présidents : MM. André Le Roux (Versailles), Marcel Jacques (Rosny), de la Monneraye, Jacques Frison (des Lilas) ; secrétaire générale : Mlle Jeanine Lamarre (Versailles).

Revue des revues

* L'Echo de Saint-Louis est l'un des meilleurs journaux que nous connaissions dans son n° 68, on peut lire un texte de Paul Vi. l'éditorial du frère supérieur (« apprendre à admirer »), une étude sur le prieuré de Châteaulin, une excellente interview du grand chanteur canadien Félix Leclerc (« la Bretagne, c'est d'une beauté terrible »), les activités du G.E.S., etc. (institution Saint-Louis de Gonaque, Châteaulin).

* Yann Breuzec a publié dans *Défense de l'Occident* n° 79, une intéressante étude : « la Bretagne et les Bretons » ; il aborde le problème de beaucoup de franchise, dans un choix politique qui peut être discuté mais qui a le mérite d'être exposé sans faux-fuyant ; comment ne pas être d'accord avec lui quand il écrit : « nous nous disons révolutionnaires : prouvons-le par nos prises de position » (13, rue des Montibouffes, Paris).

* *All'Inn*, n° 132 — Barzhonegu Berber, par Erwan Evenou ; Kleier an trech, par Youenn Gwernig ; Tonkad Harki, par Yann Mikael ; Dek Indian, traduit d'Hemingway par Roman Huon ; an istor hag ar vro, par Per Bourdelles ; des poèmes et diverses informations (2 ven. Poubitrien, Brest).

* Sur le thème « *maintaining a national identity* », l'annuaire de la Ligue celtique, « *Celtic League* » présente des études de Gwynfor Evans. Winifred

Eing, Yann Fourné, Youenn Olier, D.-J. Markay, R. de Saagan, J. Irving, A. Kalvez, Neven Henaff, Marie Kerhuél, Michael Keen, Alan Haussaff, Rachel Attwell, etc. (9, Bothar Cnoc Sion, Baile Alha Glath 9, Eire - ou Jacques Derouet, 2, place du Martray, Al - Nantes).

* **Le Canard enchaîné**, où notre ami Morvan Lebesque, avec le talent généreux qu'on lui connaît a su exploiter le drame breton, a présenté une page spéciale : « **Le Canard... embreiché** » ; c'est plein d'humour, caustique comme il se doit. A cet égard, rendons hommage à notre confrère qui a su éviter de sombrer dans la misère à l'occasion de l'affaire du F.L.B. : ce fut rarement dans la misère à l'occasion de l'affaire de la Mairie » (2, rue des Petits-Fères, Paris).

* Dans l'**Humanité** n° 7621, Lucien Curzi titre une importante étude : « A Ouessant, les derniers phoques grins sont menacés de disparition par les hélicoptères de la Marine » (6, boulevard Poissonnière, Paris).

* **Chantiers coopératifs** a consacré un reportage à l'original village de vacances de Beg-Meil (8, rue de Courcelles, Paris).

* **Le monteur du commerce international**, n° 823, a publié une étude intitulée : « le développement économique de la Bretagne : quatre objectifs » (10, avenue d'Iéna, Paris).

* Dans **La Bretagne réelle**, n° 266 : lettre ouverte au général de Gaulle au sujet des séparatistes bretons, par Pierre Lance ; Pol ar Rest ; la tribune des lecteurs (Merdignac).

* Camille Vallin étudie dans **Les Cahiers du communisme** de février « la régionalisation, les libertés des collectivités locales et les communistes » : pour lui, les projets gouvernementaux ne visent pas à une réelle participation des populations à la gestion de leurs propres affaires, mais à une plus grande domination des féodalités économiques et financières sur l'administration du pays (142, boulevard Diderot, Paris).

* Brigitte Friang publie dans « **Le monde diplomatique** », n° 179, un important reportage sous le titre « Les courants des extrémistes bretons ». L'auteur s'est soigneusement documentée mais n'a écrit que certains lieux communs et détruit souvent par des commentaires tendancieux des observations intelligentes. Ce texte mérite toutefois d'être lu (5, rue des Italiens, Paris).

* Avec « **la vie bretonne** », la revue « **Delta** » est certainement une des plus intéressantes publications consacrées à l'action régionale. Au sommaire du n° 19, nous avons relevé des textes de Christian Rebol (Quitter Paris, désmission ou exil ?), Joseph Martray (la C.O.D.E.R. : une institution inachevée), Jean Bert (les parcs naturels régionaux), Antoine Pinay, René Mayer, etc. (20, la Canebrière, Marseille).

* La poésie bretonne a en **Traces** une revue de qualité quant à l'esprit : les auteurs qu'elle accueille ne sont jamais médiocres ; on regrette seulement que la réalisation technique laisse à désirer, mais soyons indulgents : l'argent ne pousse pas sous les rimes.

Dans le n° 19, des œuvres attachantes de Michel-François Lavaur, Olivier Sten, Paul Quéinnec, Pierre Gabriel, Norbert Leblanc... (Le Pallet).

* Dans le n° 39 de « **Maisons de l'Ouest** », avec l'éditorial de Jean-Pierre Alliot : la maison bretonne 100% fait main, un reportage sur Pen-Avel, les sociologues d'art, le moulin de la Couère, décor et manière de vivre, la la-Tanche, Lorient).

* Dans **Sélection du Reader's Digest** de mars, Ernest Hauser évoque la grande figure de « Parick, saint aventurier de l'Irlande » (216, boulevard Saint-Germain, Paris).

* Une excellente étude de François Régis Barby dans **Bretagne-dimanche**, n° 366 : « la Bretagne des chansons estelle celle de Glenmor ou celle de Jacques Bertin ? » (22, rue Saint-Louis, Rennes).

Revue de presse

INITIATIVES :

« Une résolution culturelle »

« Si la région n'existe pas aujourd'hui, si nous voulons qu'elle existe demain, il faut y faire revivre la culture qui avait fait la réalité des Flandres, de la Bourgogne, du Languedoc ou d'autres provinces, il y a à quelques siècles. C'est autour d'une unité d'habitudes, d'us, de coutumes, autour d'une façon analogue d'envisager les choses et les gens, autour d'une même approche des problèmes sans cesse nouveaux que pose l'existence, que se fait une unité humaine et géographique que l'on appelle région ou province. C'est bien à une « révolution culturelle » qu'est appelée aujourd'hui la France et chacune des régions françaises, c'est-à-dire à la remise en cause des comportements, des statuts, des personnes et des structures sclérosées ».

LE FIGARO :

« L'avenir du C.E.L.I.B. »

« Le C.E.L.I.B. qui était l'intermédiaire entre la Bretagne et l'Etat, doit céder ce rôle à l'Assemblée régionale et devenir maintenant l'intermédiaire entre l'Assemblée régionale et les différentes couches de la population. Provoquer le bouillonnement régional, le guider... faire comprendre à l'opinion les décisions du Conseil régional, et faire comprendre au Conseil les désirs de l'opinion générale, tels seront quelques-uns de ses objectifs. Et pour y parvenir, le C.E.L.I.B. compte utiliser ses comités départementaux d'expansion, au besoin aider à en constituer de nouveaux... Créateur de la première assemblée régionale, le C.E.L.I.B. prépare déjà la deuxième phase de la réforme : la création de l'environnement du Conseil régional... »

Exemple que les comités d'expansion doivent, dans les vingt et une régions, devenir dès aujourd'hui » (19 février 1969).

Charles HAQUET.

RENE PLEVEN :

« Un désir unanime de progrès »

« Le désir unanime d'une accélération du progrès. Ce besoin d'une expansion plus rapide de l'emploi, d'une simplification des circuits administratifs de la fiscalité, ont été certainement perçus par le Chef de l'Etat. Sa longue expérience fait penser sans doute que ce que la Bretagne attend dans ce domaine est plus difficile à satisfaire que ne le serait la demande de quelques milliards d'anciens francs supplémentaires. L'Etat ouvre plus facilement ses coffres qu'il ne change de style. Et c'est cependant ce que la population voudrait en Bretagne comme dans le reste du pays ».

Le Petit Bleu des Côtes-du-Nord n° 1194

LE PEUPLE BRETON :

« Une réforme-négation »

« La réforme régionale nationale-gaulliste est une machine qui vise à réduire, à annihiler la particularité des ethnies dans l'hexagone et à individualiser. La connaissance de cette « région gaulliste » : « C'est au cours de ces dernières années seulement qu'elle a commencé à devenir une véritable réalité, sinon déjà dans les institutions du moins dans les esprits, et comme aspiration de beaucoup de citoyens ». La Bretagne, une réalité de « ces dernières années seulement ? ». Oui la Bretagne-croûpion à quatre départements, ou la Bretagne-décor de tous les notables, de tous ceux qui sont prêts à n'importe quelle démission pourvu qu'on ne donne pas la parole au peuple breton, de tous ceux qui veulent le maintien du nom seul, mais surtout que ça n'ait pas le droit d'exister ! Tous ceux-là seront les tenants de la super-C.O.D.E.R., de la chambre d'enregistrement à la botte du préfet de région. A cette réforme-négation, les Bretons ne peuvent que répondre par le NON au prochain référendum parce qu'ils veulent une assemblée élue au suffrage universel et parce que, logiques jusqu'au bout dans leur volonté démocratique, ils veulent construire une Bretagne socialiste » (N° 6, Editorial).

LE COMBAT SOCIALISTE :

« Une plaisanterie de mauvais goût »

Tant que les décisions vitales seront prises sans contrôle par des technocrates qui ne sont responsables que devant l'Etat capitaliste qui les emploie, la « participation » ne sera qu'une plaisanterie de mauvais goût ; tant que le domaine culturel, comme les autres secteurs de l'activité humaine restera soumis aux lois du profit, les belles phrases sur le droit des régions à une « personnalité culturelle » resteront lettre morte ; tant que le régime que nous connaissons n'aura pas cédé la place à une France socialiste les prétendues mesures de régionalisation ne

serviront qu'à masquer ou à arbitrer les conflits entre le capitalisme dynamique et le capitalisme retardataire. Une véritable régionalisation ne peut être le fait d'un Etat socialiste ; réciproquement, un Etat socialiste ne peut être que régionaliste ».

(N° 486) Denis RIGAL.

Carnet

M. PIERRE LE SAUX
DIRECTEUR
DE LA REGION DE PARIS
DES SERVICES POSTAUX



M. Pierre Le Saux, sous-directeur au ministère des P.T.T., a été nommé inspecteur général et, en tant que tel, chargé de la direction des services postaux de la région de Paris.

Né en 1916 à Guingamp, ancien élève de l'Ecole nationale supérieure des P.T.T. (promotion 1945) il a d'abord exercé ses fonctions à l'administration centrale de Paris (direction générale des postes), puis, comme expert au titre de la coopération technique internationale, en Iran, au Liban, en Syrie, en Jordanie et au Congo-Kimbassa, avant d'être nommé, en février 1965, sous-directeur à la direction des bâtiments et des transports puis, en octobre 1967, sous-directeur à la direction générale des postes.

M. Le Saux, présidera le 1^{er} mai à Guingamp la journée amicale des anciens de l'Institution Notre-Dame, dont il fut l'élève.

* M. Alain Dangeard (Rennes), a été nommé secrétaire général pour l'administration de l'O.R.T.F.

* M. Maurice Ferré (Nantes), a été élu président de l'Ordre des architectes bretons ; vice-présidents : MM. Guy Caubert (Vannes) et Louis Chouinard (Rennes) ; secrétaire général : M. Henri Pommeroy (Rennes) ; trésorier : M. Roger Jaury (Saint-Nazaire).

* M. Etienne Manach (Plouigneau), a été nommé ambassadeur de France à Pékin.

* M. Pierre Sevelles (Lanveoc), a été nommé sous-préfet hors-cadre, secrétaire général de la zone de défense Est, à Metz.

LE CONTROLEUR GENERAL BOUCHARD

M. Marcel Bouchard, qui a été nommé récemment contrôleur général des armées, est né le 3 mars 1915, à Brest. Entré en service le 1^{er} octobre 1936, il a fait Saint-Cyr. Il a participé aux campagnes de Norvège, de France et d'Allemagne.

NAISSANCES

* Itron hag arrouz Jo Frozin à 20 lloenn o kemenn deo'h gandidgezh o mab GAEL — 19, rue du Haut-Pavé, Etampes.

MARIAGES

* Thérèse et Yann Polvet, directeur de la revue « Armor », ont le plaisir de faire part du mariage de leur fille, Marie-Hélène, avec Jean Decker, petit-fils du maire honoraire de Vannes, doyen du conseil général du Morbihan.

DÉCÈS

* M. Louis Clément, 65 ans, ancien maire de Piriac ; M. Gaston Sablé, ancien maire-adjoint de Nantes ; l'abbé Jean Daugan, 57 ans, directeur de l'enseignement agricole diocésain à Rennes ; M. Jacques de Keraillac, 82 ans, ancien maire de Plomelin ; M. André Hilbey, 68 ans, président honoraire du Syndicat de la charcuterie de la Côte d'Emeraude ; M. Alain Le Dervouët, ancien maire de Concarneau ; M. Auguste Eon, conseiller municipal de Pliant-le-Grand ; l'abbé Henri Mottais, doyen honoraire, ancien professeur à l'université catholique d'Angers (Redon) ; M. Henri-Charles Le Gougeon, ancien bâtonnier du barreau de Brest, ancien maire de Plouguerneau ; M. Pierre Lainé, 64 ans, président de l'Union bretonne des fabricants d'aliments du bétail (Tressaint) ; le contre-amiral Pierre Boucher ; M. Jean-Marie Ajean, ancien maire de Plouguerneau ; M. Abel Villard, artiste-peintre, président honoraire de l'Ecole des Beaux-Arts de Quimper ; M. Hloun de Penanser, ancien maire de Plouezec.

Tro Vreiz

* Le centre hospitalier universitaire de Nantes est maintenant équipé d'un radio-cranio-graphie.

* Nouveau président de l'Union des industriels, commerçants et artisans de Morlaix M. Meudec suggère la création d'un centre commercial attractif autour des halles.

* Le consulat du Portugal a fermé ses portes à Nantes : il administrait 5 000 ressortissants qui devront désormais s'adresser au consulat du Havre.

* Vingt-six locomotives vont être construites par les Etablissements Brissonneau et Lotz, pour la S.N.C.F.

* Le Brestois Jean-Yves Le Guen a remporté le prix de la ville de La Ciotat aux jeux floraux de Provence.

* Un comité de coordination et d'animation va prendre en charge la saison touristique de Port-Manech à Beg-Meil ; ce littoral a été baptisé « côte des Glénan ».

* Les jeunes Chambres économiques de Bretagne ont formé une délégation régionale. Délégué régional : M. Pierre Vasseur (Saint-Malo) ; vice-délégué : M. Laurent (Rennes) ; secrétaire général : M. Perrin (Saint-Malo) ; trésorier : M. Régent (Redon).

* Le prix littéraire des écrivains de l'Ouest a été remis à Charles-Pierre Péguy, fils de Charles Péguy, pour son livre « Ces montages qui flottent sur la mer ».

* D'après une enquête de la jeune Chambre économique, sur trois cents entreprises nantaises interrogées, plus de deux cent soixante jugent le fonctionnement du téléphone médiocre ou mauvais.

* Le doyen des garde-champêtres, Sébastien Ommès, vient de prendre sa retraite à Saint-Pabu ; à 41 ans, il n'a pourtant pas battu le record de son père qui fut, lui aussi, garde-champêtre à Saint-Pabu, et ne consentit à transmettre son kepi (à son fils) qu'à 85 ans.

* Le conseil municipal de Pornichet a approuvé le principe de la création d'un port de plaisance en eau profonde et d'une unité d'habitation sur le domaine maritime à la pointe du « Bec ».

* Le général Lefèvre a pris le commandement de la 31^e D.M. à Rennes.

* La société Cérébos-Alimentaire a cédé son usine de Pont-Aven (150 000 tonnes de conserves par an) à trois coopératives ; la Compagnie générale des conserves, la Coopérative de Saint-ivy, la Centrale coopérative agricole de Vannes, qui l'exploiteront conjointement.

Courrier

LE N° 1
M'A PARTICULIEREMENT
INTERESSE...

« Le n° 1 de votre revue m'a particulièrement intéressé à titre personnel d'une part et, d'autre part, en tant que gérant d'une société civile immobilière créant un centre de loisirs à caractère hôtelier dans ce pays que nous aimons tous. J'ai tout particulièrement apprécié l'article de M. Justin sur son idée de la création d'une chaîne régionale hôtelière en Bretagne. J'ai

retrouvé en effet, dans cet article, un grand nombre d'idées pour lesquelles nous aurons depuis longtemps et que nous appliquons continuellement dans notre centre de Ker Belen ».

J. KEROUEDAN, administrateur-gérant des Résidences internationales de vacances.

C'EST COURAGEUX

« Enfin, *Armor* est arrivé ! C'est courageux : félicitations et remerciements pour avoir sorti « des Bretons en prison ». Un bon point pour la couverture qui est agréable au toucher et la vue. Très bon ». Picou : « J'ai connu un peu ce genre de vie autrefois, dans les « montagnes » de Saint-Cado, quand j'étais à l'école ».

Alan al Louarn, *Brudat-ha-Skignun - Rennes*

PAS DE BRETONNERIES !

« J'ai lu attentivement *Armor* et j'aurais aimé être séduit : mise en pages simple, claire, qui me rappelle *Bretagne-magazine* de notre ami Bothorel. Un seul regret : j'aurais aimé y trouver une prise de position nette en ce qui concerne le nationalisme breton, qui est latent dans nos cœurs (...). Vous êtes un magazine jeune, restez-le ; cardez-vous des bardes d'honneur, rejetez les bretonneries ; notre pays n'a rien à gagner avec leurs minauderies. Il nous faut amener nos députés à oublier leur étiquette politique et à être avant tout bretons. Ou importe qu'un socialiste devienne le frère d'un radical ou d'un U.D.R., si c'est pour défendre notre patrimoine commun : la Bretagne ».

Léon, *Noisy-le-sec*

UNE COUVERTURE LAIDE

« Je regrette que la couverture du n° 1 soit si laide : le mot n'est pas trop fort. Je ne crois pas que ce soit une heureuse idée d'avoir réalisé cette alternance d'aplats verts et rouges, assez heurtée, et qui détruit toute la photographie ».

Jos Le Doaré, *Châteauneuf*

LE TON ME PLAÎT

« C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai pris connaissance du premier numéro d'*Armor*. Depuis la disparition de « Bretagne-Magazine », il y avait un vide que vous comblez heureusement. Le ton adopté me plaît aussi. On voit que quelque chose a changé puisque, dès le premier numéro, M. Duhamel et d'autres collaborateurs posent franchement le problème politique et montrent envers nos camarades emprisonnés du F.L.B. une compréhension méritoire (...). Est-ce que M. Duhamel parviendra à convaincre parfaitement ? J'en doute, malheureusement, car je crains qu'il n'ait été dupé sur les bonnes intentions du Chef de l'Etat français et n'ait ainsi contribué à semer le doute dans les esprits. La « réforme » (sic) qui nous est proposée n'est qu'un attraits-gauche destiné, en fait, à renforcer l'autorité centrale. Je m'étonne que personne n'ait cru bon de signaler ce que ce mirifique plan avait d'in-

ressant pour l'organisation de la DIT, cette prétendue « Défense Interne du Territoire » est, en fait, beaucoup moins dirigée contre un ennemi extérieur ou ses partisans locaux, que vers une plus efficace répression interne des mouvements centrifuges, des troubles sociaux, etc. Le super-préfet aura ainsi tout en mains... ».

Goulven PENNAOD, *Courbevoie*

POUR DES TITRES EN ZH

« Je n'ai pas été le dernier, vous pouvez m'en croire, à applaudir lorsque s'est apparue le magazine « *Armor* ». Bravo pour ce premier numéro si bien composé, si attrayant même, et qui fournit une excellente documentation en divers domaines. Toutefois, en ce qui concerne les titres en langue bretonne, je crois que publier des titres invariablement dans une seule et même orthographe serait, pour la revue, position à l'heure actuelle en ce domaine, il n'y a pas de doute ; c'est l'orthographe du breton unifié ZH qui est utilisée par ceux qui forment la véritable élite bretonnante. Je vous demanderais de vouloir bien, désormais, présenter les titres en langue bretonne sous la forme unifiée ».

Pierre EVEN, *Guingamp*

(N.D.L.R. : P. Even est l'auteur d'une traduction du « Discours de la Méthode » de Descartes, en breton.)

DU TONNERRE... DE BREST

« Bravo pour *Armor*. Il fallait prendre la place libre et vous l'avez magnifiquement prise. Pour un premier numéro, il est du tonnerre... de Brest, bien sûr ». **Pierre Lemonne**, *architecte, conseiller municipal de Quimper (actuellement incarcéré dans le cadre de l'affaire du F.L.B.)*

POUR « ARMOR » HEBDOMADAIRE

« J'ai été très heureux de recevoir le premier numéro de la revue *Armor*. Dans l'intérêt de notre pays, je lui souhaite une large diffusion ; espérons que, très tôt, il sera possible de passer à un hebdomadaire. Il me semble, en de petits journaux ou de brochures qui cherchent à défendre les intérêts de la Bretagne ; ce n'est sans doute pas un mal en soi mais n'y a-t-il pas là une perte de force ? J'espère que notre nouveau magazine contribuera à rapprocher la Bretagne actuelle de celle qui existe au cœur de chaque Breton ».

Abbé Albert Ducloux, *41, rue de l'Est, Boulogne-Billancourt*

OBJECTIF ET VARIE

« Très bien le numéro ! Il apporte au lecteur une documentation d'un réel intérêt, il est objectif et varié. La couverture a bel aspect. Un souhait : si la chose était possible, que les textes rédactionnels et les annonces publicitaires soient davantage séparés ».

Yann Sicard, *38, rue Jeanne-d'Arc, Quimper*

FELICITATIONS

« Nous vous félicitons vivement de la naissance du nouveau magazine « *Armor* ». — **Bertholet**, *l'Épicerie de l'Ouest*, 21, rue Gutenberg, Rennes.

AVEC VOUS

« Vous pouvez être certain que je ferai tout ce qui dépendra de moi pour assurer le plein succès d'*Armor* ». —

LONGUE VIE A « ARMOR »

« Longue et rayonnante vie à la revue « *Armor* ». — **Paul Ihuel**, *Adjoint-maire de Berné*.

AEROTRAIN ET MIROIR AUX ALOUETTES

Dans un récent numéro d'une revue bretonne, j'ai sursauté en lisant un passage de l'article de M. Normand concernant le schéma de structure du Sud-Finistère. Comme c'est le cas bien souvent en France, l'auteur de cet article affirme des choses qui ne sont nullement prouvées et qui ne résistent pas à une analyse quelque peu sérieuse. Il s'agit, bien entendu, de l'aérotrain avec lequel se gargarisent un certain nombre de Français habitant des régions sous-développées, et dont ils attendent le remède à tous leurs maux, cependant que les pouvoirs publics refusent à ces mêmes régions les investissements élémentaires les plus indispensables. Je soupçonne, même, ce miroir aux alouettes afin de ne rien entreprendre et de calmer certains mécontents. Soyons sérieux, redresser des courbes de voies ferrées, supprimer des passages à niveaux, redessiner certains triages et certaines traversées de gares — travaux qui peuvent être faits au cours de renouvellements périodiques de voies — et enfin l'électrification, avec introduction du réglage automatique des signaux. Des procédés nouveaux moins onéreux que le bloc automatique lumineux ont d'ailleurs été découverts — reviendra moins cher, et de beaucoup, que la construction de lignes nouvelles pour aérotrain, lesquelles nécessitent l'expropriation et l'achat de nouveaux terrains, la construction de nombreux ouvrages d'art et enfin, la construction, encore très chère, de la bande de roulement. Ceci, d'autant plus que la voie ferrée devra subsister et même être améliorée.

Enfin, nous savons bien que la Bretagne ne sera pas prioritaire pour ce genre de nouveauté et que nous ne pouvons pas envisager, en fonction de l'état des finances nationales, de tels investissements avant trente ou quarante ans. Il faudra donc que quelque chose se passe entre-temps.

Personnellement, je reste un chaud partisan de l'électrification qui a fait ses preuves en France et à l'étranger. D'autre part, qui dit électrification, dit possibilité d'établir des relations rapprochées intervalles et banlieue assez rapides, comme c'est le cas pour les « S » Bahn allemands. Ceci, d'ailleurs, serait conforme aux propositions de M. Normand concernant le développement de structures urbaines originales. A ce sujet, je déplore l'abandon pur et simple, du réseau breton, exemple d'une politique économique.

« Nous nous félicitons de trouver ce mois-ci un journal de vulgarisation — journal qui en réfléchissant bien nous présente le problème d'une façon objective et laconique. En plusieurs articles, nous avons une vue d'ensemble sur les différentes conceptions de la régionalisation et en particulier des moyens d'action pour faire de notre Bretagne une terre de plénitude. Articles divers, certes, mais il nous semble qu'il manque à ces écrits le ton incisif caractéristique d'un combat. G. Le Goas nous présente le colonialisme dans ses revers les plus agréables. Si la C.G.T. peut être rangée parmi les industries bretonnes, pourquoi ne pas en dire autant de Renault ou autres complexes industriels qui attirent chaque année une large fraction de notre potentiel humain. Nous aimons beaucoup la poésie, mais nous pensons aussi qu'elle ne doit pas primer dans une revue économique. Il semble que l'essentiel reste au marc folklorique. Toutefois, bien sûr, il ne faut pas négliger les autres aspects de la vie bretonne, notamment au son du biniou ».

demeure malthusienne ou bien ne s'oriente que vers des investissements de prestige.

Il ne faut également pas oublier que la découverte du moteur électrique linéaire et son application par Scherzer au chemin de fer, permettra de faire circuler des trains à 200 km/h sur des sections sur lesquelles les motrices classiques ne peuvent circuler qu'à 150 km/h, et à 300 km/h pour les sections sur lesquelles les motrices classiques sont autorisées à circuler à 200 km/h. Ce nouveau mode de transport risquerait donc de concurrencer fortement l'aérotrain et de mettre, même, son existence en cause ».

Marc LE LAYEC, *Maître-Assistant à la Faculté de Droit de Würzburg, Président des Jeunesses Fédéralistes Européennes.*

UNE REVUE INESPÉRÉE

« Cette revue était inespérée dans sa perfection ; oui, j'ai bien éplaché : il y a perfection. Il faut donc qu'elle dure. Disposez de moi en tous mes domaines ». — **Jean Merrien**, *(Rohan de Trémerville), écrivain, bailli-prieur du Priuré celtique de l'Ordre souverain de Saint-Leu de Jérusalem.*

CE QUI VOUS INTERESSE...

« Je ne manquera pas de vous adresser les choses que je jugerai susceptibles de vous intéresser ». — **René Pleven**, *député, président du conseil général des Côtes-du-Nord, ancien président du conseil.*

BONNE BRISE !

« Je vous souhaite bonne brise pour la revue « *Armor* ». — **Michel de Garmy**, *73 bis, rue de Pologne, Saint-Germain-en-Laye.*

DES JEUNES COMMENTENT « ARMOR » n° 1

« Nous nous félicitons de trouver ce mois-ci un journal de vulgarisation — journal qui en réfléchissant bien nous présente le problème d'une façon objective et laconique. En plusieurs articles, nous avons une vue d'ensemble sur les différentes conceptions de la régionalisation et en particulier des moyens d'action pour faire de notre Bretagne une terre de plénitude. Articles divers, certes, mais il nous semble qu'il manque à ces écrits le ton incisif caractéristique d'un combat. G. Le Goas nous présente le colonialisme dans ses revers les plus agréables. Si la C.G.T. peut être rangée parmi les industries bretonnes, pourquoi ne pas en dire autant de Renault ou autres complexes industriels qui attirent chaque année une large fraction de notre potentiel humain. Nous aimons beaucoup la poésie, mais nous pensons aussi qu'elle ne doit pas primer dans une revue économique. Il semble que l'essentiel reste au marc folklorique. Toutefois, bien sûr, il ne faut pas négliger les autres aspects de la vie bretonne, notamment au son du biniou ».

« J'ai lu *Armor* avec attention et plaisir ; je vous souhaite heureuse entreprise et longue vie... **Georges de Braux**, *Stang Galoun en Nevez* • **Le conte de Pirou** est délicieux • **Isabelle Carré**, *Lorient* • J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les prises de position que vous avez publiées sur la réforme régionale. — **René Théry**, *ingénieur général du génie maritime (C.F.)* • Nous aimerions pouvoir faire connaître votre revue *Armor* que nous avons eu le loisir d'apprécier. — **Louis Robic**, *Pontivy*

Et M. Morvan Duhamel avec son « Dans toute société constituée, il faut se résigner à préférer l'injustice au désordre ! » Avec un sourire ironique vous accusez les « combattants des abus des fonctionnaires français en Bretagne » de disloquer de la France. Mais qu'est-ce que la France, sinon comme l'a dit Proudhon, une terre composée de vingt nations. Cette répression d'après Pleven « cruelle à la sensibilité bretonne » n'en a pas moins donné une preuve de l'oppression d'un pouvoir étatique français. N'a-t-elle pas tiré le signal d'alarme de l'état croissant de notre région et informé le peuple plus qu'en dix années de tirage d'Ouest-France ou plus que l'installation d'Élyses-Bretagne ? Il vous est très facile de déplorer, les armes aux yeux, ces actions. Sachez enfin, Monsieur, que ces hommes n'ont pas seulement combattu pour une « juste répartition des crédits nationaux d'investissement », mais pour « le droit à la vie de notre civilisation, de notre patrimoine et de nos particularités ». Cette réforme régionale dans laquelle vous semblez confier toutes vos espérances, ne pourra en aucune sorte nous rapporter. Sachez que la vraie régionalisation, nous la ferons nous-mêmes !

« Excellente initiative que celle de la présentation de la réaction des différentes personnalités et de différents journaux, en face des événements. M. Olivro voit globalement le problème des peuples mondiaux dans son article «angoisse et espérance des peuples ». Cet article étudiant surtout les mouvements psychologiques et idéologiques est intéressant et certainement appelle à la réflexion.

Enfin, il faut signaler l'excellent point de vue de Yann Brekélien, sur la civilisation paysanne bretonne. Beaucoup de remarques font de cet article un point de départ pour repenser l'histoire.

Pages intéressantes sur l'art et la littérature.

« Un Picou fils de son Père » apporte une note de bonne humeur bien celtique.

Toutefois, l'importance donnée à la langue bretonne est très déficiente. Je suggérerais un « Korn ar brezhoneg » qui ferait de cette revue une lecture politique et culturelle (très modérée, je l'entends) destinée au grand public.

Padraig ar Choad, au nom d'un groupe de jeunes.

« ... Du quand nos reines bretonnes de France, Anne et Claude ; il eût été honnête de dire dans quelles conditions furent imposés les mariages de l'une et de l'autre, et de rappeler que les clauses des contrats de mariage prévoyaient exactement le contraire, c'est-à-dire que l'indépendance de la Bretagne par rapport au Royaume de France était préservée, au point qu'il fallut le Traité de 1532 pour la détruire.

« ... Ou quand, au cours de la grande guerre, la Bretagne sacrifiait, par rapport à sa population, un pourcentage de soldats très supérieur à la terrible moyenne française.

J. C. : L' « éternel » pilier rescelé par les reines Anne et Claude ; il eût été honnête de dire dans quelles conditions furent imposés les mariages de l'une et de l'autre, et de rappeler que les clauses des contrats de mariage prévoyaient exactement le contraire, c'est-à-dire que l'indépendance de la Bretagne par rapport au Royaume de France était préservée, au point qu'il fallut le Traité de 1532 pour la détruire.

Echorama

DE L'HISTOIRE...

Dans son discours de Quimper, le général de Gaulle évoque certains points d'histoire dans des termes qui n'ont pas été unanimement approuvés. C'est ainsi que le R.P. Joseph Char-dronnet, auteur d'une célèbre « Histoire de la Bretagne » fait notamment les commentaires suivants :

« Nulle part on ne fut, plus qu'ici, fidèle à la patrie, déclare le général. Par exemple quand, déjà, la flotte des Venètes, aux prises avec celle des Romains, dans le golfe où Morbihan, servait d'ultime recours à l'indépendance galloise ». (Extrait du discours présidentiel.)

J. C. : Il n'y a pas d'unité galloise à l'époque des Venètes ; et contre les Romains, les Venètes défendaient leur propre indépendance et non celle de la Gaule.

« ... Du quand Du Guesclin, comte de la Bretagne, repoussait l'invasion anglaise ».

J. C. : A l'époque de Du Guesclin, le duché de Bretagne était réellement indépendant et parfaitement libre de ses alliances. Du Guesclin se mit au service du roi de France (non de la France : nuance !), tout comme Coatanem se mit au service du roi du Portugal, un siècle plus tard. Le Portugal n'a jamais considéré pour autant la Bretagne comme partie intégrante de son Empire. Et on ne voit pas bien, au 18^e siècle, la France annexant la Saxe et la Pologne sous prétexte que Maurice de Saxe se mit au service du roi de France et fut maréchal de France.

« ... Du quand nos reines bretonnes de France, Anne et Claude ; il eût été honnête de dire dans quelles conditions furent imposés les mariages de l'une et de l'autre, et de rappeler que les clauses des contrats de mariage prévoyaient exactement le contraire, c'est-à-dire que l'indépendance de la Bretagne par rapport au Royaume de France était préservée, au point qu'il fallut le Traité de 1532 pour la détruire.

« ... Ou quand, au cours de la grande guerre, la Bretagne sacrifiait, par rapport à sa population, un pourcentage de soldats très supérieur à la terrible moyenne française.

J. C. : A la guerre de 14, on n'a pas demandé à la Bretagne si elle voulait sacrifier une proportion double des autres combattants (en Bretagne, 1 mort pour 14 habitants, en France, 1 mort pour 28 habitants). Il en fut ainsi et ce n'est pas hasard (...)

un roman d'Édouard Ollivro un roman d'Édouard

PICOU

FILS DE SON PÈRE

2 - Le caïd de sixième

Monsieur et Madame Floch
Négociants. Tréguier. (Côtes-du-Nord)

« Je vous écris pour vous dire que je suis en bonne santé espérant qu'il en est de même pour vous et pour toute la famille. Je vous dis aussi que j'ai un ami. Les premiers temps sont moins pénibles quand on a un ami. Il s'appelle Picou. Il a des cheveux noirs et des tâches de rousseur. Il est de Louannec. Il est petit et pèse sept kilos de moins que moi. Je me plais quand il est avec moi et je partage avec lui mon saucisson et mon camembert.

« Le vendredi, on mange de la semoule. Il y a un grand qui n'en mange pas et j'ai mangé sa part. Il a une photo de fille dans son portefeuille. Mais ici, ce n'est pas comme à Tréguier. On n'appelle pas les filles des filles, on les appelle des pépés.

« Le deuxième jour, je me suis perdu au réfectoire. Je ne trouvais plus ma place. Tout le monde riait, mais moi, je pleurais à cause de mon chocolat. A part ça, le moral est bon.

« Je n'oublie pas de mettre ma ceinture de flanelle et mon caleçon. Je pense à vous tous les soirs avant de m'endormir.

« Recevez, chers parents, mes plus gros baisers.

« Votre fils pour la vie.

YVES FLOCH ».

Monsieur et Madame Penhoot
Cultivateurs. Louannec. (Côtes-du-Nord)

« Je viens vous dire que ça va bien. J'ai cinq professeurs et douze cahiers. J'ai commencé le latin. Le premier mot qu'on a appris, c'est Rosa. Ça veut dire la rose. Jusqu'ici, j'aime bien le latin. Le surveillant, il est petit et met un dictionnaire sur sa chaise pour dominer l'étude. Moi, je suis tout à fait dans le fond et je suis bien pour travailler. Le professeur d'histoire, il roule les r mais ça ne fait rien.

« J'ai un ami qui s'appelle Floch. Son père vend du charbon à Tréguier. Il a une traction avant-noire. C'est un gros. Il ronfle et son caleçon dépasse.

« Sur ma table, au réfectoire, il y a cinq grands. Je ne pensais pas qu'ils étaient si grands. L'un d'eux a de la moustache. S'il me bat, je lui donnerai des coups de pied par en dessous la table.

« J'ai besoin :

1° Un stylo, rouge de préférence et qui prenne de l'encre.

2° Un peigne car on a volé le mien.

3° Un coussin pour m'asseoir dessus.

« Le jeudi on vend des caramels. C'est ce jour là qu'il faut venir me voir. Bons baisers à tous. Le bonjour à François Meuric mais pas à son frère.

PICOU ».

P.S. : Je vous quitte car ce n'est pas le travail qui manque.

C'était un touchant spectacle que celui de Picou et de Floch affrontant les premiers obstacles de leur vie nouvelle. Quelque peu inquiets au seuil de ce mystérieux collège plein de secrets, ils éprouvaient le besoin de s'appuyer l'un sur l'autre et ils ne se quittèrent guère de toute la journée. A la chapelle, ils étaient l'un près de l'autre, Picou en tête, Floch lui emboitant le pas. A l'étude, ils étaient l'un près de l'autre. Au dortoir, ils étaient l'un près de l'autre. Ils n'étaient séparés qu'au réfectoire ; mais de temps en temps, au cours des repas, leurs regards se croisaient, se souriaient, et l'un et l'autre s'en trouvaient tout reconfortés.

Comme de rigueur en si belle amitié, les disputes ne tardèrent pas à éclater.

— A Tréguier, il y a une cathédrale, commençait Floch, qui, comme tous ses compatriotes, était farouchement fier de sa ville natale.

— A Louannec, il y a la mer, ripostait Picou, chauvin en diable.

— A Tréguier, il y a deux rivières, rétorquait Floch.

— A Louannec, il y a deux phares, répliquait Picou.

— A Tréguier, il y a des tribunes dans le parc des sports, lançait Floch.

— A Louannec aussi, disait Picou préférant le mensonge à la défaite.

— A Tréguier, il y a un port.

— A Louannec, il y a une île.

— A Tréguier, il y a des vitraux neufs.

— A Louannec aussi.

— A Tréguier, il y a des gendarmes.

— A Louannec, il y a des tracteurs.

— A Tréguier, il y a des pompiers.

A Louannec, il n'y avait pas de pompiers et, devant une infériorité si humiliante, Picou, le souffle coupé, restait sans réponse...

Heureusement, ce n'était là qu'orages passagers, une manière comme une autre de se mieux connaître. En somme, un lien supplémentaire.

Il y en avait d'autres. Car les élèves de sixième ne sont jamais dans l'embarras lorsqu'ils veulent se prouver leur amitié. C'est ainsi qu'entre Picou et Floch se multipliaient des échanges importants qui leur donnaient, en quelque manière, propriété l'un sur l'autre.

— Si tu me donnes dix billes rouges, je te donnerai trois billes jaunes plus une en verre.

— Moi, si tu me donnes ton mastic, je te donnerai la moitié de ma ficelle.

— Si tu me prêtes ton plumier, je te prêterai mon couteau.

— Moi, si tu me donnes un cahier à couverture bleue, je te donnerai un cahier à couverture verte.

— Si tu me donnes la photo de Cerdan, moi, je te donnerai des pierres à briquet, un taille-crayon, un protège-cahier et des punaises...

Floch possédait dans ses archives une photo de Cerdan, une magnifique photo sur papier glacé qui rendait Picou malade d'envie. Mais Floch y tenait comme à une relique. Ce fut le seul marché qu'il refusa à Picou. Et il conserva précieusement la photo dans le fond de sa case...

Autre lien d'une solidarité à toute épreuve : ils se lisaient mutuellement les lettres arrivant de la maison. Et c'était là l'occasion de comparer les mérites respectifs des chefs de famille.

— Mon père à moi a une Citroën.

— Le mien a une Renault.

— Les freins sont meilleurs sur les Citroën.

— Oui, mais les moteurs sont meilleurs sur les Renault.

— Mon père fait du 100 à l'heure.

— Le mien fait du 110.

— Mon père à moi fume 15 cigarettes par jour.

— Le mien en fume dix-huit.

— Mon père à moi était sergent pendant la guerre.

— Le mien était sergent-chef...

Enfin, timidement d'abord, puis avec une belle assurance, ils se morèrent à copier leurs devoirs l'un sur l'autre ; et ils « étaient si bien pour travailler » dans le fond de l'étude, qu'ils s'installèrent d'emblée dans le peloton des derniers de la classe, à quelques dixièmes de points de la lanterne rouge.

Tout allait donc pour le mieux et le collège, insensiblement, perdait son air hostile, quand brusquement un drame éclata qui allait faire de Picou la vedette de sa classe et, en même temps, marquer son amitié avec Floch d'un sceau indélébile. Parmi les élèves de sixième, se trouvait un certain Bodilis surnommé « Picrate » parce que son père était mar-

chand de vin. Bodilis était un grand escogriffe aux paupières rouges et dont le crâne, pointu comme une betterave, se hérissait de quelques mèches de cheveux couleur filasse. Bodilis avait deux grands pieds, deux grosses mains, deux gros biceps et estimait qu'à ses côtés ses camarades de sixième n'étaient que des microbes. Son jeu favori consistait à courir de gauche à droite, au hasard, en brandissant un revolver imaginaire, dont il menaçait ses camarades aux cris de : « Ta, Taou-Ta, Ta Tou-Ta, Taou. » Picou n'aimait pas Bodilis, Floch, lui, puisque Picou ne l'aimait pas, le détestait cordialement.

Or, voilà qu'un jour, en fin de récréation, Bodilis se posta tout près de Floch et se mit à rire à gorge déployée. Picou jouait au ballon à l'autre bout de la cour et Floch, isolé, représentait un gibier facile.

— Ta, Taou-Ta, Taou, fit Bodilis, en dansant comme un Peau-Rouge.

Puis s'approchant tout près.

— Tu es un chouette de caleçon.

Le caleçon de Floch, on le sait déjà, dépassait. Il dépassait de trois ou quatre centimètres, formant un large liséré blanc au bas de sa culotte courte. Mais il n'y a pas dans les collèges de règlement qui interdise aux caleçons de dépasser et cette question, en tout cas, ne regardait en aucune manière le dénommé Bodilis.

— Il est chouette ton caleçon, reprit ce dernier avec un petit sifflement.

Il devenait évident que le dénommé Bodilis cherchait la bagarre. Floch sentit son cœur défaillir et ses jambes flageoler.

— Laisse-moi tranquille, fit-il larmoyant.

— Ta, Ta, Taou, reprit Bodilis en l'empoignant par le collet et en louchant d'une manière barbare.

— Je le dirai à ma mère, reprit Floch éperdu.

Et là-dessus, il se couvrit le visage des deux mains et se mit à trembler de tous ses membres, attendant la minute fatale où le poing de Bodilis viendrait s'écraser sur son dos. Fort opportunément, juste à cet instant dramatique, l'heure de l'étude sonna et Bodilis lâcha sa proie. Cependant, sa frayeur avait été si vive que Floch eut besoin de quinze minutes pour retrouver l'usage de la parole.

— Dis, Picou, j'ai été attaqué par un sauvage...

— Je parie que c'est Picrate.

— C'est lui.

Et Floch, à voix basse, donna tous les détails, ajoutant du reste pour terminer :

— Heureusement, j'ai réussi à me dompter. Sinon, quelle pâte je lui passais... C'était là un événement d'une gravité exceptionnelle. Provoquer son ami, c'était provoquer Picou lui-même et il importait en cas de récurrence, de châtier, comme il convenait, le sinistre Bodilis. En conséquence, à la récréation qui suivit, Picou délaissa sa partie de ballon pour faire la ronde autour de Floch, et il attendait. Il n'attendit pas longtemps. Cinq minutes ne s'étaient pas écoulées que Bodilis apparaissait aux cris de : « Ta, Ta, Taou ; Ta, Taou. » Et, sans plus attendre, accrocha Floch par le veston.

— Il est chouette ton caleçon, grinça-t-il.

Le sang de Picou ne fit qu'un tour. Tandis que Floch, agrippé au collet, dodelinait lentement de la tête, il fonça en avant.

— Bas les pattes, ordonna-t-il sèchement.

Bodilis le regarda sans comprendre.

— Bas les pattes, répéta Picou, terrible. Est-ce qu'on est en liberté, oui ou non ? Est-ce qu'on a le droit de porter des caleçons oui ou non ?

Bodilis lâcha Floch et toutsa Picou. Il dominait son adversaire de la tête et des épaules et mesurait son anatomie avec, au coin des lèvres, un petit sourire railleur.

— Ta. Taou. Ta. Ta. Taou, fit-il soudain ; puis goguenard : Microbe, demi-portion.

Devant d'aussi graves injures, on pouvait parier à coup sûr tous les caramels de la planète, que Picou ne resterait pas sans réaction.

— Répète, dit Picou en serrant les poings.
— Microbe, demi-por...

« Ici, la cour des petits où se déroule le premier match de boxe de l'année scolaire. Aux prises, Picou, un mètre dix, vingt-quatre kilos, et Bodilis, un mètre vingt-huit, trente kilos. Crochet du gauche, crochet du droit. Uppercut du gauche, direct du droit, direct du gauche. »

Ce fut un combat sensationnel. Au départ, la lutte semblait inégale. Picou atteignait tout juste le menton de Bodilis et encore à condition de se hausser sur la pointe des pieds. Pourtant, grâce à une agilité diabolique, il eut l'avantage dès les premiers échanges. Il est vrai que Floch, posté à dix mètres, lui apportait une aide morale précieuse.

— Vasy Picou. Casse.

Et, enthousiasmé par la production de son ami, il courait d'un groupe à l'autre.

— C'est Picou, expliquait-il, c'est mon copain.

Et tous criaient :

— Vasy Picou, vasy.

Un beau vacarme. Une ambiance d'arène. Picou, il le sentait bien, vivait l'un des moments les plus étonnants de sa vie. De toutes parts, les élèves accouraient à toute vitesse pour profiter du spectacle. Et aux applaudissements de la foule, Picou cassait sans relâche...

Brusquement, il se fit un silence de mort. Picou venait de chanceler. Bodilis, qui avait une allonge nettement supérieure, l'avait cueilli d'un large direct au menton. Picou recula, glissa, posa un genou à terre, tandis que Floch, emporté par le désir de porter secours à son ami en détresse, prenait une fuite éperdue en hurlant.

— Au secours, au secours.

Heureusement, la défaillance de Picou ne dura que quelques secondes. Il se redressa, reprit le combat, et Bodilis recommença de reculer, quant, tout à coup, le surveillant fit irruption :

— Arrêtez, ordonna-t-il, arrêtez.

— C'est lui, dit Bodilis en désignant Picou.

— C'est lui, s'exclama la foule en désignant Bodilis.

— Au piquet, tous les deux, commanda le surveillant...

Et les deux boxeurs prirent la direction du préau. Mais leur attitude révélait des états d'âme bien différents. Bodilis baissait la tête, Picou, triomphant, bombait le torse et fixait son rival d'un regard dur comme de l'acier. Une immense considération jaillissait sur lui, qui s'était permis de donner une correction à un gaillard beaucoup plus grand et plus fort. Un murmure flatteur s'éleva sur son passage

lorsqu'il se fraya un chemin à travers les groupes pressés de spectateurs. La sixième avait choisi son champion...

A la fin de la récréation, les rangs se formèrent pour l'entrée en étude. Floch, encore pâle d'émotion, se tenait derrière Picou.

— Pas trop de dégâts ? questionna-t-il.

— Non, dit Picou en s'essayant négligemment le veston du revers de la main. Ça peut aller.

Alors, devant un si beau courage, Floch, lui aussi, se sentit devenir héroïque. Il se tourna vers Bodilis et, à distance, menaçant, brandit les deux poings.

— La prochaine fois que tu touches à Picou, ce poing-ci pour le cimetière et celui-là pour l'hôpital...

Quand ils furent à l'étude, côte à côte, Floch après avoir hésité un long instant, fouilla dans sa case.

— Tiens, dit-il enfin, en s'adressant à Picou. C'est à toi. Tu es mon ami.

— Merci, fit-il.

Picou sourit, d'un large sourire chargé de reconnaissance :

Et, prenant quatre punaises, il afficha dans sa case la photo de Cerdan.

(à suivre)

LA PUBLICITE VEND MIEUX

CONNAISSEZ-VOUS BIEN LA BRETAGNE ?

Voici les "anomalies" que Francis a glissées dans son dessin page 33 :

1. La coiffe est celle de la région de Fouesnant-Rosporden.
2. La bretonne montre la tour du Gobelin. (La Tour Melusine est celle de droite) - 3. La est crénelée - 4. Château envahi de verdure - 5. St-Aubin d'Aubigné à 20 kms de là, sur la route de Rennes, il s'agit de "St-Aubin-du-Cormier" - 6. Erreur de région sur la brochure que tient la jeune femme - 7. A l'arrivée plan maison alsacienne.

petites
annonces

5 francs la ligne + TVA
(Réduction de 50 %
pour les abonnés)

• Comité d'expansion économique
des C.-d.-N. préf. St-Brieuc. Tél.
33-24-01, rec. un ch. comptable
confirmé, 35-40 ans, pour diriger serv.
compt. aff. métall. St-Brieuc en constante
progression (180 employés dont
6 aides-comptables).



« LA BRETAGNE AU CENTRE DE LA FRANCE ». J'avais cru mal lire mais non... un panneau dans la vitrine d'une agence de voyage m'a appris, hier, que les CARAVELLES, NORD ou autres VISCOUNTS mettaient maintenant l'extrême pointe de la Bretagne à 1 h 30 de Paris, 2 de Bordeaux, 3 de Lyon ou Toulouse, 4 de Nice, etc.

Miracle de l'avion pour le déplacement des Brestois me direz-vous ; il n'en est pas de même, hélas ! pour les Industries qui, elles, ne jouiront jamais des mêmes facilités et du même prestige que celles installées au cœur de la France.

Eh bien ! détrompez-vous ; j'en connais au moins une : la Société EMPREINTE. C'est une affaire exclusivement brestoise qui, il y a une quinzaine d'années, faisait ses premiers pas dans le monde de l'industrie.

A cette époque elle était vraiment loin de tout et plus particulièrement de la notoriété sur le plan national. Elle fabriquait pourtant de bien beaux et bons soutien-gorge et d'excellentes gaines très appréciées des personnes qui voulaient bien en faire l'essai mais, c'est un fait, la publicité de bouche à oreille, pour très valable qu'elle soit, est lente et ne dépasse guère un plan local.

Il fallait un autre levier pour atteindre le succès. La Direction de la Société EMPREINTE l'a fort bien compris et a joué son va-tout sur une campagne de publicité qui, si elle était sans commune mesure avec son chiffre d'affaires était en rapport avec ses ambitions.

Le « Miracle » pour n'être ni Allemand ni Italien a tout de même eu lieu. Les ventes ont augmenté très rapidement avec l'excellente réputation d'EMPREINTE et EMPREINTE FIGFORT qui sont maintenant aussi connues à Paris, Lille, Grenoble, Lyon, Marseille, Perpignan, Toulouse, Bordeaux et Nantes qu'à Brest.

Demandez à une Strasbourgeoise où est fabriqué EMPREINTE, elle vous répondra presque certainement « Mais à Paris ! » prouvant ainsi qu'une industrie brestoise au moins est « EN BRETAGNE AU CENTRE DE LA FRANCE ».



LA BRETAGNE AU CENTRE DE LA FRANCE

BREST-PARIS

aller-retour dans la journée par Air Inter

C'est ce qu'il y a de merveilleux avec AIR INTER.

A 6 h 45, vous décollez de Brest.

Arrivé à Paris, vous disposez jusqu'au soir de toute une journée de travail ou de loisirs.

A 22 h 40, de retour à Brest, vous avez devant vous une nuit entière et nullement entamée par votre voyage.

Le prix du billet BREST-PARIS : 180 F.

Déduisez les économies de temps et d'argent que vous permet l'aller-retour dans la journée et vous comprendrez le succès d'AIR INTER.

Pour en savoir davantage sur nos autres liaisons régulières en Bretagne (Nantes, Rennes, Quimper, St-Brieuc, Lorient),

consultez votre agence de voyages ou

AIR INTER BREST,

91, rue de Siam - tél. : 44.71.71 à 73.

... SI C'EST EN FRANCE ALLEZ-Y PAR AIR INTER

AIR INTER
LIGNES AERIENNES INTERIEURES